

E.-Z. Massicotte
des "Dix"

Sainte-Geneviève
de
Batiscan

Pages trifluviennes
Série A — No 18

Les éditions du
"Bien Public"

Les Trois-Rivières

1936

Il a été tiré de cet ouvrage
25 exemplaires sur papier
coquille teinté, numérotés à
la main de 1 à 25.

TOUS DROITS RÉSERVÉS
Canada 1936

UNE RICHE CONTRIBUTION

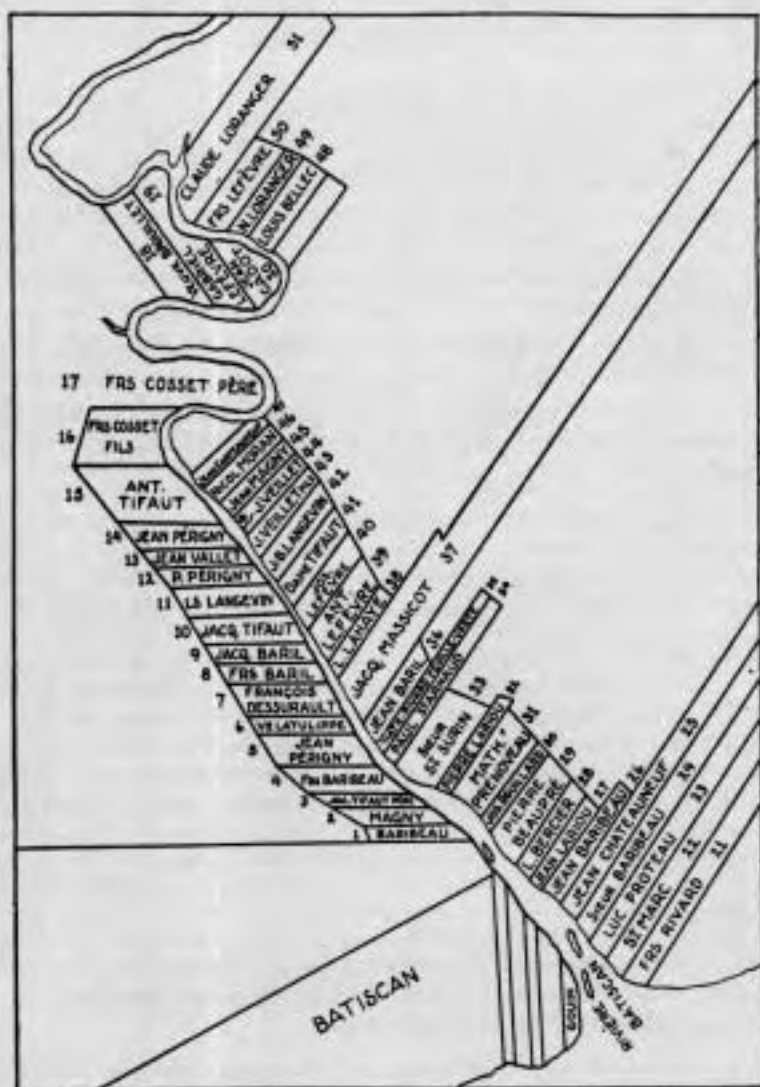
L'éditeur des *x pages trifluriennes* est très fier de la monographie qu'il offre présentement aux amateurs d'histoire. Il a dû l'arracher de force à un homme surchargé de travaux divers et, au surplus, très scrupuleux sur l'exactitude et la plénitude qui doivent dominer toutes les publications historiques. A mes appels de plus en plus pressants, Monsieur Massicotte opposait des objections spécieuses: notes incomplètes, éparses, mal liées ensemble; pas moyen d'en sortir un ouvrage qui ressemblerait à une histoire suivie, etc...

Monsieur Massicotte ne disait pas non, mais il demandait le temps de refaire, de recomposer, d'augmenter les notes accumulées depuis plus d'un demi-siècle. Attendre que l'auteur fût satisfait nous aurait mené trop loin! Je lui ai donc arraché de force ce qu'il avait dans ses fiches et nous en avons tiré une histoire dont les lecteurs apprécieront comme nous l'abondante et captivante documentation.

C'est un peu l'histoire de sa paroisse que Monsieur E.-Z. Massicotte nous livre. Bien qu'il soit né à Montréal, il est, par son père, fils de Sainte-Genève-de-Batiscan. Montréalais par sa mère, il a consacré à sa ville natale une activité qui fait l'étonnement de tous: cinquante brochures et des centaines d'articles allant de la botanique à l'athlétisme, en passant par toutes les nuances de l'histoire, du folklore, de l'art héraldique, etc.; initiateur des grandes parades de la Saint-Jean-Baptiste, il en a tracé les thèmes et les plans d'ensemble depuis 1924. Et je pourrais continuer l'énumération pendant des pages.

Après un pareil dévouement à la Métropole, il convenait que l'humble paroisse des ascendants paternels de cet infatigable chassier servant de l'histoire eût elle aussi sa part. Même si Monsieur Massicotte proteste, nous pouvons affirmer, sans crainte d'être démenti, que cette part est un beau tribut de piété filiale, et une remarquable contribution à l'histoire!

ABBE ALBERT TESSIER, P^{TR}E



Dessin de Jean-Maurice Massicotte

Les pionniers de Ste-Geneviève-de-Batiscan

PREMIERE PARTIE

SECTION I

LES PIONNIERS — 1685-1720

Dans l'étendue actuelle du comté de Champlain, les principales seigneuries furent concédées comme suit : Batiscan, 1639; Cap-de-la-Madeleine, 1651; Champlain, 1664 et Sainte-Anne-de-la-Pérade, 1672.

Cependant, à l'encontre de ce qui se produisit ailleurs, la colonisation se fit de l'ouest à l'est, autrement dit, du Cap à Sainte-Anne.

Lorsque les terres longeant le Saint-Laurent eurent trouvé preneurs, les colons s'avancèrent à l'intérieur du pays et ils s'échelonnèrent chaque côté de la rivière Batiscan, route naturelle sur laquelle on se transportait en canot ou en traîneau, suivant la saison.

Dans un album, aujourd'hui très rare, feu Benjamin Sulte a publié, de la région dont nous esquissons l'histoire, une précieuse carte où il est démontré qu'il y avait, entre 1685 et 1719, exactement cinquante et un censitaires, en arrière de la paroisse S.-François-Xavier de Batiscan, dont vingt à l'ouest de la rivière Batiscan et trente et un à l'est. Les colons dont les noms figurent sur cette carte avaient obtenu leurs terres par héritage, par acquisition des premiers preneurs ou directement des Pères Jésuites.

Pour accentuer l'intérêt que cette liste des pionniers peut offrir, nous avons essayé d'indiquer l'origine, les prénoms, surnoms et patronymes de chaque colon.

Ces additions permettront au lecteur de constater que plusieurs descendants des concessionnaires d'alors sont restés attachés à la petite patrie de leurs ancêtres.

Commençons l'énumération par le côté ouest de la Batiscan, en remontant du sud au nord.

RIVE OUEST, DU SUD AU NORD

- 1 — JEAN BARIBEAU — Sabotier. Epoux de Périnne Moreau. S'établit à Québec, puis à Batiscan et à S.-Geneviève.
- 2 — JEAN GERMAIN dit MAGNY — Epoux de Catherine Baribeau. Originaire de Poitou. Marié à Batiscan en 1698.
- 3 — JACQUES TIFAUT — Né en 1697. Voir no 41.
- 4 — FRANCOIS BARIBEAU — Fils de Jean, no 1. Il achète sa terre de Nicolas Gladu dit Cognac, en 1699.
- 5 — JEAN PAPILEAU dit PERIGNY — Epoux de Marie Morand. Originaire de Saintonge. Sa terre avait appartenu à Pierre Arnaud dit Desjardins. Voir no 14.
- 6 — VEUVE D'AUGUSTIN (?) JOINEAU dit LATULIPPE.
- 7 — FRANCOIS DESSURAU dit BOURGUIGNON — Epoux de Marie Bouari. Venu de Bourgogne? Vêcut aux Trois-Rivières avant de s'établir à Batiscan.
- 8 — FRANCOIS BARIL — Fils de Jean, no 36. Né à Batiscan en 1690. Cette terre avait appartenu à Laurent Lefebvre, peut-être celui qui décède à Batiscan en 1696.
- 9 — JACQUES BARIL — Fils de Jean, no 36. Né à Batiscan en 1695
- 10 — JACQUES TIFAUT — Né en 1697. Voir no 41.
- 11 — LAURENT BRONSARD dit LANGEVIN — Originaire de l'Anjou. Epoux de Marie Cosset. Maître taillandier. Acquit sa terre en 1690.
- 12 — PIERRE PAPILEAU dit PERIGNY — Voir no 14. Né à Batiscan en 1700.
- 13 — JEAN VALLET (ou VALLEE) — Originaire de Normandie.
- 14 — JEAN PAPILEAU dit PERIGNY — Originaire de Saintonge. Marié à Batiscan en 1696. Voir no 5.
- 15 — ANTOINE TIFAULT — Né en 1690. Voir no 41.
- 16 — FRANCOIS COSSET, fils — Voir no 17.
- 17 — FRANCOIS COSSET, père — Né en 1674, près de Québec, d'un colon originaire du Poitou. Marié à Batiscan en 1694, à Catherine Lafond.
- 18 — VEUVE de JEAN BROUILLET dit LAVIGUEUR, lequel mourut vers 1718.
- 19 — GABRIEL-NICOLAS LEFEBVRE — Originaire de Paris. Marié à Louise Duclou à Batiscan, en 1689, père d'Antoine, de Joseph, et de François nos 39, 40 et 50.
- 20 — JEAN CADOT — Fils de Mathurin Cadot, originaire du Poitou. Il en sera question plus loin.

RIVE EST, DU SUD AU NORD

- 21 — *FRANCOIS RIVARD dit LACOURSIERE* — Marié à *Batiscan* en 1697 à *Madeleine Le Pelé*.
- 22 — *LOUIS GUILLET dit SAINT-MARC* — Né aux *Trois-Rivières* en 1657. Marié à *Marie Trottier*.
- 23 — *LUC PROTEAU* — Originaire de *Bretagne*. Epoux de *Madeleine Germain*. Achète la terre de *Claude Rivard-Loranger*, en 1697.
- 24 — *LOUIS BARIBEAU* — Voir no 1.
- 25 — *JEAN DESRANLOT dit CHATEAUNEUF* — Originaire du *Poitou*. Marié à *Batiscan* en 1698, à *Madeleine Trottier*.
- 26 — *JEAN BARIBEAU* — Voir no 1.
- 27 — *JEAN LARIOU dit LAFONTAINE* — Originaire de *Gascogne*. Marié à *Québec* en 1674, à *Catherine Mongeau*. Il possédait une terre à *S.-Geneviève* en 1690.
- 28 — *LOUIS BERCIER* — Il mourut à *Batiscan* en 1708. Ses enfants vécurent à *S.-Anne*.
- 29 — *PIERRE BEAUPRE* — Serrurier, originaire de *Metz*. Il quitta la région de *Batiscan* pour aller se marier à *Québec* en 1725. Ensuite il alla travailler aux *Forges S.-Maurice* où il fut assassiné en 1739 (*B.R.H.* 1896, p. 132, et les *Forges S.-Maurice* par *B. Sulte* et *G. Malchelosse*, p. 75).
- 30 — *JOSEPH ROUILLARD dit PRENOVEAU* — Lui et son frère (no 31) naquirent à *Champlain* ou *Batiscan* et épousèrent les filles du notaire *Trottain*. Voir no 33.
- 31 — *MATHIEU ROUILLARD dit PRENOVEAU* — Voir no 30.
- 32 — *PIERRE LARIOU dit LAFONTAINE* — Né en 1699. Voir no 27.
- 33 — *FRANCOIS TROTTAIN dit SAINT-SURIN*, notaire — Originaire de *Saintonge*, fut d'abord greffier des *Seigneurs*. Epoux de *Jeanne Hardy*.
- 34 — *PAUL BERTRAND dit SAINT-ARNAUD* — Originaire de *Normandie*. Epousa *Gabrielle Baribault*, veuve *Belec*, en 1697. Voir no 48.
- 35 — *MATHURIN RIVARD dit FEUILLEVERTE* — Il acquiert sa terre en 1698, de *Michel Dallaux*.
- 36 — *JEAN BARIL* — Originaire de *Saintonge*. Epoux de *Marie Guillet*. Vécut d'abord au *Cap*, ensuite à *Batiscan*.
- 37 — *JACQUES MASSICOT* — Originaire de *Saintonge*. Marié à *Batiscan* en 1696, à *Catherine Baril*. Il obtint sa grande terre en 1697.

- 38 — Probablement **CLAUDE LEPELLE dit LAHAYE**. Epoux de Charlotte Jérémie. Capitaine de milice.
- 39 — **ANTOINE LEFEBVRE dit DESPINS** — Né à Batiscan, en 1697, fils de Gabriel, (no 19) et frère de Joseph, (no 40) et de François no 50
- 40 — **JOSEPH LEFEBVRE dit VILLEMURE** — Serait frère de d'Antoine et de François (Tanguay I, 367 et V, 265).
- 41 — **VEUVE de JACQUES TIFFAUT** — Ce colon originaire de Gascogne, vécut à Champlain et à Batiscan.
- 42 — **J.-B. BRONSARD dit LANGEVIN** — Né en 1694. Voir no 11.
- 43 — **JEAN VEILLET, fils.** — Né en 1700. Voir no 44.
- 44 — **JEAN VEILLET, père** — Originaire du Poitou. Marié à Batiscan, en 1698, à Catherine Lariou.
- 45 — **JEAN GERMAIN dit MAGNY** — Voir no 2.
- 46 — **NICOLAS MORAN** — Né à Batiscan en 1688. Sépulture à S.-Anne en 1734.
- 47 — **JEAN DESRANLOT dit CHATEAUNEUF** — Voir no 25.
- 48 — **LOUIS BELLEC (ou BELAIGUE)** — Né à Batiscan en 1694, fils de Guillaume Bellec et de Catherine Baribeau.
- 49 — **NICOLAS RIVARD dit LORANGER** — Parent de Claude Voir no 51.
- 50 — **FRANCOIS LEFEVRE** — Semble être un autre frère de Joseph et d'Antoine Lefebvre. Nos 19, 39 et 49.
- 51 — **CLAUDE RIVARD dit LORANGER** — Marié en 1696, à Catherine Roy.

Par les contrats, chaque concessionnaire jouissait de son bien en pleine roture, à charge de payer chaque année, à la Saint-Martin (11 novembre), quatre chapons vifs, en plume, ou leur juste valeur en argent; à faire moudre au moulin banal des seigneurs tous les grains à l'usage de sa famille; à laisser un chemin de trente pieds le long de la rivière Batiscan; à permettre l'ouverture de tous autres chemins jugés nécessaires par les seigneurs à ne couper les bois de cèdres, de pins ou de chauffage que pour son usage, à moins d'autorisation contraire.

Les tenanciers pouvaient faire la chasse sur toute l'étendue de leurs terres et la pêche vis-à-vis d'icelles.

Une ancienne note, insérée dans les registres de la fabrique, nous informe que Jacques Massicot fut le premier à s'établir à

S.-Geneviève, sans doute parce que sa concession dénommée « la grande terre des Massicot », avait une étendue égale à celle de six fermes ordinaires. L'analyse des actes notariés ne confirme pas cette assertion. Le plus ancien concessionnaire de la région paraît être un nommé Lefèvre. Son contrat date de 1685 (1), alors que celui de Jacques Massicot ne remonte qu'à 1697.

Il nous semble que la plupart des colons qui se faisaient accorder des terres avaient débuté à Batiscan ou dans les seigneuries voisines; les uns voulaient augmenter leur avoir, d'autres désiraient établir près d'eux leur progéniture présente ou future, leurs parents, leurs alliés et leurs amis.

Evidemment, le troc des fourrures ainsi que la commodité des communications telles que comprises alors facilitèrent le développement de la seigneurie.

A ces avantages, ajoutons l'industrie forestière qui florissait dans la localité puisque, le 10 avril 1711, Jean Veillet obtient le droit « de couper du bois aux endroits désignés par le procureur fiscal des PP. Jésuites, en donnant à ceux-ci le douzième des mardriers sciés qu'il mènera à Québec sur des cajoux ». (2)

Avec le peuplement, les autorités songèrent à faciliter l'exercice du culte aux défricheurs qui auront partie de leurs terres labourables à la pioche ou à la charrue, ainsi qu'une habitation où l'on tiendra « feu et lieu ».

(1) Voir le no 8, dans la liste des colons, p. 3.

(2) Même au XVII^e siècle, on s'occupait de la coupe du bois en divers endroits de la colonie et le Séminaire de Québec avait à la Baie St-Paul un moulin à scie qui, dès 1688, "rendait tous les ans, vingt-cinq milliers de planches" (B.R.H. 1926, p. 207, et 1934, p. 742).

LA MISSION DE LA RIVIERE BATISCAN
ET LE PREMIER DESSERVANT

On a observé que le ministre de Louis XIV, Colbert, à qui le Canada doit beaucoup, désirait « *subordonner la seigneurie à la paroisse (1)* ». Sur ce point, il ne faisait d'ailleurs que partager l'avis du premier évêque de la Nouvelle-France, Mgr de Laval. Toutefois, ce ne fut qu'au mois de septembre 1721 que le marquis de Vaudreuil, gouverneur général, Mgr de Saint-Vallier, évêque de Québec et Michel Bégon, intendant de la colonie, procédèrent enfin à délimiter les 66 paroisses déjà existantes et les 51 missions alors possibles au Canada. Ce faisant on supprimait des malentendus, on assurait l'instruction religieuse des groupements et on fournissait à ceux-ci des chefs spirituels et temporels qui aideraient à former des « *cellules sociales dont la multiplication a fait notre peuple* » (2).

Le projet de nos dirigeants fut transmis pour approbation au roi de France et, par un arrêt daté du 3 mars 1722, Louis XIV ratifia le règlement dont nous détachons la partie qui concerne Sainte-Geneviève:

« *Les habitants établis dans les profondeurs de la rivière Batiscan seront desservis par voie de mission jusqu'à ce qu'il y en ait un nombre suffisant pour y ériger une paroisse. A l'effet de laquelle mission il est permis aux dits colons de faire construire une chapelle dans le lieu le plus commode et le curé de Batiscan (pour lors l'abbé Gervais Lefebvre) sera tenu d'aller y dire la messe et faire le catéchisme « de quatre dimanches l'un » (3).*

(1) F.E.C. *Histoire du Canada*, p. 331.

(2) Henri Bourassa, cité par l'abbé Elie-J. Auclair, dans « *Paroisses et municipalités de Québec* ».

(3) *Edits et ordonnances royaux*, 1, 452.

PREMIÈRE ÉGLISE

Sans plus tarder, les habitants de la région se mirent en contact avec l'évêque, les Jésuites et le curé de Batiscan et il fut convenu que la patronne de la mission serait celle de la ville de Paris où l'abbé Gervais Lefebvre premier desservant, avait été ordonné et reçu docteur en théologie (1); ensuite, que l'emplacement le plus approprié pour l'érection d'un temple serait au confluent du ruisseau Veillet et de la rivière Batiscan. A cet endroit, l'atterrissage était facile aux véhicules d'été ou d'hiver.

L'intendant, Michel Bégon, s'empressa de se rendre au désir des colons et, le 15 mars 1723, il signait une ordonnance que nous résumons:

Les autorités religieuses et civiles ayant permis aux habitants de la rivière Batiscan de se bâtir une église sous l'invocation de sainte Geneviève, sur la terre du sieur Veillet père, il est ordonné à tous les tenanciers de la localité de contribuer à la construction de la dite église, suivant la répartition qui sera faite par Alexis Marchand, capitaine de milice de l'endroit. S'il se trouve des gens qui *« refusent de fournir leur contingent »*, ils seront passibles d'une amende de 10 livres. De plus, en ce dernier cas, le capitaine Marchand pourra faire *« travailler tels autres habitants qui le voudront et ils seront payés par les refusants »*. (2)

Le temple, de petite dimension, on l'imagine, fut construit en bois en assez peu de temps.

Trois ans plus tard, l'abbé Gervais Lefebvre, par maladie ou autre cause, semble ne plus pouvoir aller prêcher et catéchiser à la rivière Batiscan, car le 13 décembre 1726, l'intendant Claude Dupuy déclare que l'abbé André Jorian, curé de Champlain, desservira à l'avenir, la mission de S.-Geneviève. (3)

(1) *Deux estimables auteurs ont prétendu que sainte Geneviève fut choisie parce que "bon nombre des premiers colons venaient de Paris", nous ne pouvons partager leur opinion, attendu que tous les pionniers, sauf un, étaient originaires de la Saintonge, du Poitou, de l'Anjou, de la Normandie, de Gascogne et de Bretagne.*

(2) *Ordonnances des Intendants, 1, 209.*

(3) *E & O.R. 111, 197*

PREMIER PRESBYTÈRE

Sous l'impulsion du nouveau desservant les habitants de S.-Geneviève se réunissent, le 2 mars 1727, et décident de bâtir un presbytère. (1) Pour ce, il fallait cependant obtenir l'autorisation de l'intendant de la colonie qui devait avoir connaissance des obligations collectives prises par les tenanciers.

Cette autorisation fut accordée le 20 mars 1727. (2)

PREMIER REGISTRE

Ouvrons une parenthèse pour signaler un fait qu'on ne saurait laisser dans l'oubli.

Le premier juillet 1727, l'abbé Jorian, en sa qualité de deuxième desservant, présente, pour être authentiqué par M. René Godefroy de Tonnancourt, juge au tribunal royal des Trois-Rivières, le premier registre de l'état civil tenu à S.-Geneviève.

Dans ce registre qui avait vingt feuillets, les inscriptions débutent, à la date du 28 juillet 1727, par l'acte de baptême de Jean-Baptiste Veillet. Cet enfant était né la veille de l'union de J.-B. Veillet et de Catherine Lefebvre, propriétaires de l'immeuble dont une partie était occupée par l'église. A la cérémonie, avait officié le R. P. jésuite, Jean-François Le Sueur, successeur de l'abbé Jorian.

UN DÉSACCORD

Ce fut sous ce dévoué missionnaire que se construisit le presbytère qu'il devait habiter.

Mais comme il est souvent arrivé, l'accord parfait ne régna pas dans la mission, sur la dépense à encourir, et il se trouva de braves gens pour manifester leur mécontentement de façon plutôt ostensible.

(1) *E & O.R.* 11, 485

(2) *Ord. des Intendants*, 1, p. 295.

En effet, le marguillier en charge, Jean Cadot, fut obligé de comparaître devant le juge de la seigneurie de Batiscan, Nicolas Duclos, et de lui apprendre que les sieurs Saint-Marc, Prénoveau, Lariou, François Baril, Saint-Sire et la veuve Périgny trouvaient leurs cotisations trop élevées.

La cause entendue, le tribunal obligea les colons susdits à payer leur quote-part.

Le 15 septembre 1727, l'huissier-notaire, Daniel Normandin, dans un procès-verbal, déclara que les récalcitrants déjà nommés l'avaient menacé de faire main-basse sur lui, s'il venait chez eux pour mettre à exécution les sentences rendues le 6 précédent. Nouvelles procédures, cette fois, à Québec.

Le 17 du même mois, l'intendant Dupuy intervient et condamne les susdits Saint-Marc et autres « à 5 livres d'amende pour chaque jour, à compter du 6 septembre, jusqu'à ce qu'ils eussent obéi... La dite amende devant être applicable à la bâtisse du presbytère... En plus, les refusants seraient responsables du « déperissement » de la maison, s'ils en retardaient les travaux... Enfin ils étaient obligés solidairement à payer au marguillier Jean Cadot, la somme de 20 livres pour le voyage qu'il a dû faire à Québec « au sujet de leur refus et rébellion à la justice », (1)

Enfin, les insoumis se soumettent et le presbytère est complété.

ANCIENNE REDDITION DE COMPTE

Le marguillier Cadot fait rapport de sa gérance au Père Le Sueur, le 18 juillet 1728. Cette reddition de compte d'un fabricien, nous apprend qu'on a dépensé, en 1727, diverses sommes pour terminer l'autel de l'église. (2) Aussi, que les PP. Jésuites ont prêté à la mission des vases, des vêtements sacerdotaux et des ornements ainsi qu'une somme de 220 livres, 15 sols.

L'année suivante, le 8 octobre 1729, le Père Le Sueur note

(1) E & O.R. 11, 484-486.

(2) Dans son rapport, Jean Cadot mentionne son prédécesseur, un Sieur «Loranger» qui peut être Claude Loranger

que Mathurin Cadot, âgé d'environ 80 ans, a été inhumé dans le cimetière, près de la chapelle.

Le défunt s'était marié à Montréal, en 1688, et il vint dans la seigneurie de Batiscan en 1690.

Sa terre, à S.-Geneviève, était sise à l'extrémité de la partie navigable de la Batiscan. C'est de son fils Jean, deuxième marguillier de la paroisse, que descendent les traiteurs notoires du Nord-Ouest dont nous parlerons dans une autre partie de cet ouvrage.

NOUVELLES LIMITES DE LA MISSION

Jusqu'en 1730, les limites de la mission, au sud, n'avaient pas été définitivement établies. Un curieux procès sera l'occasion de faire cesser toute incertitude.

A propos de chansons sarcastiques qu'on lui attribuait faussement, le curé Gervais Lefebvre, au mois de mars 1730, fut appelé en justice, à Québec, par la seigneuresse de S.-Anne-de-la-Pérade, Mme de la Naudière. Or l'abbé Lefebvre profita de son séjour dans la capitale pour agrandir le territoire de sa paroisse (Batiscan) et diminuer celui de la mission dont il avait été le premier père spirituel.

Le 22 mars 1730, le Père Duparc, supérieur, et Claude Dupuy, procureur des PP. Jésuites, seigneurs de Batiscan, en compagnie de l'abbé G. Lefebvre, « docteur en théologie », se rendent au Château S.-Louis, à Québec, où se trouvaient le marquis de Beauharnois, gouverneur général, Mgr P.-H. Dosquet, coadjuteur de Québec, et M. Gilles Hocquart, intendant. Le but de la réunion était de mettre fin à toute contestation et de délimiter l'étendue des paroisses de Batiscan et de S.-Geneviève. Celle-ci devait commencer du côté sud-ouest à l'habitation de Jean Baribault; du côté nord-est, en face, à l'habitation de Joseph Rouillard. (1) Un plan est préparé et paraphé *ne varietur* et tous signent (2).

(1) *Un siècle plus tard cette ligne de division sera appelée "Fortage" en souvenir de François Fortage, propriétaire en 1699, de la terre où commence cette ligne.*

(2) *Archives de la province. Note de M. P.-G. Roy.*

Par cet arrangement, on excluait de la liste des paroissiens de S.-Geneviève huit colons qui avaient terres sur la rive est de la Batiscan, à partir de l'embouchure. Ces colons étaient les sieurs Rivard dit Lacoursière, Guillet dit St-Marc, Baribeau, Châteauneuf, Baribeau, Bercier et Beaupré. Presque tous cependant, avaient d'autres concessions plus au nord.

CIERGES ET CHANDELLES

La même année (le 3 mars 1730), M. Eustache Chartier de Lotbinière, archidiacre de Québec et vicaire général, visite la paroisse et examine les comptes de la fabrique.

Ayant appris qu'on disait messe sans aucun cierge allumé, mais avec des chandelles, il ordonne aux marguilliers de fournir au moins un cierge. (1)

Le 4 juin suivant, l'intendant Hocquart enjoint aux paroissiens de S.-Geneviève de s'assembler au presbytère pour délibérer avec le Père Le Sueur desservant, et Claude Loranger, capitaine de milice, afin de « remplacer le pont du ruisseau Veillet qui a été emporté par les glaces, lors de la débâcle de ce printemps ». (2)

Le vicaire général Chartier de Lotbinière revient visiter la paroisse en 1734 et, voyant qu'on avait négligé ses prescriptions au sujet des cierges, dit qu'il va faire fermer la chapelle. Cependant, à la prière du desservant, le R. P. François Richard, il consent à accorder un nouveau délai.

(1) *Quelques années auparavant, vu la disette de la cire dans le pays, il avait été permis de ne brûler que de la chandelle, mais la cire étant devenue plus commune, on exigea, en 1723, à Champlain, qu'il y eût un cierge ou deux pendant les offices divins. En 1732, "par esprit d'épargnes, on usait encore de la chandelle le plus souvent". "Histoire de la paroisse de Champlain, vol. 11, pp. 80 & 137).*

(2) *Ce petit pont qui était près de la première chapelle et sur la route principale du village a été remplacé plusieurs fois. Aujourd'hui, il est en fer et en béton.*

SECTION III

SOLUTION PLUTOT LENTE

La petite chapelle qui s'élevait en bordure de la « rivière-à-Veillet », ainsi que disaient les anciens, ne pouvait plus donner asile à tous les fidèles, car la paroisse se développait surtout au nord où le sol était fort propice à l'agriculture. Mais une difficulté se présentait qui ne disparut qu'après de nombreux pourparlers. Très éloignés les uns des autres étaient les intéressés et très différentes étaient leurs préoccupations, en sorte qu'on avait oublié de rétribuer le concessionnaire de l'immeuble dont la fabrique avait pris possession. Attendant patiemment une solution depuis 1723, le colon Veillet profite, en 1738, du passage de l'abbé Jean-Pierre de Miniac, grand-vicaire diocésain, pour lui confier que l'église et le presbytère sont sur un terrain lui appartenant, mais qu'il n'a encore reçu aucune compensation. Le représentant de l'évêque assure Veillet qu'il en parlera aux PP. Jésuites afin de régler ce cas.

Huit ans plus tard (le 9 mars 1746), les PP. Jésuites cèdent une étendue de terre pour la bâtisse d'une église et d'un presbytère. La même année, le curé Poqueleau fait un échange avec le sieur Veillet. Ce marché n'est ratifié que le 25 mai 1749, quand Mgr de Pontbriand et le curé P.-A. Porlier reçoivent la famille Veillet au presbytère de S.-Geneviève. Cependant, le désaccord renaitra plus tard.

Un demi lustre s'écoule avant que les paroissiens prennent la résolution de raser la modeste chapelle et d'y substituer un édifice plus spacieux.

LA DEUXIÈME ÉGLISE

L'honneur de présider à l'érection d'une église et d'une maison presbytériale en la partie haute d'un coteau, futur centre du village, revient à l'abbé Antoine Lagroix. C'est le 6 juin 1755

et pardevant le notaire Nicolas Duclos que le curé Lagroix et les syndics : Damien Tiffaut, Prisque Trépanier et Pierre Cossette concluent, avec l'entrepreneur Pierre Grenier, le marché de la construction du nouveau temple.

Par ce contrat, M. Grenier s'engage à commencer les travaux le 14 juin 1755 et à les continuer tant qu'il fera beau. Ensuite, il les reprendra le 14 juin 1756 et fera son possible pour terminer les murailles dans l'an et jour. De leur part, les syndics devront « *nourrir l'entrepreneur et son monde* », aussi lui fournir les échafaudages et les manœuvres.

Il faut croire que les travaux de maçonnerie et ceux de la toiture ne se terminèrent qu'à l'hiver de 1757, car ce fut le 19 février 1758 que M. le curé, les mêmes syndics, ainsi que les marguilliers Charles Tifaux, François Baril, J.-B. Baril, J.-B. St-Arnaud, Joseph Lefebvre-Villemure et P. Trépanier font marché avec François Trudel pour les ouvrages en bois. La tâche était confiée à un jeune homme né près de Québec en 1731, et marié depuis le 6 novembre 1757 seulement à Suzanne Lefebvre, domiciliée à S.-Geneviève. Ajoutons que cet artisan devint l'ancêtre de plusieurs familles qui ont fourni des prêtres, des agriculteurs, des « professionnels » et des industriels dont la paroisse s'honore.

Aux termes du contrat reçu par le notaire Duclos, François Trudel devait exécuter, entre autres choses: la boiserie de l'intérieur de l'église, faire les planchers du chœur et des deux chapelles, une armoire pour les ornements, une grande porte sur la façade, des croisées ouvrant à deux battants, etc.

CESSION DU CANADA

Hélas! les travaux du temple furent interrompus brusquement. La lutte qui devait faire passer notre pays à un pouvoir étranger entrait dans sa dernière phase et tous les hommes valides, jeunes et vieux durent prendre les armes.

Le 20 mars 1759, M. le marquis de Vaudreuil-Cavagnal, gouverneur général de la Nouvelle-France, enjoignit aux capitaines de milice de chaque paroisse de tenir leurs compagnies prêtes à marcher au premier appel.

La brigade des Trois-Rivières, comprenant les miliciens de la seigneurie de Batiscan devait, dans le plan de campagne du Conseil de guerre, aller prendre position à gauche de la brigade de la milice de Québec. (1)

Nul n'ignore ce qui s'ensuivit. Les généraux Montcalm et Wolfe furent blessés à mort le 13 septembre 1759, la ville de Québec capitula le 18 et les troupes se replièrent sur Montréal.

Au mois d'avril 1760, le chevalier de Lévis remportait la bataille de Sainte-Foy, mais cette victoire n'eut pas le résultat attendu. Le huit septembre suivant, la capitulation de Montréal « mettait fin à l'empire français en Amérique ». (2)

(1) Bibaud, *Histoire du Canada*, vol. I.

(2) Camille Bertrand, *Histoire de Montréal*.
En 1760, il y avait à S.-Geneviève, 100 chefs de famille et 525 âmes. (*Histoire de Champlain*, II, p. 179).

DEUXIEME PARTIE

SECTION IV

DOMINATION ANGLAISE

Contrairement à ce qu'on pourrait supposer, le changement d'allégeance ne semble pas avoir affecté la vie sociale de certaines localités rurales. Ainsi, il est remarquable que la deuxième église de Sainte-Geneviève fut suffisamment achevée dès 1761, pour être livrée au culte.

Cette assertion que nous relevons dans un document inédit infirme la tradition qui plaçait à 1769 ou 1770 l'ouverture du temple. (1)

RÉGIME MILITAIRE

Voyons comment les nouveaux dirigeants cherchent à se concilier la population rurale.

Nommé gouverneur de la région trifluvienne, le lieutenant-colonel Burton confie aussitôt l'administration provisoire de la justice aux capitaines de milice, comme l'indique cette proclamation:

« Le 1er octobre 1760, ordre est donné que pour terminer les différends à l'amiable entre habitants, l'officier de milice, de chaque paroisse, écoutera toutes les plaintes et s'il peut les terminer il le fera avec droiture et justice. S'il ne peut se prononcer, il renverra les parties devant l'officier des troupes commandant dans le district. »

Tout sera gratis. Cette organisation subsistera jusqu'au rétablissement de la paix. (2)

(1) *Requête en 1825 adressée à Mgr Plessis. R.A.Q., 1932-33, p. 226 et p. 31 ci-après.*

(2) *Doutre et Laroau, Le droit civil canadien, I, 487.*

Le 7 octobre suivant, M. Bruyère, secrétaire du gouverneur Burton reproche aux capitaines de milice de la Rivière-Batiscan, Ste-Anne, Ste-Marie et St-Pierre-les-Becquets, de ne pas avoir obéi aux ordres du 1er et du 2 octobre et de ne pas s'être rendus aux Trois-Rivières pour recevoir les « placards ».

Il est évident que les retardataires n'attendirent pas une nouvelle sommation.

Le 5 juin 1762, le lieutenant-colonel Haldimand qui a succédé à son confrère Burton veut apporter certaines modifications dans la hiérarchie judiciaire. Ainsi, il divise le gouvernement des Trois-Rivières en quatre districts; dans chacun il établit une chambre d'audience qui sera présidée par les capitaines de milice. La première de ces chambres tiendra ses réunions à Champlain. En feront partie, les officiers de milice de Champlain S.-Anne, S.-Marie, Batiscan, S.-Geneviève et Cap-de-la-Madeleine. Ces officiers s'assembleront le premier et le 15 de chaque mois, de 8h. à midi et de 2h. à 6 h.

De cette chambre, M. Leblanc sera le greffier; on lui allouera 12 sous de France pour l'enregistrement de chaque cause et 6 sous pour copie. Il y aura appel des jugements au Conseil des officiers des troupes du roi, dans un délai de « un mois et un jour » du jugement. Pour ce district, le Conseil des officiers s'assemblera tous les 20 du mois chez le Commandant des troupes, à S.-Anne-de-la-Pérade.

En 1763, les prêtres du gouvernement des Trois-Rivières sont appelés à prêter le serment de fidélité au roi de la Grande Bretagne, Georges III. Tous signent, y compris le Père Charles Germain jésuite, desservant de S.-Geneviève. (1)

Le 12 mars 1764, le gouverneur Haldimand permet d'enrôler des Canadiens pour combattre les sauvages rebelles. En signant l'engagement, chaque milicien recevra \$12.00 en argent, un capot, deux paires de souliers sauvages et une paire de mi-

(1) *B.R.H.* 1903, p. 266. *Sous le régime français, les évêques du Canada prêtèrent serment de fidélité au roi, avant de prendre possession de leur siège, notamment Mgr de Laval, Mgr de St-Vallier et Mgr de Pontbriand. (B.R.H., 1923, p. 363 et 1924, p. 263).*

tasses. Il aura pour solde 2 sous anglais par jour. Un prêtre accompagnera la milice.

Le 28 mars suivant, les habitants de Batiscan et de Ste-Geneviève reçoivent ordre de remettre toutes les armes qui sont en leur possession.

NOUVEAUX CONQUÉRANTS

Au sud de notre pays, les colonies britanniques se sont détachées de leur mère patrie et ont formé une république dont elle voudraient maintenant étendre le territoire jusqu'à la baie d'Hudson.

Pour réaliser ce projet, elles rassemblent en 1775, des troupes qui pénètrent jusqu'au centre du Canada.

Les envahisseurs, par contrainte ou promesse, ont réussi à neutraliser la population et même à faire accepter par quelques-uns des charges dans l'organisation militaire nouvelle. Mais les Américains, n'ayant pu s'emparer de Québec, se retirèrent dans leur pays.

Que font alors les autorités anglaises? Dès le mois de mai 1776, le gouverneur Carleton nomme une commission qu'il charge de rétablir les milices dans les paroisses et de destituer tous ceux qui ont aidé les Américains.

Cette commission composée de MM. François Baby, capitaine de milice à Québec, Gabriel-Elzéar Taschereau, païemaitre des troupes et Jenkin Williams, avocat, commença sa tournée dans le district de Québec et tint un journal de ses activités.

Voici, en substance, ce que les commissaires rapportent concernant la localité qui nous intéresse.

A la paroisse de S.-Geneviève, desservie par l'abbé J.-F.-X. Lefebvre, une assemblée de la milice fut convoquée pour 3 h. de l'après-midi, le samedi, 8 juin 1776.

Après avoir fait connaître l'objet de leur mission, les commissaires destituent les officiers suivants comme amis des Américains : le capitaine Antoine Lacoursière, le lieutenant J.-B. Châteauneuf et l'enseigne François Trudel; les sergents Joseph Lafontaine et Antoine Prénoveau, puis tous les baillis ou huis-siers.

A leur place furent nommés : capitaine : Joseph Belletête ; lieutenant : Jean Trépanier ; sergents : Louis Lheureux, Louis Guidau Lefebvre, Joseph St-Arnaud et J.-B. Cosset.

On procéda ensuite à la revue de la milice comprenant 64 hommes ; on leur fit *«une harangue pour recommander aux officiers la fermeté et la diligence dans l'exécution des ordres du Roi relativement aux chemins, aux denrées, etc.»*

Et l'on se dispersa aux cris de «Vive le Roi»—(1)

UN CURÉ ORIGINAL

L'abbé Laurent Aubry, curé de S.-Geneviève au cours des années 1785-1792, dut quitter la paroisse sans vif regret, car il y fut contrarié sur divers sujets.

«Prêtre digne, doué de belles qualités, mais assez faible administrateur— nous dit l'un de ses biographes, il était en plus d'un «tempérament plutôt original»— (2)

Après avoir exercé les fonctions du saint ministère à Tadoussac et aux Eboulements, *«il fut envoyé à Ste-Geneviève, une cure de pénitence...où la besogne était rude. Sans parler écrivait-il, de l'extrême pauvreté de cette paroisse, de sa vaste étendue, des incommodités de sa desserte, tels que les chemins, les côtes, les ravelines...J'ai à lutter contre la mutinerie des gens...»(3)*

(1) *Journal de MM. Baby, Taschereau et Williams, publié par Aegidius Fauteux.*

(2) *Abbé Elie-J. Auclair, Histoire de S.-Joseph de Soulanges.*

(3) *Points d'Histoire, p.12.*

« Il n'est pas jusqu'à une misérable carriole couverte qui n'excitât l'envie de quelques paroissiens malteillants. L'inconscient véhicule fut dénoncé à l'évêché de Québec. » Lisons sa défense. La parole est au curé :

« Maladif comme je suis et pour me mettre à l'abri des injures du temps de l'hiver, surtout pour aller aux malades la nuit, je pris le parti, l'automne dernier, de me faire faire une carriole couverte; mais sans aucun frais, car elle ne m'a coûté que 4 aulnes de toile, 3 verges de flanelle, 700 broquettes, une demi-livre de noir de fumée. »

« Elle a été faite chez moi, à la vue de tous mes paroissiens... » De plus, monseigneur, la dite carriole couverte, toute barbouillée de noir, annonce beaucoup plus le deuil que le luxe. Si Votre Grandeur la voyait, elle approuverait bien ce que je dis. »

Un jour, il suggère à Mgr Jean-François Hubert, évêque de Québec, qu'il devrait autoriser les habitants de S.-Stanislas de Kostka, région au nord de S.-Geneviève, à se former en paroisse.

Le prélat lui répond, le 17 mars 1790, qu'il ne croit pas à propos d'ériger en paroisse la mission de S.-Stanislas et il lui commande d'y « donner la messe tous les cinquèmes ou sixièmes dimanches et d'y administrer les sacrements aux personnes qui y demeurent ». Puis le 30 mars, Mgr Hubert autorise l'abbé Aubry à enterrer à S.-Stanislas les personnes qui décéderont en cet endroit. Une partie des frais funéraires sera remise aux syndics de la chapelle pour les indemniser des dépenses que les habitants de S.-Stanislas ont encourues « en bâtissant la chapelle et le presbytère, à son instigation et contre l'intention de son évêque ». Les habitants de S.-Stanislas resteront, tout de même paroissiens de S.-Geneviève. (1)

Au mois de juillet 1790, la question du terrain de la nouvelle église ressuscite et, cette fois, les marguilliers, pour éviter des difficultés et un procès toujours au sujet du terrain de la première église, font un nouvel accord, devant le notaire Levard, avec Michel Veillet, probablement l'héritier de Jean-Baptiste.

(1) R.A.Q. 1930-31, p. 228.

M. le curé Aubry proteste énergiquement contre cet accord, le 25 juillet, disant qu'une assemblée n'a pas été convoquée, qu'aucun marguillier ne l'en a prié, que le 3 juillet il avait vu M. Levrard, lui avait montré les contrats de la fabrique et que le notaire les avait reconnus bons et valides. M. Levrard l'avait de plus assuré qu'il n'en passerait pas d'autres; que cependant, le lendemain, la chose aurait été faite chez André Trudel, par des marguilliers mécontents; qu'il n'avait pu faire son prôtet plus tôt, à cause de la messe qu'il a dite le dimanche suivant à S.-Stanislas et du voyage qu'il a été obligé de faire pour consulter d'habiles praticiens, et le silence se fait... pour un temps.

En janvier 1791, les paroissiens se plaignent que leur curé est parti se promener aux Eboulements où il avait des amis. Mgr Hubert est surpris de cette absence et il demande des explications. (1)

Cette même année la petite vérole éclata dans la paroisse. Ce fut une panique. Du mois de février au mois de mai, un grand nombre de personnes s'abstinrent d'aller à l'église... Et M. Aubry ne trouvait pas leur crainte fondée. (2)

Dans l'été de 1792, il écrit à Québec : *« Ma paroisse n'étant formée que de coteaux de sable, tous les grains... vu l'extrême sécheresse, sont tout à fait brûlés... Les sauterelles en ont mangé une partie, les vers, une autre... Il n'y a presque plus rien dans les champs. Rien n'est plus triste à voir ».*

A l'automne de 1792, l'abbé Aubry qui désirait s'en aller dans le district de Montréal, obtint la cure de Contrecoeur, puis celle de S.-Joseph de Soulanges. Sur son séjour en cette paroisse, il faut lire la très intéressante histoire de l'abbé Elie-J. Auclair.

(1) *R.A.Q. 1930-31, p. 241.*

(2) *Points d'histoire, p. 12.*

SECTION V

A PROPOS DE CHANT

Le nouveau curé, l'abbé Jean-Maurice Jean, n'était en fonction que depuis un an lorsqu'il eut à s'occuper de la question du chant dans l'église.

L'abbé J.-O. Plessis profite de l'occasion pour fournir, au nom de Mgr Hubert, la ligne de conduite que doit tenir un curé à ce sujet. Dans sa lettre du 23 octobre 1794, il dit « *que les chœurs exercent, dans le chœur, une fonction qui fait partie du service divin; ils sont sous l'inspection du curé et il n'appartient qu'à lui d'en admettre de nouveaux et de déplacer les anciens... mais aussi, c'est à lui d'enseigner ou de faire enseigner le plain-chant à autant de jeunes gens qu'il est nécessaire... en sorte que la mort, la maladie ou la mauvaise humeur de quelques chœurs ne laisse pas le lutrin dé garni* ». (1)

BÉNÉDICTION DE CLOCHE

Exactement à la fin du XVIII^e siècle, une cérémonie religieuse fit époque dans les annales de la paroisse. Le 18 septembre 1800, l'abbé François Noiseux, grand vicaire des Trois-Rivières, présidait une bénédiction solennelle de cloche. (2)

L'officiant était assisté des abbés P. Guillet, curé de Batis-can; Joseph Morin, curé de S.-Anne-de-la-Pérade, et Maurice Jean, curé de Sainte-Geneviève.

La cloche pesait 332 livres. On la nomma Marguerite et elle eut pour parrain et marraine: l'honorable T. de Lanaudière

(1) R.A.Q. 1930-31, p. 309.

(2) Il est impossible de croire que jusqu'en 1800, le clocher de la deuxième église ait été muet. Cependant, nous n'avons pas relevé de "bénédiction de cloche" auparavant.

et Marie-Marguerite de Tonnancour, épouse de l'honorable Thomas Coffin, l'un des propriétaires des forges dont il est question dans une autre section.

Le 19 septembre 1804, Mgr Denaut autorisait les paroissiens à réparer le presbytère et à clôturer le cimetière.

DÉCÈS D'UN CURÉ

En octobre 1805, l'abbé Alexis Dorval quitte la cure de Sainte-Foy ou « il a bien fait » pour venir à S.-Geneviève et le 15 juin 1807, il reçoit en visite pastorale, Mgr J.-O. Plessis, évêque titulaire de Québec depuis 1806, lequel prélat signale son passage en laissant quelques ordonnances relativement au luminaire et aux confessionnaux de l'église.

L'abbé Dorval était de faible santé et ce fut sans doute pour aider à sa guérison qu'on lui confia une mission agreste. Quoique fatalement atteint, il faut porter au crédit de ce prêtre qu'aucun de ses prédécesseurs n'a tenu avec plus d'ordre les registres de la fabrique et ceux de l'état civil. A noter aussi que ce fut durant son séjour que les forges de S.-Geneviève dont, nous parlons ailleurs prirent leur plus grande extension. On pensa un temps, que ces usines apporteraient aux propriétaires des revenus dont profiteraient les habitants de la région. Malheureusement il n'en fut pas ainsi.

De la fin de 1811 au commencement de 1812, le curé Dorval fut gravement malade. Pendant cette maladie, il eut pour vicaire, l'abbé Pierre Viau, qui n'avait alors que deux années de prêtrise et qui devint, en 1836, le vicaire général de Mgr Lartigue, évêque de Montréal.

Le 20 août 1812, l'abbé Dorval, âgé de 41 ans, rendait son âme au Seigneur; ce fut le premier curé décédé et inhumé dans la paroisse.

Jusqu'au 5 novembre suivant, S.-Geneviève est tour à tour desservie par M. Morin, de S.-Anne et M. Vézina, de Champlain.

SECONDE INVASION DES AMÉRICAINS

Entre 1812 et 1813, tous les habitants furent mis en service actif pour la défense du Canada contre la nouvelle invasion des Américains. Nous n'avons pu relever les noms de tous les hommes de S.-Geneviève qui furent sous les armes; par les archives familiales nous n'avons que les suivants: Augustin Massicotte (plus tard major de milice et l'un des fondateurs de S.-Prosper) marié à Julie Trudel; Abraham Massicotte, époux d'Angèle Fugère; Jean-Baptiste Massicotte, époux de Reine La Fontaine et J.-B. Massicotte, époux de Julie Jacob. En 1875, ces quatre Massicotte étaient âgés de 82 à 84 ans et reçurent la pension des vétérans de 1812-13.

Ajoutons à ces noms celui de François Baril, également vétéran. Il fit la campagne dans le 4^e bataillon, obtint une pension annuelle et mourut, en 1886, âgé de 95 ans. (1)

En 1812-1813, S.-Geneviève eut pour curé l'abbé Jacques Le Bourdais, ancien secrétaire de son oncle, Mgr Panet et *«grand chasseur devant l'éternel»*, puis, au mois de décembre 1813, l'abbé Charles Hot, vint demeurer dans la paroisse. Ce fut sous son administration que l'on construisit, en 1814, une nouvelle sacristie, que l'on renouvela le toit de l'église en bardeaux et que l'on ajouta un jubé à l'intérieur de l'église.

Le 19 juin 1818, Mgr J.-O. Plessis passe à S.-Geneviève de nouveau et demande aux marguilliers d'être plus diligents à réclamer ce qui est dû à la paroisse. En conséquence, les fabriciens sont autorisés à poursuivre les débiteurs en justice. Serait-ce au cours de cette visite que l'évêque songe à promouvoir M. Hot à la cure des Grondines et à placer ici un lévite, dont l'administration sera particulièrement saillante. En tous cas, le 1^{er} octobre suivant le changement s'effectuait.

(1) *Points d'histoire*, p. 21.

SECTION VI

UNE ÈRE REMARQUABLE

L'abbé François-Xavier Côté atterrit à S.-Geneviève, un vendredi, le 17 octobre 1818. Il arrivait des Eboulements en goélette avec sa mère et tout un ménage. Madame Côté se trouva tellement dépaysée dans les méandres pourtant pittoresques de la rivière Batiscan, qu'elle voulait quitter l'endroit sans tarder (1). Peu à peu cependant, elle parut s'acclimater; l'amour maternel et l'esprit de sacrifice l'avaient emporté sur la nostalgie.

Elle ne pouvait guère imaginer que son fils, pendant plus de quarante ans, allait présider plus ou moins ouvertement aux transformations marquantes d'une mission jusqu'alors dédaignée, cependant destinée à devenir le chef-lieu du comté de Champlain.

Sans appuyer plus qu'il ne faut, il est nécessaire de donner une idée des événements qui vont se succéder.

Auparavant rappelons que S.-Geneviève, à cette époque, couvre un territoire considérable duquel, par la suite, on détachera trois paroisses. Aussi l'actif et courageux abbé Côté ne peut-il, dès 1820, s'empêcher d'en toucher un mot à son prélat, et voici ce qu'il lui écrit, le 2 avril :

« Quant à l'ouvrage, je n'en manque pas, surtout quand il faut partir pour la rivière des Envies (S.-Stanislas) pour assister les malades, comme il m'est arrivé la veille du Jeudi Saint, dans la nuit, à la dernière maison, dans le haut de la rivière; les chemins horribles ! Le Samedi Saint au matin, en arrivant, un autre malade, en bas de Batiscan, l'Office ensuite... Ad majorem Dei gloriam », (2)

(1) *Points d'histoire*, p.22.

(2) *Points d'histoire*, p.22.

LES RÉALISATIONS

La deuxième église était loin d'être luxueuse et, en 1822, l'abbé Côté put facilement convaincre les marguilliers qu'une voûte neuve et de nouveaux bancs (1) ajouteraient à l'apparence et au confort de leur temple.

Les paroissiens furent à ce point satisfaits des travaux exécutés que, d'un commun accord, ils demandent à leur pasteur de continuer à compléter la décoration générale de l'édifice.

A travers ses devoirs religieux et le service d'une paroisse très étendue l'abbé Côté parvenait à économiser assez de temps pour faire des travaux manuels et étudier la médecine. Il s'était aménagé un atelier dans le grenier de son presbytère et là il maniait le rabot, la verlope, la scie ou le ciseau, avec une adresse qui surprenait même les hommes du métier. C'était surtout pour le temple du Seigneur qu'il ouvrait le bois, et il laissa des marques de son savoir-faire. L'on conserva longtemps des devants d'autels qu'on disait avoir été façonnés par lui.

N'est-ce pas à cause de sa compétence que Mgr Plessis, en 1823, chargea l'abbé Côté de se rendre à Champlain et de lui faire rapport sur la construction projetée d'un nouveau presbytère en cette paroisse ?

Le 16 février 1825, les habitants de S.-Geneviève croient le temps venu de demander que leur paroisse soit érigée canoniquement. A cet effet, ils adressent à Mgr Plessis une longue supplique dans laquelle ils invoquent entre autres faits :

— que leur paroisse qui n'existe que de nom, a une étendue de 9 milles de largeur sur 7½ milles de longueur :

— qu'elle couvre une partie des seigneuries de Batiscan, de Ste-Anne, de Ste-Marie et de Champlain ;

— qu'en ce territoire se trouve environ 800 arpents de terre de front, qu'il y a 225 familles, formant une population de 1300 âmes dont 800 communiant ;

(1) Jadis, en bien des localités "chacun faisait lui-même ou faisait faire son banc" (Trudelle, Histoire de Charlesbourg)

— que dès qu'ils auront obtenu le décret ecclésiastique requis en pareil cas, les paroissiens solliciteront du Gouvernement des lettres patentes qui accorderont à la nouvelle paroisse une existence civile dont il est besoin...

Cette requête fut présentée par 139 tenanciers. La mission de S.-Stanislas fit une semblable demande, mais Mgr Plessis souffrait alors de la maladie à laquelle il devait succomber quelques mois plus tard et il ne prit aucune décision.

Malgré ce contre temps, l'abbé Côté projetait des modifications nouvelles à l'église et au presbytère, puisque le 22 décembre 1825, Mgr Panet, le nouvel évêque, demandait à l'actif curé de ne pas trop exiger des paroissiens dans le moment.

Esprit toujours en éveil, l'abbé Côté, pour avoir vécu à Vaudreuil, et avoir connu le fameux calvaire d'Oka, imagina d'en faire une sorte de réplique sur le coteau du village, tout près de l'église. Il en obtint le permis de Mgr Panet, et cent ans après la construction du premier presbytère, le 23 septembre 1827, le curé de S.-Geneviève faisait bénir un chemin de croix, érigé en plein air, sur la terre de François Magny, capitaine de milice.

Le 21 novembre 1828, Mgr Panet avise le curé Loranger de Champlain que des habitants domiciliés dans les profondeurs de la seigneurie de Champlain, désirent être réunis aux missions de S.-Stanislas et de S.-Geneviève et il demande à M. Loranger s'il s'objecte (1).

Apparemment, M. Côté, qui desservait les deux missions n'y voyait pas d'inconvénient.

Un an plus tard (1829), Mgr Panet, en visitant S.-Geneviève, défend de faire servir la sacristie aux réunions des paroissiens après la messe et il conseille la construction d'une salle publique. Intéressante et sage, cette suggestion fut-elle agréée? Nous n'avons pu le savoir. Il en sera de nouveau question longtemps après.

(1) R.A.Q. 1833-34, p. 413,5

Il n'est pas hors de propos de noter ici que l'arpenteur Joseph Bouchette, dans son « *Dictionnaire topographique du Bas-Canada* », paru en 1832, publie des tableaux statistiques qui indiquent que S.-Geneviève a fait beaucoup de progrès. D'abord, elle a une population double de celles de S.-Stanislas et de Batiscan réunies.

On y produit beaucoup plus de blé, avoine, pois et pommes de terre et on y élève deux fois plus d'animaux domestiques.

Par contre, S.-Stanislas a un moulin à moudre le blé et trois moulins à scie.

Evidemment l'industrie forestière s'est éloignée des terres défrichées pour se rapprocher des régions en « bois debout ».

L'ÉRECTION CANONIQUE

Avec le 16 août 1833, se réalise un rêve longtemps caressé S.-Geneviève obtient son érection canonique, et l'année suivante (1834), Mgr Signay permet que l'on dépense 130 louis pour réparations à l'église.

Puis, en 1837, on confie à l'architecte Milette d'Yamachiche la décoration de l'intérieur de l'édifice et probablement la rénovation de la façade, car les anciens rapportent qu'il lui donna l'apparence de celle d'Yamachiche.

Au mois de février 1838, Charles-Auguste Fay est chargé de construire un orgue. (Voir section XIV.) Le 30 juin suivant, une statue de sainte Geneviève est bénite et fixée sur le frontispice de l'église.

Au point de vue civil les années 1844-1847 restent mémorables. Le comté de Champlain venait d'être gratifié d'un bureau d'enregistrement dont, le 1er mars 1844, le notaire Ferdinand Filteau était officiellement chargé. (Voir section XVIII)

Durant la session mars-novembre 1845 du parlement du Canada fut votée la loi « *qui pourvoyait à l'érection des municipi-*

palités de paroisses ». (1) En conséquence, le 14 juillet 1845, les citoyens de S.-Geneviève procédaient à l'élection du premier conseil municipal et celui-ci choisit ses officiers le 20 juillet. (Voir section XVI.)

L'année suivante (1846), la commission scolaire prenait existence. (Voir section XVI.)

En 1846 également, le chemin de croix hors de l'église de S.-Geneviève est remplacé ; le nouveau est fixé à l'intérieur du temple, et le grand Christ en croix de l'ancien « chemin » est donné aux habitants de la région Rivière-à-Veillet qui l'érigent le long de la grande route.

De passage à S.-Geneviève, en 1847, Mgr Signay autorise la reconstruction de la sacristie.

Puis le 21 novembre 1849, l'abbé Côté bénit l'église de S.-Prosper et il y célèbre la première messe. (2)

LA FIN D'UNE CARRIÈRE

Très éclairé, l'abbé Côté possédait une bibliothèque et, comme les livres et les journaux étaient plutôt rares à cette époque, il les prêtait volontiers à ceux qui les lui demandaient.

Mieux encore, comme les classes populaires avaient peu de ressources, le curé Côté, toujours compatissant, se privait pour habiller ou nourrir les nécessiteux. C'est probablement cet esprit de charité qui le porta à étudier l'art de soigner ses semblables. Bien des localités manquaient de médecins et en son ministère, le curé avait l'occasion d'assister à bien des scènes pénibles, d'être témoin de bien des souffrances, sensible il voulait soulager ses ouailles.

(1) VIII, Victoria, ch. 40. Pour la municipalité on adopta "les limites pour fins paroissiales établies par les décrets canoniques de 1833."

(2) Sur cette cérémonie, voir E. Talusier *Autour du Clocher Natal*, pp. 56 et 64.

Par ce qu'on rapporte des remèdes qu'il ordonnait et des traitements qu'il préconisait, on voit que le curé Côté ne manquait pas de connaissances médicales.

A sa mort, il possédait des ouvrages de médecine dont deux, sinon plus, furent conservés par feu le notaire Filteau, ensuite par feu le docteur F.-X. Baril.

Est-ce dans ces gros bouquins in-folio qu'il avait puisé ses recettes, entre lesquelles il en est une qui resta longtemps connue : *L'Eau divine*, dont nous parlerons à la section XII.

Ainsi, cet humble prêtre perdu dans la profondeur de la vieille seigneurie de Batiscan, réussit à la fois, à rendre service comme artisan, comme guérisseur et comme ministre du Seigneur.

C'est une digne figure à placer dans la galerie de nos valeureux pasteurs. Il ne perdait pas une minute de son temps précieux; diligent et persévérant, il passait, de ses devoirs religieux, à des études médicales et aux travaux manuels, faisant tout pour la plus grande gloire de Dieu.

Rien d'étonnant, alors, si ce curé modèle a laissé des traces profondes dans le cœur de ses paroissiens et s'il fut remarqué par ses supérieurs.

C'est Mgr Cooke qui le surnomma, dans une lettre du 13 janvier 1853, « le pilier de l'épiscopat », c'est lui aussi qui lui conféra la dignité d'archiprêtre, accordée jadis au plus ancien d'ordination ou qui était désigné comme le plus éminent.

La mort de l'abbé Côté, le 1er mars 1862, fut le signal de scènes typiques. Toute la paroisse et quantité de gens éloignés voulurent défilier devant sa dépouille mortelle et emporter quelque relique de cet ecclésiastique vénéré; plusieurs réussirent à couper des mèches de ses cheveux et des morceaux de ses habits, tant l'admiration et la confiance étaient grandes.

SECTION VII

NOUVEAUX CURES

L'abbé Chabot remplaça feu l'archiprêtre Côté. Il était procureur de l'évêché des Trois-Rivières lorsqu'il vint prendre le siège curial de S.-Geneviève, en octobre 1862. Peu robuste, sans doute, il ne resta qu'un an dans la paroisse. A la Toussaint de 1863, il se retira à S.-Pierre-les-Becquets.

Vint alors un prêtre qui fut l'émule de l'abbé Côté. Sous son administration, se produisirent plusieurs événements religieux et civils qui contribuèrent à augmenter le bon renom de S.-Geneviève.

Né aux Trois-Rivières en 1825 et ordonné à Québec en 1850, l'abbé René-Alfred Noiseux avait été vicaire, missionnaire, desservant et curé en diverses localités avant de venir à S.-Geneviève, le 7 novembre 1863.

FÊTE EXCEPTIONNELLE

En 1865, le *Journal des Trois-Rivières*, signale un événement qu'il suppose peu fréquent. Il nous a paru tel, à ce point, que nous résumons le récit qui parut alors et que des anciens du comté de Champlain ont conservé dans leurs mémoires familiaux.

« La paroisse de S.-Geneviève-de-Batiscan vient d'être témoin d'une cérémonie bien pieuse et bien touchante et qu'il ne lui avait jamais été donné de voir auparavant (ni après croyons-nous).

« Mardi, le premier août 1865, M. François Trudel et sa femme, dame Marguerite Nobert ont célébré leurs noces d'or. Et ce qui n'a pas peu contribué à relever l'éclat de cette fête, cinq couples de jeunes messieurs et demoiselles rayonnants des charmes de leur âge et pleins d'espérance ont contracté mariage le même jour.

« Voici les noms des dix jeunes époux qui étaient à côté de M. et Mme Trudel. M. Joseph Brouillet et Mlle Zoé Trudel;

M. Léger Rivard et Mlle Anne Lizée; M. Désiré Mayrand et Mlle Odille Baril; M. Hubert Nobert et Mlle Victoria Rivard; M. Delphisse Dessureau et Mlle Zoé Nobert. »

Autre fait à noter: parmi les jeunes mariés se trouvaient une fille, une petite fille, deux neveux et trois nièces des vénérables jubilaires.

« La messe fut célébrée par M. l'abbé R.-A. Noisieux, curé du lieu, qui prononça une belle et touchante allocution.

« L'église décorée avec un goût tout particulier était remplie, d'une foule de fidèles qui étaient accourus de toutes parts pour assister à une fête aussi rare que belle.

« A l'orgue, il y avait des musiciens et des chantres préparés avec le plus grand soin, qui durant l'office exécutèrent un excellent programme. Tous les assistants déclarèrent qu'ils n'avaient rien entendu de mieux dans les églises de nos campagnes.

« La cérémonie terminée, quatre-vingts des parents et amis de M. et Mme Trudel se rendirent à leur demeure où les attendait un repas préparé avec art et auquel tous prirent part avec cette gaieté et cet entrain que l'on rencontre toujours chez nos bons Canadiens.

« Enfin, après avoir passé la journée dans la gaieté la plus franche, on se retira à une heure avancée de la soirée, chacun emportant d'une telle fête, un souvenir qui subsiste encore. »

LA TROISIÈME ÉGLISE

La grande œuvre de l'abbé Noisieux fut la construction d'une nouvelle église paroissiale. Celle de 1755 avait des murs en moellons. Son intérieur était enjolivé de bois sculpté et les paroissiens l'aimaient bien. Mais le toit ainsi que les galeries latérales, entre le jubé et le maître autel, « cédaient sous le poids des ans », surtout elle devenait trop exigüe. Que décider? Agrandir l'ancienne ou en ériger une autre?

Finalement, les fabriciens s'arrêtèrent à ce dernier parti et, le 2 janvier 1869, le notaire Louis Guillet rédigeait le marché par

lequel Zéphirin Perrault, entrepreneur et architecte de Deschambault, s'engageait à bâtir en pierre, une église de 130 pieds et une sacristie de 40 pieds, conformément aux plans et devis. Pour ces travaux, M. Perrault recevrait la somme de \$16,000.

Les fondements étaient avancés lorsqu'on jugea bon de modifier le premier plan. Au lieu d'un seul clocher, on convenait de faire deux fausses tours et deux clochers. Ce nouveau contrat fut reçu par le notaire Louis Guillet, le 24 juin 1870, puis, le 17 juillet 1870, avait lieu la bénédiction de la pierre angulaire de l'église. L'officiant fut l'abbé Caron, vicaire général et administrateur *pro tempore* du diocèse des Trois-Rivières.

Le 12 décembre 1871, S. G. Mgr Lafêche présidait la consécration du nouveau temple. Cette touchante cérémonie se fit avec éclat. Musique instrumentale, chant et décorations, tout fut du meilleur goût. Parmi les assistants on notait: les abbés L.-S. Rheault et Louis Richard, le premier, procureur de l'évêché, et le second, préfet des études du séminaire diocésain; aussi les curés de presque toutes les paroisses du comté de Champlain.

L'année suivante, 27 février 1872, le vicaire général Caron bénissait le chemin de croix du temple.

MILICIENS

Généralement on fixe à 1866-67 l'attaque du Canada par les Fénéens. On oublie qu'en 1865, les *patriotes* irlandais firent un premier mouvement et que nos volontaires partirent pour la frontière.

A cette date, on recruta deux compagnies de Canadiens français qui furent dirigées vers Niagara. L'une de ces compagnies était de la Rivière-du-Loup, en bas, et l'autre du district des Trois-Rivières. Sur ces miliciens, Benjamin Sulte a raconté d'agréables souvenirs dans la *Presse* du 6 décembre 1897.

Entre ceux qu'il mentionne particulièrement, nous relevons: * *Lafrenière, Côté, les deux Saint-Arnaud, Edouard Massicotte,*

tous de S.-Geneviève-de-Batiscan et tous excellents « drilles, » surtout F.-X. Côté et Lafrenière qui étaient de grande taille. »

« L'un des Saint-Arnaud, sergent instructeur et bon musicien, commandait en imitant à la perfection la voix de tous les officiers supérieurs... Le contingent de S.-Geneviève ne déparait pas notre compagnie, je vous l'assure. »

Il est possible que quelques-uns d'entre eux retournèrent aux frontières en 1866 et 1867, mais Edouard Massicotte, son engagement terminé, se fixa à Montréal et il est le premier du nom qui ait fait souche dans la métropole.

ZOUAVES

En l'année 1868, douze jeunes gens du comté de Champlain s'enrôlèrent dans les détachements des zouaves pontificaux en partance pour l'Italie.

De S.-Geneviève, dans le 1er détachement, il y avait Alphée Massicotte; dans le 2e, F.-X. Côté, dans le 5e, F.-X. Rivard et Henri Saint-Arnaud.

Le 24 juin 1874, la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal célébra le quarantenaire de sa fondation par des manifestations mémorables : messe, convention, procession et banquet auxquels furent invités tous les Canadiens du Canada et des Etats-Unis.

Dans la procession, longue de plusieurs milles, figurèrent les zouaves pontificaux, retour de Rome...et ils furent acclamés plus qu'on ne peut dire. Les vétérans étaient précédés par leur drapeau, confié à la garde de quatre anciens sous-officiers, dont l'un était Alphée Massicotte. (1)

(1) Sur ses deux années de service à Rome, il y a des détails intéressants dans *Autour du Clocher Natal*, pp. 142-4.

LUTTES POLITIQUES

Au mois de février 1874, grande bataille électorale. M. Hippolyte Montplaisir fut élu député à la Chambre des Communes, mais il ne l'emporta que par onze voix sur son estimé concurrent, le notaire Robert Trudel de Ste-Geneviève. Le vainqueur avait obtenu 1063 voix et M. Trudel 1052.

Aux élections provinciales de 1875, la lutte se fit dans le comté de Champlain entre le docteur Georges-H. Dufresne, de Ste-Geneviève, et le notaire Dominique-N. Saint-Cyr, de S-Anne. Ce dernier fut élu, puis, un jour, il abandonna la politique et le notariat pour accepter la direction du musée de l'Instruction publique. S'étant consacré à l'étude des plantes et des oiseaux, il a été considéré comme un des savants naturalistes de son époque. Quant à M. Dufresne, il devint régistrateur du comté de Champlain.

AFFREUX MALHEUR

Le premier mai 1877, vers onze heures du matin, un éboulement se produisit, sur la rivière-à-Veillet, à un mille au nord du village de S.-Geneviève.

La partie écroulée était en bois debout ; elle avait une étendue d'environ six arpents en longueur, quatre en largeur et trente à quarante pieds en profondeur.

Cette masse de terre, en tombant dans le lit étroit de la rivière souleva une vague de trente pieds de hauteur qui alla s'abattre quelques arpents plus bas, sur le moulin de Xavier Massicotte et le détruisit complètement. (1)

Au moment de l'éboulement, M. Jean Cloutier causait sur la chaussée du moulin avec M. Massicotte. M. Cloutier

(1) *Ce moulin était sur la terre qui appartient aujourd'hui à M. Hubert Carpentier.*

fut emporté par la vague et disparut, mais le meunier Massicotte put se cramponner à un poteau et sauver sa vie.

Dans le moulin, il y avait six personnes : Samuel Lanouette, sa femme, trois enfants, puis Ferdinand Gervais. Tous furent entraînés avec les débris; cependant les sieurs Lanouette et Gervais projetés sur le rivage sans connaissance, purent être ranimés. La catastrophe avait causé la mort de cinq personnes. La nouvelle du sinistre se répandit partout, et bientôt, tant de S.-Geneviève que des paroisses voisines, au-delà de mille personnes accoururent.

Environ deux cents d'entre elles se mirent à faire des fouilles dans les décombres. On retira d'abord le corps d'un enfant, le lendemain celui d'un autre enfant et, le trois mai, les corps de dame Lanouette et de M. Cloutier. La cinquième victime, une petite fille de six semaines, ne put être retrouvée.

Le curé Noiseux, de S.-Geneviève, le curé Roberge, de S.-Prosper, et le curé Gouin, de S.-Anne, assistèrent aux fouilles et contribuèrent à entretenir le courage et l'ardeur des travailleurs.

Par ce désastre, Samuel Lanouette perdait ses trois enfants et sa femme, Célanire Romaré, âgée de 21 ans seulement.

La famille Cloutier éprouvait une perte douloureuse. Jean Cloutier, cultivateur, âgé de 58 ans, était maire de S.-Prosper. Quatre de ses filles étaient religieuses et deux de ses fils étaient prêtres. L'un d'eux devint évêque des Trois-Rivières, l'autre fut curé de Champlain.

A noter: des trois hommes qui échappèrent à la mort, lors de l'éboulement, Ferdinand Gervais était le seul survivant en 1935.

Le récit circonstancié de ce grand malheur a été publié en 1877 dans le *Journal des Trois-Rivières*, dans l'*Opinion publique* de Montréal et plus tard dans l'histoire de la paroisse S.-Prosper qui a pour titre « Autour du clocher natal », et pour auteur une révérende religieuse qui signait E. Talusier.

PARACHEVEMENT DE L'ÉGLISE.

Revenons aux événements religieux: le 13 mai 1875, les tombes des défunts curés Dorval et Côté sont transférées au-dessous de la chapelle de Notre-Dame-du-Rosaire de la nouvelle église. Celle-ci n'était encore qu'extérieurement terminée. Bien des causes avaient empêché la poursuite des travaux. Quelques mois après la commotion de mois de mai 1877, la paroisse se ressaisit et le 17 septembre, le notaire Robert Trudel consigne dans ses minutes le marché intervenu entre les marguilliers et Alfred Giroux, architecte de Saint-Casimir *pour faire et parfaire l'intérieur de l'église et de la sacristie, ainsi qu'une allonge qui servira de chapelle à la sacristie.*

BÉNÉDICTION DE TROIS CLOCHES

En 1883, le 8 juillet, avait lieu la bénédiction solennelle de trois cloches, achetées à Baltimore, E.-U. Leur poids respectif était de 1540, 1050 et 730 livres. On les avait payées neuf cent vingt dollars.

La cérémonie fut faite par M. le vicaire général Charles-C. Caron, chapelain des Ursulines. Les cloches reçurent les noms suivants :

— *Marie*. Parrains et marraines: Robert Trudel, notaire et son épouse; F.-X. Massicotte et son épouse.

— *Anne*. Parrains et marraines: Ferdinand Filteau, notaire, et sa fille, dame A. Therrien; F.-A. Baribeau et son épouse.

— *Geneviève*. Parrains et marraines: Tancrede Trudel, notaire, et son épouse; Olivier Gervais et son épouse.

LE PROCÈS DE RIEL

Nous voici à 1885, la révolte des Métis de l'Ouest, l'arrestation de Louis Riel et son procès ont ému le Canada français. De toutes parts, dans la province, notre peuple, sans distinction

de parti politique, éprouve de la sympathie pour les vaincus, et l'on supplie les autorités de se montrer indulgentes. S.-Geneviève veut prendre part au mouvement et voici en quels termes, l'*Étendard* de Montréal, dirigé par le sénateur F.-X.-A. Trudel, qui comptait tant de parents et d'amis dans le comté, fait le compte-rendu d'une réunion :

** Dimanche, le 23 août 1885. — Assemblée des citoyens de S.-Geneviève convoquée par le maire Philippe Trudel et tenue dans la grande salle du lieutenant-colonel Massicotte, à l'issue du service divin. M. le maire est nommé président et M. D.-T. Trudel, notaire, secrétaire. On y adopte, à l'unanimité, les résolutions pour protester contre la condamnation à mort de Louis Riel, puis on décide de présenter une adresse au Gouverneur général le priant de commuer ladite sentence. Cette adresse fut signée par le maire P. Trudel, l'abbé R.-A. Noisieux, curé; l'abbé H. Baril, directeur du séminaire des Trois-Rivières; Robert Trudel, notaire et député; G.-H. Dufresne, registrateur; F. Filteau, notaire; Th. Prendergast; Narcisse.-P. Massicotte; F.-A. Nobert; C. Veillet; C. Trudel; J.-H. St-Arnaud; Irène Johnson et J.-A. Massicotte.*

Trois mois après, nouvelles protestations, cette fois, par les maires du comté.

Résumons le communiqué paru dans la *Presse* du 7 décembre 1885 :

— 25 novembre. — Session générale du conseil du comté de Champlain tenue à S.-Geneviève. Présents: Théophile Trudel, préfet et maire de S.-Prosper; Joseph Massicotte, maire de Champlain; J.-A. Levasseur, maire de S.-Maurice; L. Jolin, maire de S.-Anne-de-la-Pérade; Philippe Trudel, maire de S.-Geneviève, et H. Montplaisir, député et maire du Cap-de-la-Madeleine.

Sur motion de M. Montplaisir, secondée par J.-A. Massicotte, il a été résolu:

— Que l'exécution de Louis Riel, chef des Métis dans les circonstances actuelles, eu son état mental et la recommandation du juge à la clémence de la Couronne est un acte inique, arbitraire et une calamité nationale;

— *Que chez les nations civilisées la peine de mort n'est plus infligée pour crimes politiques;*

— *Que ce conseil regrette que le gouvernement soit resté sourd à la voix de la population canadienne-française qui demandait la commutation;*

— *Que ce conseil... proteste énergiquement contre la pendaison de Riel... etc. Signent: le Préfet et le Secrétaire.*

A la suite de cette ébullition, l'honorable J.-J. Ross, médecin de S.-Anne et premier ministre de la Province, décida de dissoudre l'Assemblée législative et d'en appeler au peuple le 14 octobre 1886.

A cette élection, le docteur Ferdinand Trudel fut élu député du comté de Champlain. Né à S.-Geneviève, il succédait à feu le notaire Robert Trudel, lui aussi enfant de la paroisse. Fait à noter: depuis 1830, quatre Trudel avaient obtenu la pluralité des suffrages: Olivier, en 1830; F.-X.-Anselme, en 1871; Robert, en 1881 et Ferdinand, en 1886.

QUELQUES INDUSTRIES

Durant l'administration du curé Noiseux, il se trouva des citoyens qui, en cherchant leur bien-être, contribuèrent à améliorer la situation matérielle des travailleurs de la paroisse, chef-lieu du comté.

Vers 1856, année de son mariage avec Mlle Julie Lajoie, l'artisan Charles Deguise établissait une petite tannerie, sur la rive ouest de la Batiscan.

Ayant réussi à se former une clientèle, il pensa qu'il lui serait avantageux de placer son industrie près du village et il y transporta sa tannerie.

Il s'essaya en plus dans la fabrication des chaussures et lorsqu'il s'éteignit en 1886, tout prospérait. Son fils Clovis, industriel né, prit la direction des ateliers du défunt et leur fit donner un rendement encore plus considérable.

Attiré par la spéculation foncière, M. Clovis Deguise alla demeurer à Montréal et il céda la manufacture de S.-Geneviève à une compagnie dont firent partie feux J.-E. Biron, Eugène Saint-Arnaud et autres. (voir section XIX).

En l'an 1868, les villageois se constituent en société pour la construction d'un aqueduc et ils en confient la direction à MM. Charles Deguise, Dosithée Lacoursière et Narcisse-P. Massicotte. Cet aqueduc, plusieurs fois amélioré, fonctionne encore.

On peut placer parmi les industriels, le sieur Onésime Pronovost qui, entre 1870 et 1880, environ, avait, à la rivière-à-la-Lime, une grande maison pour l'époque où il logeait et tenait magasin. Son négoce principal était le troc du bois de corde pour des marchandises. Presque toujours, ce bois était ensuite chargé sur des goélettes à destination de Montréal, car, avant 1890, bien des citadins refusaient de chauffer leur demeure au charbon.

Nombre d'entre eux, nés à la campagne, gardaient souvenance des pétillantes et « aromatiques » flambées de bûches d'érable et de chêne, au foyer paternel, et ils considéraient la houille noire, comme un combustible malpropre, malodorant et dangereux.

ANNÉES DE DEUIL

De 1882 à 1894, S.-Geneviève fut attristée par la disparition de citoyens qui avaient contribué à mettre leur paroisse en évidence. Sans pouvoir tous les nommer, mentionnons: le docteur Joseph Trudel, 1882; le notaire et député Robert Trudel, 1886; l'industriel Charles Deguise, 1886; le docteur et registrateur G.-H. Dufresne, 1894; puis celui qui avait tenu la cure avec tant de dignité, depuis 1863, l'archiprêtre et chanoine Noiseux. On apprit son décès, le 27 avril 1894. Le défunt était alors âgé de 69 ans et il avait fourni à sa paroisse une administration fructueuse. Sa dépouille mortelle fut déposée dans la crypte de l'église.

SECTION VIII

ADMINISTRATION DE L'ABBE BELLEMARE

A M. Noiseux, succéda l'abbé Charles-Théodore Bellemare. Né à Yamachiche, le 3 avril 1846, il était fils de Joseph Bellemare et de Marie-Hermine Gervais.

Après son ordination à Yamachiche, le 11 octobre 1868, l'autorité diocésaine l'avait chargé du vicariat de S.-Guillaume d'Upton.

En 1871, il devint curé de S.-Gabriel de Shatford; en 1873, de S.-Louis de Blandford; en 1875, de Shawinigan; enfin le 4 octobre 1894, la cure de S.-Geneviève lui était confiée. C'est à cet endroit qu'il devait donner toute la mesure de sa vie de devoir.

Délicat, zélé et toujours affable, il s'attira la confiance et l'estime de tous.

Pour occuper ses courts loisirs, il cultiva la généalogie. Dès son arrivée, il se mit à préparer de volumineux index des registres paroissiaux. La méthode qu'il adopta est à ce point avantageuse que, très souvent, ses index fournissent les renseignements désirés sans qu'il soit besoin de recourir aux registres. Mieux encore, il composa des répertoires des familles établies depuis longtemps en sa paroisse, en sorte qu'il était facile de relever les degrés de parenté qui pouvaient exister entre les générations nouvelles.

Erudit, amateur d'art et des choses du passé, il saisit, en 1896, l'occasion de visiter le pays de ses ancêtres et surtout Rome, la ville éternelle, d'où il remporta le trésor qu'il estimait entre tous: une chasuble en drap d'or, bénite par Sa Sainteté le pape Léon XIII.

Avec l'année 1897, M. Bellemare fait reconstruire par M. Mérule, entrepreneur de Lachevrotière, une maison presbytérale améliorée. Pour la nouvelle construction, le rez de chaussée de

l'ancien presbytère, devint une cave sur laquelle on ajouta les étages nécessaires.

Le 5 juin 1898, avait lieu la bénédiction d'une statue de saint Antoine de Padoue. A cette cérémonie officia Mgr Laflèche et ce fut la dernière fois que ce prélat visita la paroisse.

Le 14 juillet suivant, la nouvelle se répandait partout, que le Canada venait de perdre l'un de ses fils les plus éminents.

UN ORATOIRE PARTICULIER

Intercalons ici une note qui intéressera les archéologues.

En 1870, alors qu'on démantelait le temple érigé en 1755 et dans lequel cinq générations avaient assisté aux impressionnantes cérémonies du culte catholique romain, des paroissiens, saisis de regrets, obtinrent le permis de garder des souvenirs de l'édifice.

Un tiers de siècle après, demoiselle Bernadette, fille du lieutenant-colonel Napoléon Saint-Arnaud, rassembla partie de ces souvenirs: une statue de la Vierge, des têtes d'anges, des boiseries d'autel, un vieil harmonium, en usage avant l'orgue et autres choses, puis les disposa avec goût dans une chambre de la maison paternelle.

Intelligente et cultivée, pieuse, modeste et bonne musicienne, Mlle Saint-Arnaud réussit à se former un oratoire particulier où elle aimait méditer et prier, au cours de la maladie qui la terrassa finalement, à la fleur de l'âge, en 1922.

En respectueuse mémoire de la défunte ses parents conservent encore son oratoire en l'état qu'elle le quitta.

LA VIE DE SAINTE GENEVIÈVE

Le 11 décembre 1899, M. le curé Bellemare avait l'honneur d'être nommé chanoine de l'église cathédrale.

Profitant d'une période de prospérité, M. le curé s'ouvrit

à ses paroissiens du désir qu'il avait d'embellir le temple paroissial, en faisant peindre, dans la voûte, des tableaux rappelant les principaux événements de la vie de sainte Geneviève.

La suggestion fut acceptée et le 9 février 1908, l'on confia le travail à l'artiste Louis-Eustache Monty, élève de Napoléon Bourassa. Ce peintre travaillait avec un rare souci du détail et du coloris et ne termina son œuvre qu'en 1909. Au cours de sa vie, M. Monty a décoré près de deux cents églises tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Il mourut à Montréal en 1933.

HEUREUSE COINCIDENCE

M. le chanoine Bellemare avait été impressionné par « l'heureuse coincidence de deux événements » qui valut à ses paroissiens d'être témoins d'une fête inoubliable, le 15 juillet 1907.

Mgr Baril récemment élevé à la dignité de protonotaire apostolique faisait une visite à S.-Geneviève sa paroisse natale; tandis que M. l'abbé Emile Trudel, un autre enfant de la paroisse, et neveu de Mgr Baril, après avoir reçu l'onction sacerdotale de Mgr F.-X. Cloutier, aux Trois-Rivières, se rendait à S.-Geneviève pour y célébrer sa première messe... « *A cette occasion, la paroisse se paroisait et ce fut au son des cloches que le cortège fit son apparition. La foule qui stationnait devant l'église reçut la bénédiction de S. G. Mgr Cloutier venu, par sa présence, rehausser l'éclat de cette fête.* »

« *La fanfare de la paroisse salua par une marche brillante, l'arrivée des distingués visiteurs... Dans la soirée, le village donna un concert des mieux réussi... Le lendemain, à 7h. les fidèles assistèrent à la première messe de l'abbé Emile Trudel... A 9½h. Mgr Baril, revêtu des ornements de sa nouvelle dignité, officiait « *Modo pontificali* », avec comme diacre, l'abbé Emile Trudel et comme sous-diacre, l'abbé Donat Baril, professeur au Séminaire... Mgr Cloutier, assistait au trône, accompagné de MM. les chanoines Marchand et Lafèche... Au Chœur on remarquait plusieurs prêtres.* »

L'union chorale chanta la messe avec une précision remarquable et Mgr Cloutier prononça le sermon « au cours duquel, il rappela les états de service de Mgr Baril... Immédiatement après l'office divin, M. Eugène Saint-Arnaud, maire de la paroisse, vint au nom des citoyens lire une adresse à Mgr Baril, Mlle Annette Baril présenta les hommages de sa famille, puis Mlle Jeanne Frigon offrit une bourse et un bouquet... Un banquet fut donné au presbytère et, vers 2 h. de l'après-midi, eut lieu le départ de Mgr Cloutier qui reprenait sa visite pastorale interrompue par cette fête... Ensuite, M. Côme Trudel, père du nouveau prêtre, invita à dîner les héros de la fête et les membres du clergé. La soirée se passa dans l'intimité familiale... »

Le 17 septembre 1909, sentant ses forces défaillir, M. le chanoine Bellemare est contraint de quitter les paroissiens qui lui étaient attachés pour se retirer chez son frère l'abbé P.-A.-A. Bellemare, curé de Batiscan.

C'est là qu'il s'éteignit le 21 février 1911. Trois jours après, on inhumait à S.-Geneviève, celui qui avait été « un père dévoué au bonheur de ses enfants ». Ses obsèques furent imposantes.

SECTION IX

ADMINISTRATION DE L'ABBE LESIEUR

A la cure laissée vacante, l'autorité diocésaine désigna un prêtre dont nous ne pouvons ici que résumer la belle carrière. Mais le peu que nous offrirons sera complété, un jour ou l'autre, par ceux qui reprendront notre esquisse hâtive.

L'abbé Joseph-Arthur Lesieur descend de Charles Lesieur qui fut procureur fiscal de la seigneurie de Batiscan, au XVII^e siècle. Il naquit à Yamachiche, le 13 juin 1858, de Pierre-Eugène Lesieur, industriel et d'Aurélie Lemire. Après ses études classiques à Joliette, il fut ordonné aux Trois-Rivières par Mgr Lafleche, le 22 décembre 1888. Professeur de rhétorique au séminaire de Joliette, (1888-1890) ; vicaire à Cohoes,

N. Y., (1890-1891); à Biddeford, Maine, (1891-1900); professeur de rhétorique au séminaire des Trois-Rivières, (1900-1902); curé de Saint-Alexis-des-Monts, (1902-1909); il prit possession de la cure de S.-Geneviève le 4 octobre 1909.

L'abbé Lesieur n'était pas inconnu de ses nouveaux paroissiens. On savait qu'il était un érudit, qu'il possédait bien l'histoire de l'Eglise, qu'il s'était adonné à l'étude des problèmes sociaux et des questions ouvrières, sans oublier l'histoire du Canada.

Sa voix grave, ajoutait du relief à son éloquence d'autant plus vivante, qu'elle s'appuyait sur un esprit d'une rare finesse, sur des connaissances très variées.

Ainsi que nous l'avons dit, il ne nous est pas possible de relever tous les faits de son administration, nous devons donc nous limiter aux suivants.

En octobre 1911, l'abbé Lesieur obtint de reporter au nord du village, le cimetière qui jusqu'alors se trouvait le long de l'église.

En 1917, il dirigea la construction d'une salle paroissiale, les citoyens fournissant une partie des matériaux et la main d'œuvre gratuitement. Les recettes de séances données par les jeunes gens suffirent à payer ce qu'il fallut acheter.

N'est-il pas intéressant de rappeler que M. Lesieur donnait enfin existence à une suggestion faite plus d'un siècle auparavant (1829) par Mgr Panet, lors d'une tournée pastorale ?

Au cours de l'année 1921, M. le curé faisait ériger, sur la place de l'église, une statue du Sacré-Cœur que feu le notaire Tancrède Trudel avait donnée à la paroisse. Puis, en 1922, il fit le voyage à Rome.

Le 27 août 1923, cérémonie marquante. M. Côme Trudel et son épouse Eléonore Baril célébraient leurs noces d'or. Tous deux descendaient de familles aux alliances nombreuses et on peut dire que ce fut une fête paroissiale. A la messe officiait l'abbé Emile Trudel, fils des jubilaires, assisté de diacre et de sous diacre. Au chœur, la musique instrumentale et vocale furent heureusement réussies.

De l'église on se rendit à la demeure des héros du jour pour prendre part à un banquet. Y furent présents : M. le curé Lesieur, les abbés Donat Baril, Arthur Baril et Emile Trudel, M. le notaire et madame J.-A. Trudel, M. et Mme Arthur Massicotte, aussi, tous les frères et sœurs des jubilaires ou leurs enfants.

Comme l'abbé Lesieur joignait à une culture littéraire et pédagogique une précieuse expérience de l'ordre social, il voulut doter S.-Geneviève d'une école dont le niveau pourrait graduellement s'élever. Avec tact et tenacité, il obtint ce qu'il désirait et ce sera l'œuvre capitale de son séjour à S.-Geneviève.

A l'été de 1924, les paroissiens saluaient l'arrivée des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge. Les fondatrices de la nouvelle école étaient Soeur Marie de l'Eucharistie, supérieure; Soeur Henri-Benjamin; Soeur Saint-Jacques et Soeur Bernadette du Rosaire.

En 1926, Mgr Cloutier honora celui qui avait consacré toute une vie à l'étude, à l'enseignement, à la direction des fidèles et, le 5 octobre, l'abbé Lesieur était investi chanoine.

Sa santé déclinant, le digne curé demanda un auxiliaire qui lui fut accordé et depuis M. Lesieur mène une existence plus calme, se consacrant à ses pratiques de piété préférées.

SECTION X

ADMINISTRATION DE L'ABBE JACOB

L'abbé Arthur Jacob est né à S.-Geneviève le 19 mai 1892, de Ernest Jacob, industriel et de Victoria Massicotte. Ses études classiques et théologiques terminées, il était ordonné le 30 juin 1918, par S. G. Mgr Forbes. Après avoir été professeur de latin au séminaire des Trois-Rivières de 1918 à 1923, et professeur de latin et de grec en rhétorique de 1923 à 1928, on le chargea de la direction du grand séminaire de 1928 à 1932.

En plus, à partir de 1922, il avait été, presque sans interruption, aumônier des Sœurs Dominicaines du Rosaire, aux Trois-Rivières.

Obligé de quitter l'enseignement ainsi que le directorat pour cause de santé, il est envoyé à S.-Geneviève le 30 juin 1932, à titre de vicaire auxiliaire de M. le chanoine Lesieur.

C'est à la demande de ce dernier que l'abbé Jacob devenait administrateur du temporel avec autorisation spéciale de présider les assemblées de la paroisse et de la fabrique.

L'année 1933 fut marquée, dès son début, par un pénible événement. Le samedi, 14 janvier, à 5h.40 du matin, on découvrit qu'un incendie s'était déclaré dans la sacristie attenant au chevet de l'église. L'alarme aussitôt donnée, les paroissiens accoururent, mais les moyens qu'ils avaient pour combattre les flammes étaient loin d'être effectifs. Tandis que les uns « sauvaient les Saintes Espèces, plusieurs statues, le chemin de croix, quelques bans et divers articles » les autres tâchaient de contrôler le feu avec un petit tuyau d'arrosage et des seaux d'eau.

Constatant qu'on n'arriverait à aucun résultat pratique, on fit appel aux pompiers de S.-Anne-de-la-Pérade. Ceux-ci ne purent se rendre à S.-Geneviève qu'à 8h.30 mais ils réussirent à circonscrire le feu, à protéger la salle paroissiale et le presbytère, à empêcher une conflagration.

A 9h., les clochers s'écroulèrent à l'intérieur des ruines et dès lors l'incendie fut maîtrisé.

Grande fut l'affliction des fidèles. L'église, dont il ne restait que des murs calcinés, avait été « le centre et le cœur de la paroisse... On aurait dit que les maisons du bourg s'étaient rangées en demi cercle respectueusement autour de l'éminence sur laquelle on l'avait bâtie ». (1)

(1) Abbé J. Blouet, *nos villages, hier et aujourd'hui*.

Le désastre faisait subir une perte évaluée à \$100,000, environ et la fabrique n'avait d'assurance que pour \$45,000. Se présenta alors une préoccupation d'ordre matériel. Le pays traversait une crise financière, l'industrie agricole était dans le marasme, cependant il fallait reconstruire la maison du Seigneur!

Heureusement, S.-Geneviève, avait dans l'abbé A. Jacob, un administrateur, en pleine vigueur, d'un dévouement et d'une activité à la hauteur de la tâche du moment.

Avec une inlassable patience, aidé des marguilliers et des syndic il enquêta, se renseigna. Finalement, on décida de confier la reconstruction du temple à l'architecte Rodolphe Tourville de Montréal, à qui l'on doit des édifices admirés; les contrats furent signés et l'ouvrage s'exécuta rapidement.

Pour diminuer le plus possible le coût des travaux, on utilisa les murs restés debout en sorte que l'extérieur du temple offre l'apparence d'autrefois, sauf que les clochers ont été remplacés par des clochetons, comme il s'en voit beaucoup dans les régions rurales de France.

Quant à l'intérieur il est en béton armé, mais en un style moderne, à la fois sobre, gracieux et imposant. Nombreux sont les visiteurs qui restent agréablement saisis par l'ingénieuse disposition de la voûte, de la nef, du sanctuaire et des autels latéraux, et qui vantent l'innovation.

Le 11 juillet 1934, eut lieu la bénédiction solennelle de l'église. La cérémonie fut suivie d'une grand'messe pontificale par S. E. Mgr Comtois, alors évêque auxiliaire du diocèse. Puis un banquet termina cette fête mémorable.

L'abbé Jacob ne s'en est pas tenu à ce succès. De concert avec la commission scolaire il a pris grande part à la reconstruction de cinq écoles dans divers rangs de la paroisse, puis en 1935, il a obtenu l'érection, au village, d'un externat de six classes avec logement pour les institutrices, Sœurs de l'Assomption de la S.-Vierge.

Les plans de cet externat ayant été préparés par l'architecte Jules Caron, des Trois-Rivières, l'entrepreneur général, M.

Zénophile Brousseau, commença les travaux de construction durant les premiers jours de juillet.

Tout l'ouvrage s'exécuta avec précision et rapidité, en sorte que la maison était habitable au bout de trois mois.

Le lundi, 9 décembre 1935, avait lieu l'inauguration de la nouvelle école paroissiale. Bénite privéement par l'abbé Jacob, le même jour, elle le sera solennellement par Monseigneur l'évêque, lors de sa visite de paroisse.

NOCES DE DIAMANT ET NOCES D'OR

Notons pour terminer, qu'à la fin du mois d'août 1935, on célébra les noces de diamant de Pierre Massicotte et de sa compagne, Georgianna Désaulniers dont le mariage avait été béni le 17 août 1875. L'abbé Jacob chanta la messe, laquelle fut suivie d'un *Te Deum*, puis le lendemain eut lieu une réunion de famille chez Philippe Massicotte, l'un des fils des jubilaires. Prirent part à cette fête: l'abbé Jacob, le R. P. Gabriel Gervais, o.f.m., et M. et Mme Jean-Louis Baribeau; M. et Mme Omer Baribeau, M. le notaire et Mme Bergeron ainsi que les enfants et petits enfants des vénérables époux. A ceux-ci on offrit une bourse, puis il y eut chant et musique.

Le 6 janvier 1936, M. Ernest Baril et son épouse Marie-Louise Frigon célébraient le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Ils ne purent se rendre à l'église, pour cause de santé, mais la fête donna lieu à une grande réunion de famille, à laquelle assistaient tous les enfants et tous les petits enfants des jubilaires ainsi qu'un grand nombre de parents et amis. Notons la présence de MM. les abbés Donat Baril, curé de Louiseville; Emile Trudel, curé de Saint-Tite; Arthur Jacob, vicaire-auxiliaire représentant M. le chanoine J.-A. Lesieur et Roland Lemire, vicaire de la paroisse.

M. Ernest Baril est le frère de feu Mgr Hermyle Baril, ancien vicaire général du diocèse, et le frère du docteur Henri Baril de Montréal.

LE CARILLON

En dépit de la crise qui se fait encore sentir et des dépenses encourues pour la reconstruction de l'église paroissiale en 1933, et de l'école du village, aussi appelée « Le couvent » en 1935, S.-Geneviève désire se procurer des cloches. Aussi, apprenons-nous que pour répondre au désir des fidèles, M. l'abbé Jacob, vicaire auxiliaire a organisé dès le début de l'année 1936, une souscription mensuelle qui permettra d'acquérir un carillon de cloches dont la bénédiction se fera sans doute en 1937.

-x-x-x-

Aux pages sommaires qui précèdent nous ajoutons dans la section suivante, la liste chronologique des prêtres séculiers et réguliers qui ont exercé le ministère en la paroisse.

SECTION XI

DESSERVANTS ET CURES

1723 - 1726

- 1 — *GERVAIS LEFEBVRE* — Curé de Batiscan, de 1714 à 1730, et premier desservant de S.-Geneviève de Batiscan, de 1723 à 1726. Né à Montréal en 1685. Ordonné à Paris, en 1710-11. Premier docteur en théologie de la Nouvelle-France. Mort à Montréal, le 17 avril 1736. Sur cet intéressant ecclésiastique, on relève de copieux renseignements dans le *Bulletin des recherches historiques de 1933*, pp. 67, 275, 327.

1726 - 1727

- 2 — *ANDRE JORIAN* — Il desservit à S.-Geneviève en 1726 et 1727, pendant qu'il était curé de Champlain. Né à Québec en 1691, mort à Berthier en 1748; son curieux testament a été publié dans le *Bulletin des recherches historiques de 1920*, p. 118.

1727 - 1732

- 3 — *FRANCOIS-EUSTACHE LE SUEUR*, jésuite — Premier desservant domicilié à S.-Geneviève. Né en France, il décède au Canada en 1755.

1733 - 1738

- 4 — **FRANCOIS RICHARD DE BEAUSOLEIL**, jésuite — *Tout en étant curé de Batiscan et de Champlain, il desservit S.-Geneviève. Né en France. Mort à Batiscan, le 15 janvier 1751, âgé de 64 ans.*

1738 - 1740

- 5 — **ETIENNE LAUVERJAT**, jésuite — *Fut surtout missionnaire des Abénaquis. Né en France, mort au Canada en 1758.*

1740 - 1741

- 6 — **FRANCOIS-EUSTACHE LE SUEUR**, jésuite — *Il dessert la mission pour la deuxième fois.*

1741 - 1748

- 7 — **CHARLES POCQUELEAU** — *Né en France, il y retourna en 1749.*

1748 - 1749

- 8 — **PIERRE-ANTOINE PORLIER** — *Né à Montréal en 1725. Mort à S.-Ours, en 1789, âgé de 66 ans.*

1749 - 1761

- 9 — **ANTOINE LAGROIX** — *Né à Beauport en 1720. Mort à S.-Michel de Bellechasse en 1788. Durant son séjour à S.-Geneviève, il desservit deux fois, la paroisse de Batiscan.*

1761 - 1763

- 10 — **PIERRE GARAUT, MAUGUE DE SAINT-ONGE** — *Chanoine puis vicaire général. Né à Montréal en 1721, Mort aux Trois-Rivières en 1795.*

1764 - 1767

- 11 — **CHARLES GERMAIN**, jésuite — *Il était curé du Cap-de-la-Madeleine pendant qu'il desservait S.-Geneviève. — Né dans le Luxembourg, en Allemagne, vers 1707. Mort à S.-François-du-Lac en 1779.*

1767 - 1769

- 12 — *JOSEPH-BASILE PARENT* — Né à Beauport en 1724. Mort aux Trois-Rivières en 1773, âgé de 49 ans.

1769 - 1780

- 13 — *JEAN-FRANCOIS-XAVIER LEFEBVRE* — Né à Québec en 1745. Mort à S.-Anne de la Pocatière en 1794.

1780 - 1781

- 14 — *BERNARD-CLAUDE PANET* — Fut sacré évêque en 1806. Il fut coadjuteur de Mgr Plessis, puis évêque titulaire de Québec en 1825. — Né à Québec en 1753, il mourut en cette ville en 1833.

1781 - 1785

- 15 — *PIERRE HUOT* — Né en 1751, à l'Ange-Gardien-de-Montmorency. Mort à Maskinongé en 1796.

1785 - 1792

- 16 — *LAURENT AUBRY* — Né en 1756. Il mourut au Sault-au-Récollet en 1839.

1792 - 1802

- 17 — *JOSEPH-AURICE JEAN*. — Né à Québec en 1753. Mort à Lotbinière en 1811.

1802 - 1805

- 18 — *PIERRE-OLIVIER LANGLOIS* — Né à Québec en 1771. Mort à Château Richer en 1808.

1805 - 1812

- 19 — *ALEXIS DORVAL* — Il mourut le 20 août, âgé de 41 ans. Premier prêtre décédé et inhumé dans la paroisse. Il était né à Montréal en 1772.

1812 - 1813

- 20 — *JACQUES LE BOURDAIS* — Né à l'Islet en 1783. Mort à la Rivière-du-Loup en 1860.

1813 - 1818

- 21 — *CHARLES HOT* — Né à Québec en 1776. Mort aux Grondines en 1835, et inhumé à S.-Anne.

1818 - 1862

- 22 — *FRANCOIS-XAVIER COTE* — Né à Québec en 1788. Mort à S.-Geneviève en 1862.

1862 - 1863

- 23 — *EDOUARD CHABOT* — Né à l'Île d'Orléans en 1816. Mort à S.-Pierre-les-Becquets en 1866.

1863 - 1894

- 24 — *RENE-ALFRED NOISEUX* — Né aux Trois-Rivières en 1825. Mort dans la paroisse en 1894.

1894 - 1909

- 25 — *CHARLES-THEODORE BELLEMARE* — Né à Yamachiche. Il décéda en 1911, à Batiscan, mais ses obsèques eurent lieu à S.-Geneviève. (Voir section VIII.)

1909 - 1936

- 26 — *JOSEPH-ARTHUR LE SIEUR* — Curé de S.-Geneviève depuis le 4 octobre 1909. — Né à Yamachiche en 1852. (Voir section IX).

- 27 — *JOSEPH-ALFRED-ARTHUR JACOB* — Né à S.-Geneviève le 19 mai 1892. Nommé vicaire auxiliaire et administrateur le 1er juillet 1932.

TROISIEME PARTIE

SECTION XII

ANECDOTES

L'EAU DIVINE

Pour préparer ses médicaments, l'expert abbé Côté employait souvent des plantes, mais son « remède » par excellence, son « Eau divine », que le peuple nommait l'« Eau rouge », était d'une autre composition.

Avec ce liquide et la profonde confiance qu'il inspirait à ses patients et la foi en Dieu qu'il savait admirablement développer chez ceux qui avaient recours à ses soins, il obtint des guérisons remarquables.

Le lieutenant-colonel Massicotte citait, par exemple, le cas d'un nommé Casimir Sanscartier, employé aux scieries des Chutes sur la rivière Batiscan. Ce malheureux, par une fausse manœuvre, s'était fait entamer un bras et il avait perdu beaucoup de sang. On alla chercher un « docteur » ainsi que l'abbé Côté. Le chirurgien fut d'avis de pratiquer l'amputation et le blessé allait consentir, lorsque le bon vieux curé défendit à Sanscartier de se laisser mutiler. Il avait examiné la blessure et assurait qu'avec l'aide du Souverain Maître et de son « eau rouge », il lui conserverait le membre endommagé.

Aussitôt, il fit une application de « l'eau », puis banda le bras avec des éclisses et de la toile. Il continua le traitement, renouvela les applications, puis, un jour, Sanscartier reprit l'usage de son bras.

Cette « eau rouge », dont on ignora longtemps la composition, semble maintenant connue. Du moins, la « Matière médicale » des RR. SS. de la Providence en donne la formule, car voici ce qu'on lit aux mots « Peroxyde de fer », colcotar, ou rouille de fer.

« *L'eau divine* » de M. Côté, composée d'une grande cuillerée de colcotar pour une chopine d'eau bouillante forme une des meilleures lotions à employer pour la cure radicale des plaies et pour l'inflammation des yeux. Pour ce dernier cas, l'eau doit être affaiblie... »

Le docteur F.-X. Baril, né à S.-Geneviève où il exerça sa profession, nous a dit avoir été témoin, dans son enfance, de la guérison d'un homme des Grondines qui arriva un soir, chez le fameux curé, tellement souffrant de rhumatisme ou de paralysie qu'il pouvait à peine marcher. M. Côté le confessa, lui fit entendre la messe, puis, le saint office terminé, frictionna le malade. Soudain, le perclus de la veille, se sentit parfaitement bien et il retourna chez lui ingambe et allègre.

On venait de partout se mettre sous les soins de ce guérisseur, et le chanoine Bellemare, ancien curé de la paroisse, avait gardé souvenance que son père partit de Yamachiche pour conduire un enfant malade au curé Côté. D'autres se rappellent que des gens vinrent de Québec et du bas du fleuve.

UN MANTELET PROTESTANT

Le notaire Ferdinand Filteau résida à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, de 1836 à 1891.

Très actif, il ne se contenta pas de dresser des minutes. A son étude de notaire, il adjoignit un magasin général. En plus, à des époques déterminées, il se faisait tabellion ambulant et parcourait, pendant quatre à six semaines, les campagnes environnantes, rédigeant sur place des contrats, des quittances, des testaments et des donations que les gens, vu les distances et l'état des chemins, n'avaient pu aller faire écrire par un homme de loi.

Mais ses occupations nombreuses n'empêchaient pas le notaire Filteau de s'accorder des distractions intellectuelles. Jusqu'à ses derniers jours ce fut un grand liseur. Il aimait surtout les ouvrages qui traitaient d'astronomie, science qui l'attirait beaucoup. Enfin, il causait plaisamment et racontait volontiers

une foule d'anecdotes dès qu'on voulait bien prêter l'oreille et paraître s'intéresser. De ces anecdotes, je n'en ai conservé que deux; les voici :

« Une fois, on m'appela pour rédiger le testament d'une dame Frigon, de la Rivière-à-Veillet, au nord de la paroisse Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Par la même occasion, on m'avait recommandé de choisir, pour la pauvre vieille mourante, un mantelet de la meilleure indienne que j'avais. Croyant faire un bon coup, dès mon arrivée à la maison Frigon, je me rends au lit de la malade et, en homme sûr de son affaire, je l'interpelle :

— Tenez, madame Frigon, je vous apporte un mantelet de ma plus belle indienne anglaise.

— Quoi, de l'indienne anglaise ? Non, non, je n'en veux pas. Ce n'est pas à la veille de mourir que je vais me mettre un mantelet « protestant » sur le dos.

La mère Frigon pensait évidemment que porter un vêtement fabriqué par des Anglais qu'elle n'aimait pas c'était comme si elle eut changé de religion.

-x-x-x-

Voici la deuxième anecdote :

« Un jour que je venais de terminer la rédaction d'un contrat de mariage, je me levai soudainement et, suivant la coutume, j'embrassai la demoiselle qui s'avavançait pour signer.

Le futur fut tellement outragé qu'il me mit à la porte et refusa net de me laisser terminer le contrat.

Ce futur avait-il obéi à un simple mouvement de jalousie, ou bien, comme je n'étais pas beau, me jugeait-il indigne d'exercer un privilège que l'on concédait volontiers alors aux tabelions ? Je n'ai jamais pu le savoir au juste ».

Le notaire Filteau, dont la carrière fut très longue, mourut le 29 juillet 1891, âgé de 78 ans.

LE MOT RÉCALCITRANT

Le chanoine Charles Bellemare, curé vénéré, fut un chercheur et un fervent de la petite histoire, très érudit encore que très modeste. Il accueillait avec une large hospitalité tous ceux qui, à un titre quelconque, s'occupaient de littérature, voire de coutumes et de traditions.

Par un soir de l'été 1905, il recevait à sa table, Louis Fréchette, le poète lauréat, F.-L. Desaulniers, le copieux généalogiste de la région d'Yamachiche, quelques curés du comté de Champlain et votre serviteur alors en villégiature au pays de ses ancêtres.

A l'issue du repas, les convives tirèrent une touche de ce vrai tabac canadien dont le chanoine, un connaisseur, avait toujours une ample provision et, dans la douce quiétude d'une veillée amicale, la conversation s'émailla d'anecdotes et de souvenirs.

Fréchette était un causeur sans pareil. Sa phrase abondante, bien tournée, pleine de finesse et parfois de malice, charmait les auditeurs. Ajoutons qu'il avait la voix agréable, une diction nette et qu'il gesticulait et mimait avec un art que bien des comédiens lui auraient envié.

Ce soir-là, notre éminent compatriote était plus en verve que jamais et des salves d'éclats de rire saluaient ses traits d'esprit. Tout à coup, le narrateur s'arrête, ayant à mentionner un nom de ville, en Angleterre, un nom qu'il savait depuis sa jeunesse, une ville qu'il avait traversée, visitée plusieurs fois... et le mot ne s'offrait pas. Il concentra toute sa volonté, implora l'aide des auditeurs: impossible de saisir le vocable récalcitrant.

Cet incident troubla la réunion si joyeuse jusque-là, à cause de la souffrance qu'elle provoqua chez le poète, visiblement affecté par l'effort qu'il avait fait.

Le lendemain, comme il quittait le presbytère et montait dans la diligence, il s'arrêta soudain et, à nous tous qui assistions

à son départ, il s'écria, ravi : « Je l'ai le mot récalcitrant... c'est Liverpool ».

A cette époque, Fréchette subissait les attaques du mal qui devait le terrasser et il lui arriva de perdre complètement la mémoire en divers temps.

Louis Fréchette, né en 1839, mourut à Montréal en 1908. Il fut le plus grand poète canadien de son époque et un de nos prosateurs très estimés.

TÉLÉGRAMME FAMEUX

Reportons-nous au temps des barouches (appelées parfois *planches*). A cette époque déjà lointaine, on ne parlait encore que de traction animale (chevaux et boeufs), et Sainte-Geneviève ne communiquait avec la ville des Trois-Rivières que par voitures ou traîneaux.

Comme la distance entre les deux localités était de 21 ou 26 milles, selon la route choisie, il arrivait que les voitures « légères » prenaient environ trois heures et les voitures de charges encore bien plus, pour rouler d'un lieu à l'autre. La vitesse, on le conçoit, dépendait du genre de véhicule, de l'âge ou de l'ardeur du cheval, ainsi que de l'état des chemins, lesquels étaient en grande partie sablonneux.

Un jour, François Veillet, conteur d'histoires, et qui fut de longues années, bedeau et sacristain, dut se rendre aux Trois-Rivières porter des objets et en rapporter des marchandises. Il revenait lentement, fumant sa pipe avec gaieté et philosophie. Mais sa bête, d'âge respectable, ne semblait guère apprécier, ni sa charge, ni les chemins malaisés, parsemés d'ornières, qu'il fallait suivre. Au Cap-de-la-Madeleine, notre bedeau constata, avec émoi, que sa rossinante refusait d'aller plus loin. La pauvre bête n'en pouvait plus.

Un bedeau a des devoirs à remplir. Aussi cet arrêt obligatoire à plusieurs lieues de chez lui, le mettait dans l'embarras. Que faire ?

En bon mari et en excellent bedeau, François Veillet jugea qu'il devait utiliser le télégraphe pour rassurer sa femme et dire à son fils Alphée de le remplacer.

À Sainte-Geneviève, le bureau de télégraphe était alors tenu par Mlle Luisella Massicotte, plus tard, madame Biron. Et voici le télégramme qu'elle reçut et qu'elle transmit illico à la destinataire:

CHEVAL RESTÉ CAP. FEMME PAS EN PEINE
ALPHÉE ANGELUS
(signé) FRANÇOIS VEILLET.

L'originalité de ce message parut telle, qu'en peu de minutes, sous le voile du secret, il fut connu du village, puis, en quelques jours, il devenait fameux dans toute la région et l'on en parla longtemps.

Loin de s'en plaindre, François Veillet s'estima heureux d'avoir étonné ses concitoyens. Dame, il avait raison ! Quel homme du peuple peut se vanter d'avoir fourni sa contribution à l'histoire au moyen d'un petit télégramme ?

SECTION XIII

LEGENDES ET COUTUMES

LA PIERRE DE GEAI

Vers 1918, mourait à Sainte-Geneviève, un pauvre hère, Narcisse Normandin, qui avait conservé plus que tout autre, la somme de croyances et de superstitions qui permettaient à nos pères de peupler l'espace d'êtres fantastiques, d'animer la matière, de métamorphoser les plantes et les bêtes, d'entretenir surtout des espoirs prodigieux.

Une des grandes préoccupations de Narcisse Normandin fut la trouvaille des trésors enfouis et la conquête de la miraculeuse pierre de geai, de beaucoup plus précieuse que le diamant, au témoignage de quelques-uns de nos informateurs.

Le geai, paraît-il, est un oiseau de la taille d'une grive ou d'un martin-pêcheur. Il a une huppe sur la tête, sa gorge est bleue et, à l'approche du mauvais temps, il lance un cri particulier bien connu: *pluie, pluie*. Cet oiseau, suivant la tradition, aurait un tel talent, pour cacher son nid qu'il est difficile de le localiser. Et la raison de ce soin, c'est que, dans les nids de geais, il y a une pierre qui procure à celui qui s'en empare le pouvoir de satisfaire tous ses désirs.

Alors qu'il était écolier, monsieur Onésime Pronovost fils, en jouant dans la forêt de la Rivière-à-la-Lime (partie ouest de la paroisse), remarqua un nid de geai dans un énorme pin. Il en répandit la nouvelle et le bon vieux Narcisse partit du village où il vivait pour conquérir, enfin, le talisman qui mettrait fin à sa pauvreté. À l'aide d'une échelle, il s'éleva jusqu'au *niq*ue... mais la pierre n'y était pas.

Ne croyez pas que la mésaventure déconcerta le bonhomme. Sa foi dans la tradition n'en fut pas ébranlée et il trouva aussitôt l'explication de son insuccès: le geai s'était douté de quelque chose et il avait porté la pierre ailleurs. Voilà!

LA MOUCHE

Autrefois, dans les chantiers de bois de chauffage, un bûcheron abattait environ, dans sa journée, trois cordes de bois de trois à quatre pieds de longueur. Quelques privilégiés, cependant, parvenaient à bûcher cinq, six ou sept cordes et, chose étonnante, ces individus accomplissaient leurs prouesses sans trop d'efforts. On remarquait également qu'ils n'aiguisaient pas leurs haches et qu'ils les cachaient pour empêcher qu'on les examinât.

Afin de nous renseigner à ce sujet, nous avons interrogé quelques anciens de Sainte-Geneviève, notamment MM. Elzéar Nobert, né en 1842, Napoléon Saint-Arnaud, né en 1844, Wilfrid Boisvert, né en 1845 et F.-X. Rivard, né en 1850. Ces aimables vieillards nous ont fourni des explications copieuses que nous allons résumer.

Le bûcheron qui voulait augmenter son salaire ou simplement prouver sa supériorité faisait un pacte avec le Diable, et celui-ci enseignait à son adepte comment se procurer une mouche particulière (1) qu'il fallait loger dans la poignée d'un manche de hache.

L'opération n'était pas difficile: avec une vrille on perceait un trou dans le bout du manche, on introduisait l'insecte dans la cavité, puis on bouchait l'ouverture avec une cheville de bois.

Comme il n'était guère possible d'empêcher les gens de reconnaître les haches ainsi « améliorées », leurs possesseurs essayaient de les mettre à l'abri des regards indiscrets.

Inutile d'ajouter qu'avec de telles haches on pouvait abattre la quantité de cordes qu'on voulait et, si les disciples du « méchant » se limitaient à ne produire que le double ou le triple du travail de leurs camarades, c'est qu'ils cherchaient à ne pas trop éveiller la jalousie de la « campe ». Ils n'y parvenaient pas toujours, car assez souvent les bûcherons non favorisés se liguèrent ensemble et exigeaient du « foreman » le départ de celui qui avait la mouche.

LE TRÉSOR DES TRÉPANIERS

Vers 1885, avant et après, le trésor des Trépaniers préoccupa de nombreuses personnes non-seulement du comté de Champlain, mais aussi des régions voisines.

D'après la tradition, au temps où les soldats de la colonie et les marchands-voyageurs remontaient la rivière Batiscan pour aller traiter avec les sauvages de la tribu des Attikamègues, ou « Poissons blancs », un officier avait enfoui un coffre en fer rempli de choses précieuses quelque part le long d'un coteau de sable qui surplombe un ravin, au fond duquel coule la Rivière-à-la-Lime, petit cours d'eau qui se déverse dans la Batiscan.

(1) On devait "attraper" la mouche à l'église, durant une cérémonie religieuse.

L'endroit accidenté et pittoresque n'était décoré que de pins, sapins mélèzes et bouleaux. Par une ironie du sort, ce coin aride, le plus pauvre du rang de la Rivière-à-la-Lime, se trouvait sur la terre des Trépanier dont les générations successives auraient accueilli avec une joie exhubérante, la trouvaille d'une fortune.

Aucun n'avait pu retirer des entrailles du coteau l'argent qui lui avait été confié.

Pourtant, les fouilleurs ne manquaient pas. Comme à un lieu de pèlerinage, des groupes ou des individus isolés arrivaient tantôt de Saint-Narcisse, de Saint-Maurice, même d'Yamachiche, tantôt de Saint-Casimir, de Sainte-Anne ou des Grondines. Chaque groupe, chaque chercheur solitaire croyait pouvoir réussir avec un moyen particulier choisi avec soin, étudié à fond, et qui devait être infaillible.

Les esseulés logeaient chez les Trépanier; les groupes, la saison le permettant, campaient dans les environs ou s'abritaient dans les granges.

Quand le moment semblait propice, on se mettait à l'œuvre.

Immanquablement, à chaque nouvelle tentative, quelque chose se produisit, qui empêcha la recouvrance du trésor qui n'en devint que plus fabuleux.

-x-x-x-

Georges-Henri Trépanier, né en 1863, fils de Pierre-Prisque Trépanier et de Adélaïde Dubois nous a raconté, en 1922, quelques-unes des tentatives dont il fut le spectateur ou dont il entendit le récit de la bouche de témoins oculaires.

Une certaine nuit, un groupe des environs des Trois-Rivières opéra avec une poule noire, une chandelle d'un suif spécial, et des incantations magiques. Mais bernique!

Une autre fois, de braves gens des Grondines emmenèrent avec eux un « voyant », jeune homme qui, endormi, apercevait tout ce qui se passait dans les plaines éthérées ou dans les profondeurs terrestres.

Durant son sommeil, il parla d'un coffre, et le décrit : à l'intérieur, il était rempli de papiers et surtout de grandes rondelles blanches. Plus de doute, il s'agissait de piastres françaises ou portugaises. Mais comment localiser le coffre ? C'est ce qu'on ne put faire.

Un mendiant, français dit-on, se présenta une fois et procéda autrement que ses devanciers. Il possédait un instrument formé d'une fiole de vif-argent ensermée entre deux baleines de parapluies et maintenue en position au moyen d'une enveloppe de cuir. C'était ce qu'on appelait une *rodé*. Avec cette baguette promenée sur le sol, il espérait obtenir le résultat désiré. Il explora le coteau patiemment. Un jour, il creusa un trou... puis il disparut. Avait-il trouvé quelque chose ? Non, puisqu'il s'était engagé, ainsi que les autres chercheurs, à partager sa trouvaille avec les Trépanier et il ne leur avait rien laissé.

La frénésie de la recherche s'accrût encore. On poussa les fouilles plus loin, chez Colette, le voisin, même chez Laurent Leblond, mais toujours sans succès.

Deux sages vieillards nous ont expliqué pourquoi les résultats furent toujours négatifs.

Wilfrid, dit Frid-Boisvert, né en 1845, violoneux et maquignon renommé de la paroisse, nous apprit ceci :

« Quand on creuse pour trouver un trésor, il faut chasser toutes les bonnes pensées et se recommander au Diable tout le temps. Sinon, le coffre se déplace. C'est parce que les gens ont oublié cette règle, qu'ils ont toujours manqué leur coup ».

M. Elzéar Nobert, né en 1842, mort en 1929, nous dit à son tour : « Sans croire à ces choses-là, je puis vous répéter ce que les anciens se confiaient, alors que j'étais jeune : « Les trésors enfouis dans la terre sont soumis à une loi immuable : ils enfoncent d'un pied chaque année, pendant cent ans. Le siècle terminé, remontent à pied de la surface du sol, puis recommencent leur descente. Voilà pourquoi, il est difficile de réussir ».

LA COMPLAINTE DE VENDREDI SAINT

Autrefois, dans les campagnes canadiennes, bien des familles de cultivateurs ne pouvaient se rendre à l'église au complet, pour les offices religieux sur semaine. Mais ceux qui restaient ne se croyaient pas dispensés de prier, et la mère, ou la fille aînée ordinairement, se donnaient pour mission de dire le chapelet et de lire quelques pages de pieux ouvrages. Souvent aussi, l'on terminait ces exercices par le chant de complaintes ou de cantiques populaires appropriés, dans l'esprit de ces braves gens, à la fête qui se célébrait.

Or, pour le Vendredi Saint, une des dates les plus mémorables de notre foi, on répétait avec respect et conviction, la *Passion de Jésus-Christ* ou la *Complainte de Notre-Seigneur*.

Ce morceau était ancien, si l'on en juge par certains vocables des couplets. Peut-être remontait-il au seizième siècle, sinon plus loin encore.

En tout cas, nous en avons recueilli trois versions dans des localités fort éloignées les unes des autres, ce qui prouve sa grande diffusion. Comme toujours, dans les transmissions orales, les textes diffèrent, par inversion, omission, addition et déformation, toutefois, en rapprochant les trois textes, nous avons formé une version qui ne s'éloigne pas beaucoup de l'originale, nous le présumons:

1

Écoutez bien, peuples chrétiens,
Ce qui va vous surprendre

2

C'est la complainte de Jésus-Christ,
Voudriez-vous l'entendre?

3

Il a été quarante jours
Sans prendre soutenance

4

Au bout de ces quarante jours,
Il a pris soutenance,

5

Il a pris un verre de vin,
Une pomme, une orange

6

Dans son chemin a rencontré,
Trois hommes de ses gens,

7

Où vas-tu Pierre ? où vas-tu Jean ?
Où vas-tu Michel Ange ?

8

— Je m'en vais voir Notre-Seigneur
On dit qu'on va le pendre

9

— Ne va donc pas plus loin qu'ici,
C'est moi que l'on va pendre

10

— Avant qu'il soit vendredi nuit,
Tu verras mon corps pendre

11

— Tu verras mes deux pieds cloués,
Et mes deux bras s'étendre,

12

— Tu verras mon côté percé,
C'est à grands coups de lance,

13

— Tu verras mon sang s'écouler,
Tout du long de mes membres,

14

- Tu verras ma tête couronnée,
De grand's épines blancs.

15

- Tu verras ma mère à mes pieds,
Qui s'ra triste et dolente

16

- Tu verras la terre trembler,
Et les rochers se fendre

17

- Tu verras la lune et le soleil,
Qui se combatt'nt ensemble

18

- Tu verras les animaux des bois,
Sortir de bande en bande.

19

- Tu verras les oiseaux du ciel,
Qui chant'ront mes louanges,

20

- Qui me chant'ra le vendredi,
Gagnera des indulgences.

Les trois textes que nous avons utilisés proviennent: le premier de M. Théophile Bronsard, né en 1850, cultivateur et cordonnier de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, mort en 1931; le deuxième de M. Éphrem Terrault, né en 1862, cultivateur de Saint-Rémi-de-Napierville et le troisième de M. Joseph Rouselle, né en 1872, à Saint-Denis-de-Kamouraska et, tour à tour, marin et bûcheron.

Aucun auditeur ne pouvait entendre l'air plaintif de ce morceau sans être ému.

FUNÉRAILLES AU TEMPS JADIS

Au cours de nos enquêtes sur les traditions populaires, nous avons recueilli de M. Napoléon Saint-Arnaud, septuagénaire, et de M. Elzéar Nobert, octogénaire, de la paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, quelques souvenirs sur les cérémonies de la mort qui se pratiquaient, au temps passé, dans la région habitée par ces anciens. Et nous relevons, dans cette cueillette, les particularités ci-après.

Lorsque la mort visitait une maison, la nouvelle en était aussitôt portée aux voisins, au curé, aux parents. Tout de suite, on s'occupait de laver le cadavre, de le vêtir, puis de l'envelopper dans un drap qu'on fixait avec des épingles. On ne mettait pas de chaussures aux défunts, la coutume étant de leur passer des bas de *shirting* seulement.

Le cadavre était placé sur le lit de réserve, c'est-à-dire dans la meilleure chambre de la maison et pendant qu'il restait exposé les visiteurs affluaient. A des intervalles réguliers et rapprochés, quelques pieuses personnes récitaient des chapelets et des prières spéciales. La nuit, il y avait réveillon.

Le cercueil était commandé chez un menuisier du rang ou des alentours à qui la famille du défunt fournissait les planches nécessaires. L'ouvrier n'exigeait aucune rémunération pour ce travail. Lorsqu'il était terminé, le cercueil était peint au noir de fumée et on lui ajoutait des « poignées » de fer de dix sous, semblables à celles qui se posaient aux coffres et aux commodes.

Les funérailles avaient lieu le lendemain du décès, parfois le même jour. Le lecteur se rappelle que chez les Juifs, au temps de Notre-Seigneur, l'enterrement se faisait quelques heures après le décès. (1)

Au moment des funérailles, le corps était déposé dans le cercueil, mais le couvercle n'était pas cloué dans la maison. Cette opération se pratiquait à quelques arpents plus loin.

Comme il n'y avait pas de corbillards, une douzaine d'hommes vigoureux s'offraient à transporter le défunt. A tour de

(1) Abbé H. Lesetre, *La clef des évangiles*, p. 114.

rôle, quatre ou six des hommes désignés plaçaient le cercueil sur leurs épaules et le portaient ainsi jusqu'à l'église, quelle que fût la distance. Sur le passage du cortège funèbre, tout le monde se découvrait et même s'agenouillait en murmurant des prières.

Durant l'hiver, après le service religieux, le cercueil était déposé dans une grande fosse d'environ vingt pieds carrés que le bedeau creusait à l'automne. Cette fosse commune recevait tous les cadavres jusqu'au printemps. Après chaque inhumation, les cercueils étaient recouverts de paille.

Parfois, lorsque la famille avait une calèche, on enlevait le siège et on transportait le cercueil sur le train de la voiture. L'hiver, le transport se faisait sur les traînes à billots.

Ces souvenirs de vieillards s'accordent avec ceux qu'a recueillis M. A. Bécharde, dans son *Histoire de la paroisse de Saint-Augustin*, p. 324.

Dans cette localité, on veillait les morts deux nuits. L'ensevelissement se faisait dans un drap de toile du pays attaché avec des épingles, mais on ne mettait aucun vêtement.

Le cercueil était fait d'un tronc d'arbre. Lorsqu'on en fit en planches, le couvercle se clouait sur le seuil de la porte de la maison, jamais à l'intérieur du logis. Enfin, les cercueils se portaient à bras.

Citons en plus, une page de la très intéressante *Histoire de Charlesbourg* de l'abbé Charles Trudelle (pp. 206 et 207): « Dans l'année 1834, la fabrique acheta une voiture, ou chariot, pour transporter les corps des personnes mortes. Cet usage d'un chariot, généralement répandu aujourd'hui, et avec tant de luxe dans les villes, était bien rare alors et ne faisait que de commencer à s'introduire.

« Cependant, autrefois, on avait beaucoup de respect pour les morts et on ne croyait pas devoir les porter autrement que sur les épaules: c'était solennel. Mais en hiver surtout, la tâche était parfois bien difficile, et il y avait souvent grand danger pour la santé des porteurs qui arrivaient ruisselant de sueurs à l'église

qu'on ne chauffait pas alors, et dans laquelle ils assistaient au service comme dans une glacière... Les inconvénients de porter ainsi les corps sur les épaules ont fait abandonner cet usage. »

LA FABLE ET LE FOLKLORE

C'est un fait connu, l'illustre fabuliste LaFontaine puisait, à l'occasion, dans « ce qui avait été dit en grec, en latin ou en vieux français et il le redisait en bons vers ».

Souvent, il ajoutait aux productions de ses devanciers des traits originaux qui ne sont qu'à lui.

Il ne dédaigna même pas de s'approprier une chanson qu'il avait dû entendre dans quelques provinces de son pays et que le hasard vint enraciner en la Nouvelle-France, peut-être même avant que l'immortel écrivain eût jugé bon d'en tirer profit.

De cette chanson, nous avons recueilli trois versions. L'une de la bouche de Théophile Bronsard, cordonnier et conteur, de Sainte-Geneviève. Il l'avait apprise avant 1870. Une autre nous fut donnée par dame Leliose Chatel, veuve Boyer. Elle la tenait de ses parents domiciliés dans le comté de Beauharnois, vers 1862. La troisième nous fut chantée par Joseph Rousselle, navigateur et bûcheron, qui l'avait entendue à Saint-Romuald de Lévis, vers 1892. Les trois versions sont tronquées. Quelques couplets et quelques vers sont identiques, mais les autres sont déformés, renversés, fusionnés. Néanmoins, le sens général reste le même.

Parce que ces trois versions proviennent de localités éloignées les unes des autres; que les textes ont été fort malmenés et que la transmission orale entre plusieurs générations produit toujours ce phénomène, nous en déduisons que la chanson primitive fut très répandue et date de fort loin, ce qui expliquerait sa diffusion aussi bien que ses altérations.

Comme il ne nous était guère possible de fournir les trois versions nous avons essayé de les fondre en une seule que voici :

1

Vous autres, mes jeunes dames
Dont les maris boiv' jour et nuit
Cessez de répandre vos larmes
Vous en avez tout le loisi(r)
C'est une femm' bien désolée
D'voir son mari, à la journée
Passer son temps au cabaret
Boir' du vin roug'; du vin clairet
Et s'en r'venir à la maison
Pour y mener le carillon.

2

Un certain jour, v'l'à qu'il s'enivre
Et s'met à fair' le carillon.
Il dit: je suis bien las de vivre
Sa femme dit: t'as bien raison.
Et tout aussitôt, il se couche,
Et s'endormit comme une souche.
Sa femme, sans perdre de temps,
Dans un drap l'ensevelit vivant.
Puis ell' tira le matelas.
Et le jeta sur un grabat.

3

Autour du corps met des chandelles
Et tapisse la chambre en noir
Avant que le mort se réveille.
Aux voisines qui viennent voir,
Dit: voilà l'corps de mon mari
Je veux qu'on l'enterre aujourd'hui.
Ainsi la veillée se passait,
Pendant que le mari dormait
Mais quand ça vint sur les minuits
Le mort était las de dormir.

4

Appell' Jeanneton, sa servante.
Venez ici, bien promptement,
Dit' moi si je vous épouvante
Ou si j'ai perdu la raison?

Ell' lâch' des cris épouvantables,
Renvers' les chaises et les tables.
— Vous étiez, hier soir, rentré mort,
Dit' moi, que voulez-vous encor ?
Vous étiez, hier soir, trépassé.
Que venez-vous nous demander ?

5

— Je demande à voir ma femme
Qu'on aill'vit' me la chercher
Je vous le jure dessus mon âme.
Que je ne suis pas trépassé.
J'me rappelle avoir été boire
Hier, avec mon ami Grégoire.
Ce que j'ai fait, ce que j'ai dit,
Je m'en souviens comme aujourd'hui.
Si j'étais mor'e cette nuit,
Je m'en souviendrais bien aussi!!!

-x-x-x-

Et maintenant lecteur, voyez comme maître La Fontaine
utilisa artistement la matière ci-dessus ou une autre à peu près
identique qui circulait au XVIIe siècle.

L'IVROGNE ET SA FEMME

Chacun a son défaut, où toujours il revient :
Honte ni peur ny remédie,
Sur ce propos, d'un conte il me souvient.
Je ne dis rien que je n'appuie
De quelque exemple. Un suppôt de Bacchus
Altérait sa santé, son esprit et sa bourse :
Telles gens n'ont pas fait la moitié de leur course
Qu'ils sont au bout de leurs écus.
Un jour que celui-ci, plein du jus de la treille
Avait laissé ses sens au fond d'une bouteille,
Sa femme l'enferma dans un certain tombeau.
Là, les vapeurs du vin nouveau
Cuvèrent à loisir. A son réveil, il trouve
L'attirail de la mort à l'entour de son corps.
Un luminaire, un drap des morts.

- Oh! dit-il, qu'est ceci? Ma femme est-elle veuve?
Là-dessus son épouse, en habit d'Alecton,
Masquée, et de sa voix contrefaisant le ton,
Vient au prétendu mort, approche de sa bière,
Lui présente un chaudéau propre pour Lucifer,
L'époux ne doute en aucune manière
Qu'il ne soit citoyen d'enfer.
- Quelle personne es-tu? dit-il à ce fantôme.
— La cellérière du royaume
De Satan, reprit-elle; et je porte à manger
A ceux qu'enclôt la tombe noire?
Le mari repart, sans songer:
— Tu ne leur portes point à boire?

-x-x-x-

Quelques-uns diront peut-être: mais la chanson a pu être faite après la fable? Probable que non. D'abord parce qu'on n'aurait pas omis le dernier vers de LaFontaine qui est aussi spirituel qu'inattendu, ensuite, parce que l'auteur lui-même ne cache pas qu'il tire son sujet d'un « conte » qui peut tout aussi bien être une chanson en l'espèce.

Il semble donc, pour toutes ces raisons, que nous tenons là une pièce du temps du Roi Soleil, sinon d'aparavant.

SECTION XIV

CHOSSES ET AUTRES

LES FORGES DE SAINTE-GENEVIÈVE

Vers la fin du XVIII^e siècle, sur la rive est de la rivière Batiscan, et tout près du village de Sainte-Geneviève, s'éleva un établissement métallurgique analogue à celui des Forges Saint-Maurice.

L'endroit choisi était un plateau facilement abordable. Du fleuve Saint-Laurent jusqu'à l'usine, la rivière était navigable pour les navires, genre péniche à un mat, ce qui assurait un transport économique, six mois de l'année.

A l'ouest et au nord de l'établissement, abondait le minéral de fer terreux, presque à fleur de sol, aussi le fer natif en morceaux dans les cours d'eau et les petits lacs.

L'arpenteur Joseph Bouchette assure que les premiers propriétaires des « Batiscan Iron Works » comptaient de grands financiers, dont plusieurs méritent qu'on leur consacre quelques lignes:

THOMAS DUNN. — De 1764 à sa mort, il fut membre des conseils législatif et exécutif, puis juge de la Cour du Banc du roi, à Québec, où il décéda en 1818. Le juge Dunn avait épousé une canadienne, Henriette Guichaud.

JOHN CRAIGIE. — Député de 1796 à 1804. Fut membre du Conseil exécutif de 1801 à 1813. En 1808, étant munitionnaire du Canada, il fut déclaré défalcaire et condamné à rembourser à la Couronne une somme d'environ \$100,000 (B.R.H. 1913, p. 22).

JOSEPH FROBISHER. — Distingué magnat de la fourrure, l'un des fondateurs de la Compagnie des bourgeois du Nord-Ouest et du fameux "Beaver Club". Sa demeure luxueuse (pour l'époque) s'appelait le "Beaver Hall" et ce nom est resté attaché, à Montréal, à la route qui conduisait à son immeuble. Frobisher, mort en 1810, était marié à Charlotte Jobert.

THOMAS COFFIN. — Marié en 1786, à Marie-Marguerite de Tonnancourt, le sieur Coffin, au cours d'une carrière très active, fut marchand, seigneur, député, conseiller législatif et bien d'autre chose. Il mourut, en 1841.

-x-x-x-

Les forges de Sainte-Geneviève étaient en opération depuis 1794, a-t-on dit, lorsque, vers 1800, la direction en était assumée par les sieurs Coffin & Craigie, ainsi qu'il appert par le document ci-après résumé.

« Le 2 janvier 1801, le notaire J. Badeaux était à S.-Geneviève de Batiscan, sur la demande de Thomas Coffin qui agissait pour lui-même et son associé John Craigie. « tous deux propriétaires des forges »... et il instrumentait à l'endroit où l'un des bâtiments des forges avait pris feu le 19 décembre 1800, vers 11h. du soir et avait été entièrement consumé à cause du vent... malgré la vigilance d'un nombre considérable d'hommes... Le poste entier était menacé du même sort s'il n'y avait été apporté du secours. »

L'estimation des pertes est faite par « Modeste Richer Lafèche de Sainte-Anne et Eustache Maillot de S.-Pierre-les-Becquets, deux charpentiers, ainsi que par J.-B. Moussin-Lajoie et Joseph Michelin, deux forgerons marteleurs, domiciliés aux dites forges. Ils évaluent les dommages à 818 livres, 17 chelins, neuf pences ».

Il est entendu que MM. Coffin et Craigie réclameront ce montant « des assureurs et autres ».

Cet incendie ne paraît pas avoir nui au développement de l'usine où il y avait alors un haut fourneau, un bâtiment pour la fonte spéciale, deux forges et diverses dépendances.

-x-x-x-

Le 19 novembre 1801, J.-B. Massicot de Sainte-Anne-de-la-Pérade, présent au lieu dit « les forges de Batiscan », promet de vendre à Thomas Coffin et compagnie, une terre de 3 arpents sur 40, sise en la seigneurie de Champlain et qui aboutissait par derrière aux terres de la Rivière-à-la-Lime », laquelle se joint à la rivière Batiscan, vis-à-vis la fonderie.

Le 28 janvier 1802, J.-B. Massicot reconnaît avoir reçu 100 livres en argent en acompte sur les 600 livres de 20 sous, prix de la terre qu'il a cédée, sous promesse de vente. Le tiers de la dite somme est payable en espèce et les deux autres tiers « en marchandises de fonte ».

Ces deux écrits furent déposés en l'étude du notaire Augustin Trudel.

Peu après, le 18 mai 1803, les financiers des « Batiscan Iron Works », acquirent de Alexander Ellice, la seigneurie de Champlain, voisine de celle de Batiscan. Les 13 et 28 juin 1803, John Antrobus, grand voyer du district des Trois-Rivières, faisait percer deux chemins partant des forges et allant dans des directions différentes, jusqu'aux terres éloignées ou non concédées. Était-ce pour faciliter le transport du bois et du fer limoneux ? (Inv. des p.v. des grands voyers, vol. III.)

Enfin, le 24 décembre 1805, J.-B. Massicot cède définitivement, après complet paiement, sa terre à Thomas Coffin et asso-

ciés. L'acte est dressé par le notaire N.-B. Doucet qui pratiqua aux Trois-Rivières avant de venir s'établir à Montréal.

Le voyageur anglais, John Lambert, au cours de ses pérégrinations au Canada, visita les forges de la rivière Batiscan avant 1808. Il note qu'elles étaient semblables à celles du Saint-Maurice, dont elles avaient la prétention d'être les rivales, mais qu'on n'y fabriquait que du fer en barre et en gueuse. (1)

A diverses reprises: 1796, 1800 et 1806, les financiers de la fonderie de la rivière de Batiscan essayèrent de louer, même d'acquérir celle du Saint-Maurice. Pour des raisons qu'on ignore la transaction ne se fit pas.

Lors de son décès (1810) Joseph Frobisher possédait encore un cinquième des actions de la société des Forges de Batiscan. Quant aux actions du feu juge Dunn elles étaient détenues par ses fils.

Les héritiers ou successeurs des premiers propriétaires ne furent pas heureux. Le coût élevé des opérations produisit plus de déficits que de profits, car la demande n'égalait jamais l'offre.

-x-x-x-

En compulsant divers ouvrages, on relève les noms de quelques-uns des employés des forges de Sainte-Geneviève.

L'un d'eux, François Massicotte, capitaine de milice, a laissé « des cahiers de compte fort bien écrits » et l'auteur anonyme de la grande « Histoire de Champlain » en a cité des passages que nous utilisons.

Homme de confiance de Benjamin Frobisher, à qui il faisait rapport, François Massicotte avait épousé à Sainte-Geneviève, en 1808, la fille de John Slicer, marié à Marie Mailloux.

Comme les parents de mademoiselle Mailloux travaillaient aux forges de Saint-Maurice, on peut croire que Slicer avait débuté aux usines de cet endroit. Slicer mourut en 1820 et fut inhumé dans le cimetière protestant des Trois-Rivières.

(1) *L'auteur se trompe et en voici la preuve: le 7 décembre 1805, dans le greffe du notaire Pinsonault, on relève la vente à La Prairie d'un "poêle de fonte simple de Batiscan". Prix 144 shillings.*

Quant aux autres artisans de langue anglaise qui séjournèrent à Sainte-Genève, ils s'appelaient Stuart, Bayard, Somerville, Anderson, Johnson et Hall.

Un vieillard, Magloire Brouillet racontait vers 1895 (?) qu'il se rappelait avoir vu (?) la fonte battue par un gros marteau; que dans la moulerie on coulait des plaques de poêles, etc.; que les mouleurs se nommaient Laroche et Michelin, que Joseph Pronovost conduisait le gros marteau et que François Thiffaut servait les mouleurs.

Le Michelin mentionné plus haut, est probablement l'un de ceux qui avaient été employés aux forges Saint-Maurice. Ce nom se trouve dans l'excellent ouvrage de MM. Sulte et Malchelosse sur les forges historiques de la Mauricie.

En ce même ouvrage les auteurs ajoutent qu'un Charles Taché (père de Jean-Charles Taché, historien et journaliste) aurait été, entre 1809 et 1812, employé des fonderies de Batiscan et du Saint-Maurice. Par ce qu'on en sait, ce monsieur n'a dû être qu'un voyageur chargé d'obtenir des commandes pour les usines qu'il représentait.

-x-x-x-

A quelle date cessa-t-on d'exploiter les forges de Sainte-Genève? Impossible de répondre à cette question avec certitude.

Le plus que nous en savons provient d'un communiqué paru dans la Minerve du 5 juin 1828 et dont nous reproduisons des extraits:

« On a vu s'élever, il y a quelques années... dans la rivière Batiscan, des forges ou fonderies dont les ouvrages ont été très utiles au pays. M. Benjamin Frobisher est le dernier des bourgeois qui y soit demeuré. La misère à laquelle il y fut réduit avec sa famille serait capable d'attendrir les cœurs les plus endurcis... Sa pauvreté, son bon cœur... ne lui avaient point mérité des jours si malheureux... Il obtint en conséquence une place du gouvernement qu'il a remplie dignement ».

-x-x-x-

Entre parenthèses, demandons-nous quel peut être ce Frobisher? L'opulent Joseph Frobisher, l'un des propriétaires des

usines avait un fils prénommé Benjamin. Il fut député de 1804 à 1808... Après 1816, il est au Nord-Ouest où il meurt en 1819. Jusqu'à mieux informé, nous supposons que c'est lui qui s'occupait des forges aux alentours de 1812. Voici qui peut donner couleur à cette conjecture.

Vers 1890, un parent du capitaine François Massicotte nous remit un exemplaire usagé du « Sermon funèbre » prononcé à Montréal, par le pasteur Chabrande De Lisle, en 1787, à l'occasion du décès d'un Benjamin Frobisher, oncle de celui qui a pu demeurer à Sainte-Geneviève. Cette brochure rarissime, imprimée par Fleury Mesplet en 1787, est aujourd'hui à la bibliothèque Saint-Sulpice. Comment expliquer sa conservation, à Sainte-Geneviève, tout près des forges, si elle n'y fut apportée par quelque allié du défunt ?

Un fait certain c'est qu'un Benjamin Frobisher était à Sainte-Geneviève le 20 mai 1812, puisqu'il signe une quittance de cens et rente à cette date. (Voir Points d'Histoire, p. 17)

Reprenons le récit de la *Minerve*:

« Voilà quinze ans (donc depuis 1813), que l'établissement (des forges) est abandonné. Les bâtisses qui y étaient sont presque toutes détruites... Il ne reste plus que la chaussée et un canal considérable.

« Il paraît qu'elles ont été vendues au mois de septembre prochain (1828) à la poursuite du roi, contre les héritiers de feu Craigie l'un des associés ».

Était-ce pour le remboursement des \$100,000 que le sieur Craigie s'était appropriés afin de spéculer ?

De la fonderie abandonnée, ce qui pouvait en être utilisé trouva acquéreur et le reste disparut peu à peu.

Entre 1889 et 1892, maintes fois, en compagnie d'anciens, nous avons examiné les ruines du haut fourneau et relevé des restes curieux de scories.

Un jour, tout près de l'emplacement, des agriculteurs avaient exhumé, en creusant des fossés, des têtes de flèche en silex et des outils primitifs en granit, datant de l'époque lointaine où

les Attigamèques faisaient, du futur site des forges, le point de départ ou d'arrivée du portage difficile qu'il fallait pratiquer pour éviter le long et tumultueux rapide qui s'étend depuis les chutes de la paroisse Saint-Narcisse, au nord, jusqu'à la « jetée d'Hébert » au sud, là où les eaux de la Batiscan redeviennent calmes jusqu'à leur jonction avec celles du fleuve.

Ce que nous avons pu recueillir d'objets, dans le temps, est déposé au musée du château de Ramezay, à Montréal.

Dominant la fonderie, existait un coteau où naguère il y avait un magasin, une boulangerie et des logements. Cette agglomération voisinait de nombreuses piles de planches et de madriers provenant des scieries Price, à Saint-Stanislas, croyons-nous. Ce bois de sciage était voituré par un chemin ponté, appelé le « portage des Price » jusqu'au « Village des Forges ». C'est là que des vaisseaux venaient chercher leurs cargaisons.

Il y avait alors, dans la localité, presque la même animation qu'au temps où on y coulait la fonte.

A son tour, l'industrie forestière se modifia. Le bois de sciage fit place aux billes à pulpe et le « Village des Forges » se déserta. Aujourd'hui, on trouve si peu de traces du passé, que, sans les souvenirs des anciens, on n'imaginerait pas que ce coin de terre a toute une histoire.

UNE FABRIQUE D'ORGUES A SAINTE-GENEVIÈVE

Entre 1820 et 1830, Montréal comptait divers fabricants d'instruments de musique, surtout d'orgues, encore peu compliquées, mais qui toutefois prenaient de la vogue.

L'un de ces artisans qui signa d'abord Faye, puis adopta l'épellation Fay (à l'exemple de l'abbé Fay, alors professeur au séminaire S.-Sulpice) attire surtout notre attention.

Originaire d'une commune de Penthièvre, en Bretagne, Charles-Auguste Fay, « facteur d'orgues », fait bénir son mariage à Notre-Dame de Montréal, le 8 juillet 1823, avec Marie-Colette, fille mineure de J.-B.-Jacques Jacotel, lui aussi « facteur d'orgues », et dont le père était français.

Parmi les assistants à cette cérémonie, signalons Thomas Delvecchio, hôte notoire de l'historique auberge des Trois-Rois, (place de l'ancien marché), fondateur d'un musée curieux et grand ami de ceux qui, à divers titres, s'occupaient de musique.

Tout porte à croire que le nouveau marié travailla d'abord avec son beau-père Jacotel. Celui-ci était mort depuis trois ou quatre ans, lorsque M. Fay, devenu chef de famille, voulut avoir une boutique à lui, dans une région distante de Montréal, où les « Fils de la liberté » fomentaient une agitation qui devait le laisser indifférent.

Serait-ce pour cela que nous retrouvons M. Fay et sa famille établis à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, à l'époque de la rébellion? Toujours est-il qu'au mois de février 1838, Charles-Auguste Fay s'engage envers le curé F.-X. Côté et les marguilliers, à construire un orgue pour l'église de la paroisse. Il fit son ouvrage sur place.

Par une heureuse chance, M. Fay, en choisissant un coin de pays que les troubles politiques n'atteignaient pas, se mit sous l'égide d'un pasteur qui alliait, à une piété exemplaire, le goût des arts et des sciences, ainsi que le souci du progrès matériel de sa localité.

Grâce sans doute à ses protecteurs, autant qu'à la qualité de ses instruments, M. Fay put placer le produit de son travail dans divers temples.

Nous en avons le témoignage par une longue lettre parue dans les « *Mélanges religieux* » de 1842.

Cette lettre signée « Canadien » et datée à Sainte-Marie de Beauce, 17 novembre 1842, nous fournit des renseignements précieux à plusieurs égards.

« Il ne sera pas sans intérêt, pour le public religieux, d'annoncer l'inauguration qui vient d'être faite d'un orgue dans l'église de S.-Marie de la Nouvelle-Beauce.

« Nous devons à la justice de faire connaître avec quels soins consciencieux et désintéressés, le facteur, M. Fay, trop peu connu dans notre district, a perfectionné son ouvrage, qui, au dire de M.

L'Ecuyer organiste distingué, venu exprès de Québec pour en faire l'épreuve, peut rivaliser avec ce qui vient d'Europe en ce genre.

« La paroisse de S.-Marie aura l'honneur de l'initiative dans celles du district de Québec. (Je ne parle pas de la ville, et j'excepte encore l'église des Dames de l'Hôpital Général, où l'on peut juger de la capacité du même artiste)... »

A cette lettre que nous écourtons, le directeur du journal ajoute le commentaire suivant :

« Nous espérons que l'exemple donné par cette paroisse sera suivi dans un bon nombre de paroisses de campagne qui devraient ambitionner l'avantage de posséder dans leurs églises cet instrument si grave et si majestueux, dont l'harmonie contribue si puissamment à la majesté du culte catholique. Le facteur, M. Fay, réside à S.-Geneviève-de-Batiscan. Il travaille à des prix modérés. »

-x-x-x-

Une telle publicité ne put qu'aider l'artisan Fay, et les registres de l'état civil, nous révèlent sa présence à Sainte-Geneviève jusqu'en 1847, alors que, le 18 octobre, son fils Charles, épouse à cet endroit Marie-Dina, fille de Jean Massicotte et de Julie Jacob.

Puis l'ombre se fait sur l'artisan Fay et sa famille.

En somme, si nous ne connaissons de son industrie que l'orgue de Sainte-Geneviève, celui de l'Hôpital Général de Québec et celui de Sainte-Marie-de-Beauce, il est certain que d'autres documents inédits ou d'autres imprimés nous en apprendront davantage.

LE PONT DE SAINTE-GENEVIÈVE

Le territoire de la paroisse de Sainte-Geneviève est partagé en deux par les eaux brunes de la rivière Batiscan qui a de la profondeur et de la largeur. Comme le village s'échelonne sur le coteau de la rive nord-est, nombre de gens autrefois, pour aller à l'église, aux magasins, aux boutiques, à la poste, chez les médecins, les notaires et divers fonctionnaires, devaient recourir aux

bons offices de traversiers chargeant ce qu'ils voulaient, au gré de leur humeur.

Afin d'éviter discussions et discorde, le Conseil municipal, dès sa formation, songea à régler les prix que les passeurs devaient exiger du public et il adopta un tarif, le 9 février 1846.

En canot — Pour chaque personne, un denier et demi.

En bac — Pour une voiture sur deux roues et à un cheval, 7 deniers et demi; à deux chevaux, 10 deniers. Pour une voiture à quatre roues et à un cheval, 10 deniers; à deux chevaux, un chelin.

Une personne à cheval, 6 deniers.

Animaux: bêtes à cornes, 4 deniers et tiers; moutons, un denier et demi; veaux et porceaux, un denier et tiers.

Les bacs et les canots étaient encore en usage, en 1869, lorsque Narcisse-P. Massicotte, pendant qu'on bâtissait la nouvelle église, conçut le projet de doter la paroisse d'un pont qui permettrait de communiquer d'une rive à l'autre par tous les temps et en toute saison. Ses plans et devis prêts, il se présenta au conseil municipal, soumit son idée et, le 4 avril 1870, il obtenait le permis de construire, vis-à-vis le village, ce pont de bois, à plusieurs arches, en hémicycles, qui fut une amélioration appréciée par tous.

De l'aube à la brumante, les diligences, les quatre-roues, les planches ou barouches, les charettes et quelques bogheis le parcouraient au pas. (Défense de trotter sous peine d'amende). Mais le voiturage cessait le soir et la jeunesse en profitait pour faire de cette route, entre le ciel et l'eau, un agréable lieu de promenade.

Mais la débâcle, au mois d'avril 1896, devait causer grande peine à quelques-uns et de sérieux ennuis à plusieurs. L'inondation couvrit la partie basse du village, puis les blocs de glace assaillirent le pont avec une telle violence qu'il résista mal aux chocs. Partiellement démoli, de grosses réparations furent urgentes.

Actif, malgré son âge, Narcisse-P. Massicotte prit occasion du désastre pour améliorer son pont: le hausser et surtout l'affermir en remplaçant la structure de bois par du fer.

Avec une belle énergie il se mit à l'œuvre sans tarder, mais il avait présumé de ses forces et l'entrepreneur villageois succomba en février 1897.

Son fils Arthur, qui s'y connaissait en travaux de ce genre, assumait la tâche et la conduisit à bonne fin.

Pour passer ce pont, le tarif était :

Piéton, 2 sous; voiture, 10 sous. L'abonnement, par année, n'était que de 50 sous pour les piétons et \$1.50 pour les voitures.

En 1918, le gouvernement provincial accorda une allocation à la municipalité pour lui permettre d'acheter le pont et d'en rendre le passage gratuit.

L'ÉMIGRATION ENTRE 1880 ET 1892

En 1892, afin de mieux connaître le pays de nos ancêtres, nous entreprîmes de visiter chaque paroisse du comté de Champlain et, par la même occasion, de relever dans la plupart des paroisses, les noms des cultivateurs qui avaient quitté leur maison natale pour aller vivre aux États-Unis. Nous imaginions que ces émigrants devaient être assez nombreux, car sur plusieurs routes se voyaient des maisons closes, des terres en friche et des bâtiments abandonnés.

On ne voyageait pas alors aussi facilement qu'aujourd'hui. Le véhicule à la mode était la bonne et solide barouche, dénommée « planç » qui n'offrait pas le confort d'une automobile. Et l'on se vouturait au pas ou au petit trot, par chemins sablonneux ou glaiseux, souvent tortueux et cahoteux. Le trajet d'une journée, en ce temps, s'effectue maintenant en une heure.

Pour compagnon, nous avions le sieur Onésime Pronovost fils, commerçant puis marchand-voyageur. Homme de ressource il nous fit faire une randonnée d'exploration et de documentation très intéressante. C'est ainsi que nous pûmes constater que les usines américaines avaient, sur notre race, exercé une attirance encore plus pénible que la traite des fourrures, un siècle plus tôt.

Nous commençâmes notre cueillette de noms, au mois d'août 1892, à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, chef-lieu du comté de Champlain et qui avait alors une population de 1,985. On y trouvait cinq ou six fromageries, une tannerie, une cordonnerie et le très grand clos de bois de sciage de la Compagnie Price. Le 10 août 1892, après quelques jours d'enquête nous avions dressé la liste suivante de ceux qui alors étaient partis:

AYOTTE (Joseph-Simon) en 1891 pour Lowell avec sa femme et trois enfants.

BARIBEAU (Abraham) en 1885 pour le Montana.

BARIBEAU (Thomas) en 1889, pour le Wisconsin.

BARIL (Gédéon) en 1882 pour le Michigan, avec sa femme.

BOUCHARD (Olivier) en 1890 pour le Michigan avec sa femme et quatre enfants.

BRONSARD (Treffiè) en 1885 pour le Michigan.

BRONSARD (Noé) en 1888 pour Lowell avec sa femme et ses enfants.

BYATT (Pierre) et son fils en 1888 pour Franklin.

CADOTTE (Elzéar) en 1885 avec sa femme et enfants pour Meriden.

CARPENTIER (Hubert) en 1887, avec sa mère et ses sœurs pour Lowell.

CHAMPAGNE (Xavier) en 1891, pour Rutland.

COSSETTE (Aimé) en 1892, avec sa femme et un enfant pour le Rhode-Island.

DESAULNIERS (Henri) en 1889, avec ses trois sœurs pour Woonsocket.

DESAULNIERS (Octave) en 1888, pour Woonsocket avec sa femme et un enfant.

DESSUREAUX (Alfred) en 1892, pour Woonsocket.

DESSUREAUX (Delphis) en 1892, avec femme et enfants pour Greenfield.

DESSUREAU (Léger et Eugène) en 1883, pour le Montana.

DESSUREAUX (Ovide) en 1890, avec sa femme pour le Michigan.

DESSUREAUX (Xavier) en 1892, avec sa femme et sept enfants pour Woonsocket.

DUBE (Anselme) en 1892, pour Meriden.

DUVAL (Hercule) en 1887, avec femme et enfants pour Lowell.

- FRIGON (Philippe et Prospère) en 1888, pour Rutland.*
- GAUTHIER (Adolphe) en 1886, avec femme et enfants pour le Michigan.*
- GAUTHIER (François) en 1883, pour Meriden.*
- GERMAIN (Louis) en 1888, avec femme et enfants, pour aller près de Meriden.*
- GERVAIS (Elphège) en 1889, avec sa femme pour le Montana.*
- GINGRAS (Joseph) en 1885, avec femme et enfants pour le Michigan.*
- GINGRAS (Narcisse) en 1886, avec sa femme pour le Michigan.*
- GINGRAS (Xavier) en 1886, avec femme et enfants pour le Michigan.*
- GOUIN (Pierre) en 1885, avec femme et enfants pour le Connecticut.*
- HOULE (Philippe) en 1883, pour le Michigan.*
- JACOB (Hubert) en 1889, avec sa femme et quatre enfants pour Michigan.*
- JACOB (Xavier) en 1883, avec sa femme et trois enfants.*
- LACOURSIÈRE (Horace) en 1891, pour le Michigan.*
- LAHAIE (Joseph) en 1890, avec sa femme et un enfant pour le Rhode-Island.*
- LAHAIE (Vve Joseph) et ses enfants en 1891, pour le Rhode-Island.*
- LAHAIE (Xavier) en 1890, avec sa femme pour le Michigan.*
- LANOUE (Walter) en 1882, pour Meriden.*
- LEFEBVRE (Charles) en 1885, pour Lowell.*
- LEFEBVRE (Clouis) en 1887, avec sa femme et 3 enfants pour le Michigan.*
- LEFEBVRE (Jules) en 1883, pour le Michigan.*
- LEFEBVRE (Onésime) en 1891, avec sa femme et 8 enfants pour Lowell.*
- LEFEBVRE (Pierre) en 1883, pour le Michigan.*
- LEFEBVRE (Samuel) en 1892, avec un enfant pour Lowell.*
- LEVEILLE (Charles) en 1889, avec sa femme et 4 enfants, pour aller près de Meriden.*
- L'HEUREUX (Veuve Léon) et 3 enfants en 1886, pour le Meriden.*
- L'HEUREUX (Wilbrod) en 1885, avec sa femme et 3 enfants, pour le Meriden.*
- MARCHAND (Ephrem) en 1880, pour le Michigan.*

- MARCHAND (Ephrem) en 1885, pour Rutland.*
MARCHAND (Gédéon) en 1889, avec sa femme et un enfant, pour Woonsocket.
MARCHAND (Léger) en 1881, pour le Michigan.
MARCHAND (Pierre) en 1888, avec femme et enfants, pour Rutland.
MARCHAND (Mme Téléphore) et 2 enfants, en 1880, pour Meriden.
MASSICOTTE (Anselme et Alfred) pour le Wisconsin.
MASSICOTTE (Emile) en 1890, pour le Michigan.
MASSICOTTE (Ferdinand) en 1883, pour Lowell.
MASSICOTTE (Georges) en 1889, avec sa femme et ses enfants pour le Michigan.
MASSICOTTE (Hubert) en 1890, avec sa femme pour le Michigan.
MASSICOTTE (Joseph) pour Montréal et de là, aux Etats-Unis.
MASSICOTTE (Mélèda et Mérélice) en 1889, pour Woonsocket.
MASSICOTTE (Octave) en 1886, pour le Wisconsin.
MASSICOTTE (Dr Philippe et Arthur) en 1885, pour Chicago.
MASSICOTTE (Philippe - Hubert) en 1889, pour le Michigan.
MASSICOTTE (Xavier) en 1880, pour le Colorado.
MASSICOTTE (Xavier) en 1880, pour le Meriden.
NEVEU (Joseph) en 1889, pour Meriden, avec sa femme et 5 enfants.
NOBERT (Firmin) en 1898, pour le Wisconsin.
NOBERT (F.-X.) en 1887, avec sa femme et 8 enfants, pour le Meriden.
NOBERT (Philippe) en 1889, avec femme et enfants, pour le Wisconsin.
NORMANDIN (Albert) en 1890, pour le Rhode-Island.
NORMANDIN (Ephrem) en 1892, pour le Rhode-Island.
NORMANDIN (Georges) en 1884, pour le Minnesota.
NORMANDIN (Philomène) en 1890, pour le Rhode-Island.
PERIGNY (Elzéar) en 1882, avec femme et enfants, pour le Michigan.
PERIGNY (Gédéon) avec femme et 2 enfants, pour le Michigan.
PÉRIGNY (Wilbrod) en 1889, pour le Michigan.
POTHIER (Joseph) en 1892, pour Woonsocket.
PRONOVOST (Ferdinand) en 1886, pour Lowell.
PRONOVOST (Georges) en 1879, pour le Wisconsin.

- PRONOVOST (Joseph) en 1887, pour le Wisconsin.*
- PROTEAU (Délia, Onésime, Ursule, Joséphine) avant 1880, pour Chicago.*
- RIVARD (Anna et Eugénie) en 1886, pour l'Illinois.*
- RIVARD (Henri) en 1885, pour le Montana.*
- RIVARD (Veuve Thomas-Joseph) en 1884, avec 3 enfants, pour Meriden.*
- RIVARD (Xavier) en 1887, pour Rutland.*
- ROMPRE (Philius) en 1888, pour le Michigan.*
- ROUSSEAU (Aimé) en 1890, avec femme et enfants pour Lowell.*
- ROUSSEAU (Joseph) en 1882, pour le Michigan.*
- ROUSSEAU (Télesphore) en 1882, pour Meriden.*
- ST-ARNAUD (Ephrem) et ST-ARNAUD (Joseph) sa femme et 3 enfants pour le Michigan.*
- ST-ARNAUD (Alfred) en 1884, pour Chicago, avec sa femme.*
- ST-ARNAUD (Mlle Clara) en 1891, pour Meriden.*
- ST-ARNAUD (Delphis) en 1883, pour Michigan.*
- ST-ARNAUD (Philippe) en 1882, pour Wisconsin.*
- ST-ARNAUD (Théotime) en 1891, pour Chicago.*
- ST-ARNAUD (Ulric) en 1889, avec sa femme et 3 enfants, pour le Michigan.*
- ST-ARNAUD (Xavier) en 1889, avec femme et enfants, pour le Michigan.*
- TERROUX (Eusèbe) en 1891, avec sa femme et 2 enfants, pour le Connecticut.*
- THIBAUT (Xavier) en 1882, pour le Wisconsin.*
- TIFFAUT (Ephrem) en 1880, pour Chicago.*
- TIFFAUT (Henri) en 1884, et ses 2 soeurs pour Meriden.*
- TOUSIGNANT (Veuve Narcisse) en 1883, avec sa famille pour le Michigan.*
- TOUSIGNANT (Olivier) en 1887, pour Rutland, avec sa femme et 3 enfants.*
- TREPANIER (Alima) en 1890, pour Lowell.*
- TREPANIER (Côme) en 1883, avec sa femme et 8 enfants, pour le Michigan.*

- TREPANIER (Edouard) en 1890, pour Meriden. Sa femme et 2 enfants doivent partir la semaine prochaine.*
- TREPANIER (Eugène, Firmin, Ovide) en 1882, pour le Michigan.*
- TREPANIER (François, Hilaire) en 1880, pour le Michigan.*
- TREPANIER (Georges) en 1889, pour le Michigan.*
- TREPANIER (Henri) en 1886, avec sa femme et 2 enfants, pour le Michigan.*
- TREPANIER (Joseph) en 1883, avec sa femme et ses enfants pour Waterbury.*
- TREPANIER (Louis) en 1890, avec sa femme, pour le Michigan.*
- TREPANIER (Napoléon) en 1888, avec sa femme et 4 enfants, pour Woonsocket.*
- TROTTIER (Eugène) en 1890, avec sa femme et 5 enfants, pour le Connecticut.*
- TRUDEL (Clara, Joseph, Napoléon, Prospère) partis pour le Michigan, en 1888.*
- VALLEE (Trefflé) en 1884, avec sa femme pour Meriden.*
- VALLERAND (Joseph) en 1885, avec sa femme et 5 enfants, pour Rutland.*
- VEILLET (Aimé) en 1887, pour les Etats-Unis, sans destination.*
- VEILLET (Ferdinand) en 1888, pour Woonsocket.*
- VEILLET (William) en 1888, avec femme et enfants, pour Lowell.*
- VEZINA (Isidore) en 1881, avec sa femme et ses enfants, pour Lowell.*
- VEZINA (Mélanie et Angéline) en 1890, pour Lowell.*
- N.-B. — Un petit nombre de ceux qui figurent dans cette liste revinrent au pays, plus tard.*

LA CROIX DU CAMP DES MILIENS

Le dimanche, 18 juillet 1869, la paroisse de Sainte-Geneviève fêtait la levée du premier camp des volontaires du comté de Champlain, c'est-à-dire du 70^e bataillon.

On était au lendemain de la deuxième invasion féniennne et partout l'on organisait les milices pour la défense du pays. Dès le début du mouvement militaire, lisons-nous, dans un journal de l'époque, le comté de Champlain, sous l'impulsion du major,

puis lieutenant-colonel Narcisse-Pierre Massicotte, réunissait plus de compagnies qui lui en était demandé et cette région fut la seule où l'on put former un camp.

« Ce camp se trouvait sur les bords de la rivière Batiscan, éloigné d'un mille de l'église de S.-Geneviève.

« On y avait dressé en lignes parallèles environ trente tentes qui logeaient cinq compagnies, soit 250 militaires.

« Un autel rustique avait été érigé dans le camp et à onze heures, les volontaires assistaient à une messe dite par M. l'abbé L. Richard, directeur du collège des Trois-Rivières. Ils étaient disposés en carré, en avant de l'autel et les officiers occupaient le centre. Il y eut musique et chant sous la direction de M. Tancrede Trudel, étudiant en loi, un des capitaines. Le spectacle fut solennel et imposant ».

« A l'issue de la messe, adressèrent la parole, M l'abbé A. Noizeux, curé de la paroisse, et M. F.-X.-A. Trudel, avocat, plus tard journaliste et sénateur.

« L'inspection du bataillon par le colonel Casault, député-adjutant-général, et par M. le major de brigade Lamontagne commença immédiatement après... Puis le camp fut levé en entonnant nos plus belles chansons ».

Afin de perpétuer le souvenir de cet événement, une petite croix blanche, revêtue de l'inscription « 18 juillet 1869 », fut érigée à l'endroit précis où la messe avait été dite.

Et depuis, ce modeste monument commémoratif a été entretenu avec soin par messieurs Baribeau père et fils, propriétaires de la terre depuis 1873.

Autrefois, la localité s'appelait Pointe-à-Périgny ou Grande-Pointe; maintenant on la connaît sous le nom de Pointe-à-Baribeau.

ACCIDENT PÉNIBLE

Le 23 janvier 1935, Pierre Baribeau, âgé de 26 ans, fils de Henri Baribeau et Marie-Louise Veillet, fut victime d'un accident des plus pénibles.

Il était à couper du bois chez son oncle, Charles Veillet, dans le rang des Forges lorsque, se baissant pour ramasser un rondin, il se trouva happé par sa manche d'habit, entraîné sous la scie: son corps fut presque sectionné en deux. Le malheureux jeune homme survécut deux heures dans des douleurs atroces et l'abbé Roland Lemire put lui administrer les sacrements et l'assister jusqu'à son dernier soupir.

Au service funèbre qui eut lieu le 26 janvier, grand nombre de jeunes gens s'approchèrent de la Sainte Table et communèrent aux intentions du défunt.

Doué d'esprit civique, promoteur d'un cercle de jeunes, il avait participé activement aux fêtes de la bénédiction de l'église comme membre du comité d'organisation.

Sa mort, en des circonstances aussi malheureuses, émut beaucoup la population, surtout les moins-de-trente ans, car le disparu était sincèrement estimé de ses camarades.

SECTION XV

QUELQUES FIGURES DU PASSÉ

JEAN CADOT ET LE DRAPEAU FANTÔME

1723 - 1812

Le dernier commandant du fort du Sault-Sainte-Marie, sous le régime français, fut un Canadien, Jean-Baptiste Cadot. Il était le petit-fils de Mathurin Cadot, celui-ci s'établit d'abord à Bécancour en 1683 (1) puis il voyagea, car, étant à Montréal, l'année 1688, il y épousait Marie Durand, le 31 juillet.

En 1690, Mathurin demeurait à Batiscan et comme bien d'autres colons de l'endroit il obtint une concession dans le haut de la rivière Batiscan. Son fils Jean exploita la terre à bonne heure, et se maria en 1721. C'est de son mariage que naquit Jean-Baptiste qui devait illustrer la famille.

(1) *B.R.H.* III, p. 149.

Venu au monde dans cette partie de la paroisse de Batiscan qui, depuis 1722, formait la mission de Sainte-Geneviève, l'enfant fut baptisé à Batiscan, le 5 décembre 1723, parce que la dite mission ne tint registre qu'en 1727 (1).

Sur ce traiteur marquant, cueillons quelques notes dans les *Canadiens de l'Ouest* de Joseph Tassé.

« *Le poste du Sault-Sainte-Marie était surtout fréquenté par la tribu des Sautaux... En peu de temps Cadot réussit à obtenir leur confiance et à exercer sur eux une influence étonnante. A l'unanimité, ils le proclamèrent l'un de leurs chefs, lorsqu'il eut acquis un nouveau titre à leur confiance en choisissant pour épouse, Mlle Anastasie, fille d'un guerrier de renom, respectée à juste titre, par toute la tribu...L'union fut bénite en 1756, à Michillimakinac, par le P. Lefranc, Jésuite...*

« *La nouvelle de la reddition du Canada à l'Angleterre fut communiquée au commandant Cadot du Sault-Sainte-Marie, à l'automne de 1760...*

« *Tel était son attachement à la cause française, qu'il refusa pendant quelques années de reconnaître à sa manière, la nouvelle autorité régnante. Ainsi, le drapeau français continua de flotter sur le fort du Sault-Sainte-Marie longtemps après que les fleurs de lis eurent quitté pour toujours les remparts de Québec...*

« *Ces patriotiques illusions ne pouvaient toujours durer. Enfin, Cadot finit par accepter la situation et la Couronne anglaise n'eut pas à l'avenir de sujet plus soumis, plus dévoué...*

« *A plusieurs reprises, Cadot empêcha les Sautaux de prendre part à des conspirations...*

« *Il fit la traite pendant plusieurs années avec succès. Il possédait une belle maison, de vastes hangars et une grande étendue de terre. Brisé par l'âge et les fatigues, Cadot donna ses biens, en 1796, à ses deux fils Jean-Baptiste et Michel à la condition qu'ils prendraient soin de lui durant le reste de ses jours... »*

(1) Ajoutons que ce fut à Ste-Geneviève et non à Batiscan (comme le dit Tanguay) que Mathurin Cadot, père de Jean et grand-père de Jean-Baptiste fut inhumé le 8 novembre 1729. B. Sulte se trompe également en disant que Mathurin Cadot vécut et mourut à Bécancour. (B.R.H. 1900, p. 83.)

« On ignore la date exacte de son décès, les uns disent 1803, d'autres 1812, quoiqu'il en soit, il est certain qu'il s'éteignit à un âge fort avancé ».

Le très estimé Louis Fréchette a voulu, dans la *Légende d'un peuple*, immortaliser Cadot, en un poème intitulé le *Drapeau fantôme*, malheureusement il a basé son récit sur une légende qui s'écarte trop de l'histoire véritable. Aussi l'érudit Benjamin Sulte, dans un article documenté qui complète la notice de M. Tassé a donné tort à ceux qui ajoutent foi à cette légende (1).

Même sans l'aurole de la fiction et en s'en tenant aux faits exacts, Jean-Baptiste Cadot reste un type qui prend place parmi nos « voyageurs » de grand renom.

OLIVIER TRUDEL

1781 - 1859

Voyageur, cultivateur et député

Fils de François Trudel et de Suzanne Lefebvre, il fut baptisé à Sainte-Geneviève le 26 octobre 1781.

« Vers 1797, il s'engagea aux « Bourgeois du Nord-Ouest et » fit la traite des fourrures. Il apprit en peu de temps les idiomes des sauvages et devint interprète et homme de tête. Après huit ans de la vie ardue des voyageurs d'en haut, Olivier séjourna à Détroit. Enfin, il revint avec son pécule, s'acheta une terre et se maria. (2)

Cultivateur instruit et très estimé, ses concitoyens le chargèrent, en 1830, avec Pierre-Antoine Dorion, marchand de Sainte-Anne-de-la-Pérade, de représenter le comté de Champlain à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada. Le mandat de ces deux députés expira en février 1838, quand les autorités impériales, à cause de la rébellion, suspendirent la constitution qui régissait

(1) Voir *B.R.H.* 1900, p. 83.

(2) Sur la vie de Olivier Trudel, voir E. Talusier, *Autour du clocher natal*, pp. 117 et suiv.

le pays depuis 1791 et remplacèrent la Chambre par un Conseil spécial.

Rappelons ici que le député Dorion fut le père de Sir A.-A. Dorion, de l'actif et véhément journaliste J.-B.-Eric Dorion et du prêtre marquant, l'abbé Hercule Dorion, l'un des trois ecclésiastiques auxquels on attribue le *Manifeste des missionnaires des cantons de l'Est* en faveur de la colonisation. (1)

Quant au député Trudel, il donna naissance au distingué docteur Eugène-Hercule Trudel et il est l'aïeul du fameux sénateur F.-X.-A. Trudel.

Il avait épousé à Champlain, le 22 février 1808, Marguerite Toutant, décédée le 29 juin 1852; ensuite le 26 septembre 1853, il convola avec Joseph Hamelin, veuve de Louis Raymond. Olivier Trudel mourut à Saint-Prospér, mais fut inhumé à Sainte-Geneviève, le 22 août 1859.

FERDINAND FILTEAU

1813 - 1891

L'homme aux fonctions diverses

Né en 1813, J.-B.-Ferdinand Filteau épouse Henriette Mailhot en 1835, et il signe son premier acte comme notaire, à Saint-Louis de Lotbinière, le 30 janvier 1836. Le 14 mars suivant, il était à Sainte-Geneviève où il demeura plus d'un demi-siècle.

Cet homme de loi fut le premier notaire de la localité, le premier maître de poste, le premier registrateur, le premier maire et l'un des premiers marchands.

La maison qu'il habita existe encore. Elle attire forcément l'attention. En pierre et seule de son espèce, « à deux étages » avec grenier, grande et confortable pour l'époque, flanquée de jardins, cette demeure, nous a-t-on dit vers 1890, avait dû être

(1) J.-C. Saint-Amant. *Un coin des cantons de l'Est*, 1932, p. 102.

construite pour un des propriétaires ou un des principaux employés des vieilles « Forges ».

Autrefois, l'emplacement, au sud, se prolongeait jusqu'au confluent des rivières Batiscan et Veillet, à l'ancien point d'atterrissage, en sorte que de la maison on assistait à l'arrivée et au départ, l'été, des embarcations; l'hiver, des véhicules. Cette activité passagère, ce va et vient de gens connus et inconnus faisaient surgir des nouvelles qui alimentaient la conversation et rompaient la monotonie d'un coin de pays relativement éloigné des grands centres et d'ordinaire assez calme.

Au temps de M. Filteau, la maison devint le siège de ses charges diverses; que de personnes affairées y pénétrèrent et que de souvenirs doivent receler ces vieux murs de pierres ?

Le notaire Filteau, dont nous parlons dans plusieurs autres pages, mourut septuagénaire en 1891.

ROBERT TRUDEL

1820 - 1886

Notaire et député

Robert Trudel, fils de David Trudel et de Marguerite Housard-Trottier, fut baptisé à Sainte-Geneviève le 22 février 1820. Il épousa à Sainte-Anne-de-la-Pérade, le 23 juin 1844, Marguerite, fille de François Normand, architecte, et de Claire Dufresne, puis il convola, à Sainte-Geneviève, le 29 septembre 1845, avec Marie-Anne, fille de Joseph Duguay et de Joseph Bazin, de Champlain.

Admis à la profession de notaire il prit bureau dans sa paroisse natale et son premier acte est daté du 14 octobre 1843.

Les électeurs du comté de Champlain le choisirent pour les représenter à l'Assemblée législative en 1881, et il était encore député, lorsqu'il mourut le 29 juillet 1886, âgé de 66 ans.

Au cours de ses vingt-trois années de pratique, Robert Trudel avait attiré l'attention d'une clientèle nombreuse, même

celle de ses confrères en loi, qui, un jour le nommèrent président de la Chambre des notaires de la province.

A ses obsèques assistèrent un premier ministre, l'honorable J.-J. Ross, des députés, des médecins, des avocats, des notaires, enfin une foule de citoyens de la paroisse et d'ailleurs.

Sa veuve, M.-Anne Duguay, décéda en 1898, âgée de 78 ans.

LE DOCTEUR EUGÈNE-HERCULE TRUDEL

1821 - 1883

Eugène (Hercule) Trudel et sa sœur jumelle Marguerite-Émélie naquirent et furent baptisés à Sainte-Geneviève, le 26 mars 1821. Ils étaient enfants d'Olivier Trudel et de Marguerite Toutant.

Médecin en 1844, il épousait à St-Hyacinthe, le 28 novembre 1850, Aurélie-Anne, fille de Thomas Bouthillier et de Eugénie Papineau. Morte en 1866, âgée de 39 ans, elle laissait quatre enfants. Son mari décéda le 5 novembre 1883. Aux funérailles de celui-ci assistèrent de nombreux parents, confrères et amis, entre autres: l'honorable F.-X.-A. Trudel, l'honorable J.-L. Beaudry, maire de Montréal, Thomas-Edmond d'Odet d'Orsonnens, M.D., Réal Angers Charles Beaubien, A.-B. Papineau, Raphaël Bellemare, Emery Coderre, M.D., B.-A.-T. de Montigny, etc.

Le même mois, dans l'Union médicale, revue rédigée par les médecins A. Lamarche et H.-E. Desrosiers, on rendait au confrère défunt un précieux témoignage.

* Le docteur Eugène-Hercule Trudel était de la génération collégiale de Mgr Taché et de Mgr Laflèche, des honorables juges Loranger, Dorion et Torrance, des avocats et journalistes Carter, Bellemare, Turcotte et Gérin-Lajoie... de MM. les abbés Caron, Dorion, Ferland et autres.

« Il commença ses études médicales aux Trois-Rivières, sous le docteur, Kimber et les poursuivit à Montréal sous le même médecin.

Il suivit ici les cours de l'Université McGill et fut admis à la pratique le 13 août 1844.

« Il se distingua dans sa profession et acquit bientôt la réputation dont il a joui jusqu'à la fin. De 1847 à 1849, il posséda une pharmacie en société avec le notaire docteur Coderre ..

« Puis, il fut nommé professeur d'obstétrique à l'École de Médecine et de chirurgie de Montréal, charge qu'il a occupée jusqu'à sa mort. En 1861, il devenait secrétaire-trésorier de la même institution puis président en 1872.

« Comme professeur, le docteur Trudel se distinguait par la clarté méthodique de son enseignement et la sûreté de sa doctrine. L'ordre le plus parfait régnait à ses leçons; ses élèves l'estimaient hautement, le craignaient un peu, surtout aux examens, ce qui ne les empêchait pas de lui prouver en temps et lieu toute la considération qu'ils lui portaient.

« De tous ceux qui ont occupé des chaires à l'École de Médecine de Montréal, le docteur Trudel était à coup sûr un des plus distingués; peut-être celui qui a jeté le plus d'éclat sur cette institution et qui a le plus contribué à la réputation dont elle a joui.

« Aux soins que réclamait de lui l'une des plus vastes clientèles le docteur Trudel ajoutait le soin des pauvres et le service des institutions de charité. Durant presque toute sa carrière professionnelle il a été en même temps médecin de l'Hôtel-Dieu, de la Miséricorde, du Bon-Pasteur, des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, des Dames du Sacré-Cœur », de la maison mère des Sœurs de la Providence et l'un des fondateurs du dispensaire de l'Asile de la Providence.

Avec Mgr Bourget et son neveu, le sénateur F.-X.-A. Trudel, il prit une large part à cette question des universités catholiques, l'une à Québec, l'autre à Montréal, et qui, entre 1863 et 1883 surtout, partagea en deux camps les intellectuels de la province.

NARCISSE-PIERRE MASSICOTTE

1830 - 1897

Ce descendant du colon Jacques Massicot et de Catherine Baril, naquit à Sainte-Geneviève le 23 février 1830. Le 21 janvier 1856, il épousait à Ste-Anne-de-la-Pérade, Marie-Émérance, fille du marchand Édouard Matte et de Adélaïde Brunette. Sa femme lui donna quinze enfants.

Comme il a été maintes fois question de ce citoyen, dans les pages précédentes, nous résumons ici sa carrière.

— 7 juin 1853, brevet d'instituteur; 23 juin 1854, sergent de milice, dans le premier bataillon du comté de Champlain; 1858, secrétaire-trésorier de la municipalité de Ste-Geneviève; 1862, conseiller, puis maire; 20 octobre 1863, juge de paix; 8 avril 1864, certificat de 2ème classe de l'École d'instruction militaire de Québec qui venait d'être fondée, et le 11 juillet, certificat de 1ère classe; 16 janvier 1865, instructeur militaire à Lévis; 15 mars 1866, commissaire des petites causes; 1867, clerc sessionnel.

Cette même année, il fut chargé, par les autorités militaires de former une compagnie de milice dans sa paroisse. Sa réussite fut si rapide qu'on lui confia la mission de réformer le bataillon du comté de Champlain. Il mena cette tâche à bonne fin, et en 1870, il recevait une commission de lieutenant-colonel du bataillon qu'il avait fondé. Ce bataillon appelé le 70e, a été désorganisé peu de temps après sa mort.

En l'an 1868, il est élu un des trois premiers directeurs de la société qui érigea l'aqueduc de Ste-Geneviève; en 1870, il obtient le privilège de construire un pont considérable, vis-à-vis le village, puis il édifie à son compte, une salle publique et un arsenal.

En 1873, il devient greffier de la cour des Magistrats du comté; 1879, commissaire de la Cour Supérieure; 1880, agent de la seigneurie de Batiscan. Vers ce temps, il accepte de placer dans une annexe de sa demeure un bureau de télégraphe. A cette annexe les jours fériés, de nombreux parents arrêtaient pour attendre le moment de se rendre aux offices religieux.

Le lieutenant-colonel Massicotte s'éteignit doucement, le 7 février 1897, et il fut inhumé dans sa paroisse natale. Le cercueil, porté par six soldats, était escorté d'un corps de musique militaire et des officiers du 70^e bataillon.

Une suite nombreuse avait voulu rendre un dernier hommage au compatriote qui avait été honnête, charitable et réalisateur.

DAVID- TANCRÈDE TRUDEL

1846 - 1918

Notaire et régistrateur

Fils du notaire Robert Trudel et de Marie-Anne Duguay, il naquit à Ste-Geneviève le 19 juillet 1846. Son cours classique terminé il étudia le notariat et le 19 novembre 1870, il était admis à la profession qu'il exerça avec son père durant seize ans puis avec quelques autres associés jusqu'à son décès.

Le 15 septembre 1874, il avait épousé Marie-Flore Guillet, dont il eut quinze enfants.

Au cours d'une vie active et particulièrement distinguée « le notaire Tancrède » ainsi qu'on l'appelait, en affaires, réussit à gagner et à conserver la confiance et l'estime de tous.

Il fut régistrateur pendant quelques années et secrétaire de toutes les commissions pendant toute sa carrière. Conseiller-juridique recherché, en droit civil, en droit municipal, en matières concernant les écoles et les fabriques. Ses opinions basées sur une vaste expérience et une profonde érudition légale, apportaient généralement la conviction.

Dans la milice il obtint un grade élevé dans le 70^e bataillon qui fut formé alors qu'il était étudiant en loi.

Le 17 mai 1918, ses funérailles furent imposantes et témoignèrent jusqu'à quel point le défunt était regretté. Tous répétaient qu'il venait de disparaître un homme de grande valeur.

MGR HERMYLE BARIL

1847 - 1915

Premier prêtre né à Sainte-Geneviève

Marie-Sophone-Hermyle Baril, né le 9 octobre 1847, fils du capitaine Archange Baril et de Eulalie St-Arnaud. Ordonné à Champlain le 17 décembre 1871.

Vicaire à St-Grégoire-de-Nicolet (1873), à Bécancour (1873-74); malade et en repos (1874-75); au séminaire des Trois-Rivières, professeur de dogme (1875-1886); aumônier de la prison du district (1875-76); directeur des Séminaristes (1876-1886); directeur des élèves et supérieur (1886-89); préfet des études et aumônier des Sœurs de la Providence (1889-91); voyage de repos en Europe (1891-92); encore au séminaire de Trois-Rivières, professeur (1895-1900); vicaire général du diocèse des Trois-Rivières, chanoine titulaire de la cathédrale des Trois-Rivières; nommé protonotaire apostolique en 1907; aumônier des Ursulines en 1900 (1)

Lorsque, le 5 juillet 1907, Ste-Geneviève fêta son fils que le Souverain Pontife venait d'élever à la dignité de protonotaire apostolique « pour récompenser le dévouement et la vertu qui ont toujours été la note dominante et le caractère distinctif d'une vie employée au service de Dieu, et du prochain. » Mgr Cloutier, présent à la fête, fit l'éloge du nouveau dignitaire et le « Trifluvien » résume ainsi les paroles du prélat: — « Malgré un état de santé toujours précaire, Mgr Baril rendit à l'Église des services signalés. Prêtre en 1871, il voua la plus grande partie de sa carrière sacerdotale à la formation de la jeunesse. Après avoir rempli successivement les fonctions de professeur, de directeur des élèves, de préfet des études et de supérieur, au séminaire des Trois-Rivières, il fut appelé à la tâche délicate de former des prêtres dignes de l'Église. Durant plusieurs années, il remplit

(1) *Allaire, Dict. du clergé Canadien-français.*

cette fonction de directeur du grand séminaire, commençant toujours par donner l'exemple de ce qu'il enseignait aux autres. Appelé par son évêque à la charge de vicaire général, il dut bientôt quitter le séminaire pour satisfaire aux exigences de sa nouvelle fonction. En même temps, il devint chapelain des Dames Ursulines des Trois-Rivières, poste qu'il occupa avec distinction.»

Mgr Baril décéda aux Trois-Rivières, le 17 février 1915.

MGR FRANCOIS-XAVIER CLOUTIER

1848 - 1934

Né à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 2 novembre 1848, de Jean Cloutier, cultivateur, et d'Olive Rivard.

Études aux Trois-Rivières; ordonné à Nicolet par Mgr Lafleche, le 22 septembre 1872; professeur au séminaire des Trois-Rivières (1872-1876); préfet des études (1876-1880); vicaire à la cathédrale des Trois-Rivières (1880-1883); accompagne Mgr Lafleche à Rome en qualité de secrétaire (1883); chancelier du diocèse des Trois-Rivières (1883-1884); chanoine titulaire de la cathédrale (1884-1890); curé d'office de la même cathédrale (1884-1899); élu évêque des Trois-Rivières le 8 mai 1899; sacré dans sa cathédrale par Mgr Bégin, le 25 juillet suivant.

Lors de son décès, le 18 septembre 1934, Mgr Cloutier était le doyen de l'épiscopat de la province de Québec.

Sur la fructueuse carrière de ce prélat, consultez: *Autour du clergé natal*, par E. Talusier — Allaire, *Dictionnaire du clergé canadien-français* et les journaux de septembre 1934.

QUATRIÈME PARTIE

SECTION XVI

MIETTES D'HISTOIRE

LA MUNICIPALITÉ

Durant la session de 1845, le parlement du Canada vota une loi « qui pourvoyait à l'érection des municipalités de paroisses » (1).

Aussitôt, le 14 juillet, les contribuables de la paroisse procédèrent à l'élection des membres du premier conseil municipal, lequel, le 20 juillet, choisissait ses officiers ainsi que ses fonctionnaires. Voici comment se trouvèrent constitués les services de la nouvelle corporation.

Maire: Ferdinand Filteau, notaire et régistrateur; secrétaire-trésorier: Robert Trudel, notaire.

Conseillers: Olivier Trudel, Édouard Trudel, Joseph Trottier, Abraham Massicotte, François Baril, Laurent Lahaie.

Assesseurs-estimateurs: François Trudel, père, Pierre Rivard, père et Joseph Baribeau.

Percepteur de taxes: Pierre Lefebvre.

Inspecteurs des ponts et chemins: J.-B. Lefebvre et Édouard Nobert.

Inspecteurs des clôtures et fossés: Charles Langevin, Louis Massicotte, Laurent Gervais, Prisque Trépanier et François Bronsard, père.

Sous-royers: J.-L. St-Arnaud, Denis Langevin, J.-B. St-Arnaud, François Tiffaut, P. Normandin, Bellarmin Massicotte, Louis Massicotte, fils et James Anderson.

(1) VIII, Victoria, ch. 40.

Ci-après nous donnons la liste des maires depuis 1845.

MAIRES

Ferdinand Filteau	1845	Édouard Nobert	1855
Ferdinand Filteau	1858	Édouard Nobert	1860
Narcisse-P. Massicotte	1862	Alphonse Duval	1866
Robert Trudel	1868	Dosithé Lacoursière	1873
Charles DeGuise	1879	Frs-Xavier Massicotte	1883
Charles DeGuise	1884	Philippe Trudel	1885
Georges St-Arnaud	1888	Donat Baribeau	1894
Louis Deshaies	1900	Ferdinand Nobert	1903
Côme Trudel	1905	Eugène St-Arnaud	1906
Ernest DeGuise	1915	Jos.-E. Biron	1917
J.-Sandy Buist	1919	L.-Henri Trudel	1921
J.-Ulric St-Arnaud	1927	Jean-Louis Baribeau	1929
Omer Baribeau (maire actuel)	1931		

LES ÉCOLES ET LA COMMISSION SCOLAIRE

Entre 1760 et 1840, pour des causes bien connues, l'enseignement avait subi un recul notable, surtout dans les régions éloignées. Ce fut l'époque des instituteurs ambulants et aussi celle où, plus que les hommes, les femmes savaient lire et écrire. Souvent, alors, les mères de familles se faisaient un devoir de commencer l'instruction de leurs enfants. Quelques cultivateurs à l'aise envoyèrent même leurs filles, après la première communion, compléter leurs études dans les villes. Ainsi, nous voyons que cinq d'entre elles, domiciliées à Ste-Geneviève, figurent dans le tableau des pensionnaires des Ursulines des Trois-Rivières, au cours des années 1825 à 1835. Voici leurs noms : Marie Trudelle 1825, âgée de 12 ans; Julie Langevin, 1829, âgée de 10 ans; Marguerite Lapointe, 1831, âgée de 18 ans; Émélie Trudel, 1833, âgée de 12 ans; et Hermine Gervais, 1835, âgée de 12 ans.

D'après la tradition, les plus anciens instituteurs de Sainte-Geneviève seraient les sieurs Labadie de Tonnancourt et Robertson.

Le premier, Jean-François Godefroy Labadie de Tonnancourt, aurait enseigné entre 1820 et 1840. Ce noble instituteur mourut aux Trois-Rivières en 1872. (Points d'histoire, p. 29 et P.-G. Roy, La famille de Tonnancourt, p. 70).

Le deuxième, qui fut peut-être l'élève du précédent, le sieur J.-B. Robertson, d'origine anglaise, venu croit-on à Sainte-Geneviève avec les métallurgistes des Forges, apprit le catéchisme et le français, puis abjura le protestantisme, à l'âge de 21 ans. Baptisé le 6 janvier 1827, ayant l'abbé Côté comme parrain et protecteur, il se livra à l'enseignement pendant longtemps. Ce maître d'école mourut le 30 juillet 1896, âgé de 90 ans.

La loi d'éducation passée le 9 janvier 1846, eut « pour effet de stimuler le zèle de nos compatriotes à établir des écoles et à assurer leur existence ».

L'élection des membres de la première commission scolaire, eut lieu le 12 juillet 1847, et donna le résultat suivant :

J. Fugère (président), Louis Massicotte, François Vermette, Abraham Baril et Gabriel Mathon.

Secrétaire, Robert Trudel, notaire.

Les maîtres et les maîtresses des écoles en l'année 1847-48, furent: Mme Étienne Guillemette; dame veuve Lecomte, dame veuve Thiffaut; MM. Isaac Fournier, Dauphin Bail et R.P. O'Donnell. Celui-ci fut remplacé peu après par le sieur Robertson, d'abord laissé à l'écart.

Au rapport des anciens, la première école du village se trouvait près de la demeure de feu le notaire D.-Tancred Trudel. Au mois de juillet 1859, elle devint l'école modèle. Il y avait alors cinq autres écoles dans diverses parties de la paroisse.

En 1888, l'entrepreneur Anselme Dubé fut chargé de construire la principale école du village. Il lui était accordé \$1,000. pour ses travaux.

Sur l'arrivée, dans la paroisse, des religieuses de l'Assomption en 1924, et sur la construction d'un nouvel externat en 1935 le lecteur peut référer aux pages.

PRESIDENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE, DEPUIS 1847

Joseph Fugère	1847	François Vermette	1848
Jean-Ovide Trudel	1850	Joseph St-Arnault	1852
Louis Marchand	1854	Isaïe Trudel	1855
F.-D. Fugère	1857	Louis-Elz. Tourigny	1858
F.-X. St-Arnault	1860	Léandre Trudel	1863
Athanase Baril	1866	Georges Thiffeau	1867
Hubert Frigon	1869	Charles Lefebvre	1870
Louis Marchand	1871	Louis Baribeau	1873
Urbain Massicotte	1875	Georges St-Arnaud	1876
Charles DeGuise	1879	Côme Trépanier	1882
Hubert St-Arnaud	1884	Frs-Xavier Pronovost	1885
Alphonse Baribeau	1886	Mizaël Germain	1887
Amédée Baril	1891	Pierre Fugère	1896
Onésime Pronovost	1897	Alfred Rivard	1900
Donat Baribeau	1903	Ernest Jacob	1906
Guillaume Massicotte	1909	Henri Baribeau	1911
Ernest Baril	1912	Jules St-Arnaud	1914
Wilbrod Trudel	1915	Ulric St-Arnaud	1918
Arthur Bouchard	1921	Théotime St-Arnaud	1924
J.-A. Lesieur, Curé	1927	Siméon Frigon	1930
Arthur-F. Dessureau	1932 à 1936		

SECTION XVII

NOTAIRES QUI ONT EU OU QUI ONT BUREAU A
SAINTE-GENEVIEVE

FILTEAU FERDINAND. — Admis en 1836. (Voir section XV).

TRUDEL OLIVIER. — Admis le 1er décembre 1841. Exerça surtout aux Trois-Rivières jusqu'en 1847.

GUILLET LOUIS. — Admis en 1843. S'établit à Sainte-Genève vers 1856 où il pratiqua jusqu'à son décès, 1er juillet 1880. Marié, 1., à Henriette Fugère; 2., à Delphine Filteau.

TRUDEL ROBERT. — Admis en 1845. (Voir section XV).

TRUDEL TANCREDE. — Admis le 19 novembre 1870. (Voir section XV.)

DESHAIES LOUIS. — Né à Bécancour. Admis en 1881. Fut associé des notaires Robert & Tancrede Trudel. Maire en 1900. Décède en 1903, laissant une veuve Sophronie Trudel et des enfants.

BERGERON A.-J.-OVILA. — Né à Saint-Grégoire de Nicolet. Admis en 1913. Continue l'étude des notaires Robert & Tancrede Trudel. Marié en 1912, à Mlle Rachel Trudel. Il est secrétaire de la municipalité de la commission scolaire, du conseil de comté et des syndicats de la paroisse.

NOTAIRES NES A SAINTE-GENEVIEVE

TRUDEL JOSEPH-ARTHUR. — Né à Sainte-Genève le 6 décembre 1881, de Pierre-Côme Trudel et d'Éléonore Baril. Admis au notariat le 13 juillet 1907, il épousa le 5 octobre 1908, Mlle Flore Guillet. M. J.-A. Trudel est président de la Commission des écoles catholiques des Trois-Rivières, et le 11 juillet 1933, il avait l'honneur d'être élu président de la Chambre des notaires de la province.

TRUDEL DAVID. — Né le 17 juillet 1909, de Henri Trudel et de Emilia Baribeau. Admis au notariat le 15 octobre 1932, pratique à Laprairie, près Montréal.

Nota — Sur les notaires défunts, Robert et Tancrede Trudel, voir section XV.

MEDECINS QUI ONT PRACTIQUE A SAINTE-GENEVIEVE

TRUDEL JOSEPH. — Né à Nicolet. Admis à la pratique le 15 décembre 1843. Il semble s'établir à Sainte-Genève peu après. En 1852, il était élu conseiller municipal. Mort le 9 mai 1882, âgé de 70 ans, laissant une veuve Philomène Rivard, qui fit profession chez les Soeurs Grises, en 1885, sous le nom de Marie-Joseph.

Suivent dans l'ordre chronologique, d'après les anciens:

XAVIER TRUDEL — M. GLADU — JULES HARDY.

MEUNIER PIERRE. — Epoux de Joséphine Lacerte, qui mourut le 26 septembre 1878, âgé de 29 ans.

DUFRESNE GEORGES-HENRI. — Né à Montréal, en 1839. Il épouse en 1845, à Saint-Stanislas, Eugénie-Amélie Rinfret, et devient registrateur à partir de 1878.

EMILE LACOURSIERE — M. COLIN — F.-X. BARIL.

TRUDEL PAUL. — Né à Montréal en 1873, étudia à Montréal et en Europe. Exerça sa profession à Sainte-Anne, puis à Sainte-Genève, enfin aux Trois-Rivières où il décéda en juin 1933.

RUEL EMILE. — Né à Québec, le 31 janvier 1898 ; Admis à la pratique en 1925 ; établi à S.-Geneviève depuis 1931.

MEDECINS NES A SAINTE-GENEVIEVE

BARIBEAU CHARLEMAGNE J.-F. — Né le 23 octobre 1899, de Donat Baribeau et Joséphine Lacroix. Après avoir été interne à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, il poursuivit ses études à Paris de 1928 à 1930. Pratique aux Trois-Rivières.

BARIL FRANCOIS-XAVIER. — Né le 23 mars 1847, de Athanase Baril et de Henriette Pronovost. Il épousa le 25 novembre 1879, Célanire Rivard et exerça sa profession de médecin jusqu'à son décès à Ste-Genève où il fut inhumé le 26 juin 1917.

BARIL GEORGES-EDMOND. — Né le 2 mai 1859. Reçu médecin en 1882. Marié à Euphémie Emery-Coderre, en 1884 à Montréal, il mourut en cette ville, le 18 septembre 1913. Il était frère de Mgr Baril et avait été président de l'Ecole de médecine et de chirurgie Victoria.

BARIL PHILIPPE. — Fils du docteur F.-X. Baril et de Célanire Rivard. Né le 19 octobre 1880. Admis à la pratique en 1906. Demeure à Saint-Narcisse.

BARIL HENRI-L.-J. — Fils de Ernest Baril et de Marie-Louise Frigon, né le 2 mars 1891. Admis médecin en 1917. Il épousa Germaine Baril, à Montréal, le 25 juin 1919. Chef de service à l'hôpital Ste-Justine depuis 1931.

MASSICOTTE ADALBERT.-F.-X.-J. — Fils de Alphée Massicotte et de Eugénie Baril. Baptisé le 14 mai 1871. Admis à la profession en 1897. Exerce aux Grondines.

MASSICOTTE HENRI-J.-P. — Frère du précédent. Baptisé le 5 mai 1875. Admis médecin le 30 juillet 1903. Il pratique à Victoria-ville.

TRUDEL EUGENE. — Voir section XV.

TRUDEL FERDINAND. — Nê le 4 mai 1852. Admis mèdeçin en 1877, il épouza en 1878, Albina, fille du docteur Garneau. Elu à l'Assemblée législative, pour le comté de Champlain en 1886. Nommé registrateur en 1897, il décéda en 1924.

TRUDEL MARC. — Baptisé le 1er avril 1896. Fils de Philippe Trudel et de Séphora St-Arnaud. Admis mèdeçin en 1922. Élu député de St-Maurice, le 25 novembre 1935.

AVOCATS NES A SAINTE-GENEVIEVE

GUILLET BORROMEE. — Nê le 30 octobre 1859, de Louis Guillet et de Henriette Fugère. Admis au barreau le 19 juillet 1883. Décédé à Nicolet en 1899.

TRUDEL JEAN. — Nê le 6 mai 1890, de Philippe Trudel et de Séphora St-Arnaud. Admis au barreau le 11 janvier 1915. Pratique à Montréal.

TRUDEL ROBERT. — Nê le 27 octobre 1903, de Henri Trudel et de Emilia Baribeau. Admis au barreau le 12 janvier 1926. Pratique aux Trois-Rivières.

SECTION XVIII

LES REGISTRATEURS DU COMTE DE CHAMPLAIN

Au mois de février 1844, le secrétaire provincial du Canada, annonçait l'ouverture, à Sainte-Geneviève, d'un bureau d'enregistrement pour le comté de Champlain.

- 1 — **FILTEAU FERDINAND**, notaire, prit charge de ce bureau, du 1er mars 1844 à l'année 1856. Mort en 1891.
- 2 — **RINFRET ELIE**, notaire, lui succéda le 6 mars 1856. Il fut inhumé le 23 mai 1878.
- 3 — **DUFRESNE GEORGES-HENRI**, mèdeçin. Nommé le 1er juin 1878, il décéda en 1894.
- 4 — **TRUDEL DAVID-TANCREDE**, notaire. Fut en office du 24 août 1894 à 1897. Mort en 1918.
- 5 — **TRUDEL FERDINAND**, mèdeçin, député à Québec en 1886, il obtenait la charge le 7 octobre 1897. Décédé le 29 décembre 1924.
- 6 — **BORDELEAU BRUNO**, mèdeçin, député à Québec en 1916. On lui confia l'administration de ce bureau le 11 novembre 1925. Mort le 23 mars 1929.
- 7 — **GRANT WILLIAM-PIERRE**, ancien membre de l'Assemblée législative. Nommé le 2 novembre 1935.

MAITRES DE POSTE DE SAINTE-GENEVIEVE

FILTEAU J.-B.-F., notaire, 6 janvier 1837. (1)

PROVOST J.-B., marchand, 1er avril 1857.

LACOURSIERE DOSITHEE, marchand, 1er janvier 1859.

SAINT-ARNAUD GEORGES, marchand, 1er avril 1889.

LEBLANC FLORENT, industriel, 1er juin 1903.

SAINT-ARNAUD JOSEPH-O., orfèvre, 28 décembre 1909.

PRONOVOST ONESIME, fils, voyageur de commerce, 3 sept. 1912.

BOUCHARD ARTHUR, marchand-tailleur, 13 juillet 1915.

SECTION XIX

A PROPOS DE MOULINS

Le plus vieux moulin à farine et à cardé de Ste-Geneviève, est plus que centenaire; cependant nous n'avons pu savoir s'il date du régime français.

Les anciens disaient qu'autrefois on l'appelait le « moulin des Jésuites »; par la suite, il fut longtemps connu sous le nom de « moulin Marchand ». Expliquons pourquoi:

Vers 1824, Louis Marchand, (né en 1800), époux de Julie Beaudry, devenait locataire dudit moulin. Le 22 avril 1854, il l'achetait de Louis Guillet, agent des biens des PP. Jésuites et, le 12 juillet suivant, il en faisait don à Louis Marchand fils, lors du mariage de celui-ci.

Vente et donation furent cependant résiliées, le 25 avril 1864, alors que Andrew Russell, assistant commissaire des

(1) De sources différentes les renseignements sont contradictoires quant aux dates de l'ouverture du bureau de poste et à celles de la nomination des maîtres de poste successifs. Nous donnons ici, les dates fournies par M. F.-J. Audet d'Ottawa, et par M. Tanner Green, directeur du service postal de Québec.

Terres de la Couronne, consentit à Louis Marchand, fils, un autre acte de vente avec de nouvelles conditions de paiement.

Au mois de septembre 1893, un ouragan causa des torts considérables dans la seigneurie de Batiscan. Les eaux torrentielles grossirent tellement la rivière Veillet qui actionnait la roue motrice du moulin Marchand, qu'en quelques minutes, l'écluse fut balayée. La partie de la bâtisse attenant au logis fut presque démolie; la rivière quitta son lit ordinaire et s'en creusa un autre de cinq pieds de profondeur à travers la cour et le jardin du meunier. On n'eut aucune perte de vie à déplorer, mais les dommages matériels furent élevés.

Le deuxième Louis Marchand, mourut l'année suivante, 1894, et son moulin passa à son fils Théotime. Celui-ci le céda à Arthur Dessurault en 1923, qui l'exploita d'abord, puis le loua, successivement, à Joseph Frigon, à un nommé Ébacher, puis à Bruno Lahaie.

Notons que le troisième Marchand, Théotime, qui a été propriétaire du moulin est mort le 21 janvier 1936. Tous trois furent des hommes remarquables pour leur ingéniosité et surent conquérir l'estime de leurs concitoyens.

Au début du XIXe siècle, J.-B. Baril construisit sur la Rivière-à-la-Lime, un moulin à scie dont il devint propriétaire. Le bâtiment était de forme originale et c'est là que logea, il y a quarante ans, le cordonnier, conteur et chanteur, Théophile Bronsard.

Enfin, rappelons le néfaste moulin de Xavier Massicotte rasé par l'éboulement de 1877.

Aux notes sur l'industrie laitière nous parlons du moulin Jacob.

COMMERCE

Les plus anciens marchands, d'après la tradition, ont été le notaire Filteau, le notaire Robert Trudel, Dosithée Lacoursière, J.-B. Prévost qui avait hérité de quelques-unes des recettes de l'abbé F.-X. Côté, Georges Saint-Arnaud dont le commerce

passa à son fils Arthur Saint-Arnaud, puis à la veuve de celui-ci (née Marie-Anne Trudel).

Donat Baribeau fonda son établissement commercial vers 1885. « A dix-neuf ans, après un stage à Montréal, il débutait dans la carrière de marchand et son magasin ne cessa de grandir ». Lors de son décès, en 1935, il y avait près de cinquante ans qu'il était « marchand général ».

Depuis quelques années il laissait la direction de son magasin à son fils Jean-Louis qui a été député du comté de Champlain.

Il a été question ailleurs du marchand-entrepreneur Onésime Pronovost.

On rappelle que M. Ulric Saint-Arnaud fut un temps marchand général avant d'aller s'établir au Cap-de-la-Madeleine.

Ernest DeGuise, né en 1868, fut marchand à partir de 1893. En 1903, il acquit un emplacement vis-à-vis l'église et se construisit un magasin spacieux. Après son décès, en 1926, ses affaires ont été continuées par sa sœur Odiana, qui en laissa l'administration à ses filles Mlles Annette, Bernadette et Julia Duval.

MOUVEMENT INDUSTRIEL

L'INDUSTRIE LAITIÈRE. — La première fromagerie a été fondée à Sainte-Geneviève par Philippe Trudel, frère du docteur Ferdinand Trudel. Ce méritoire citoyen était lieutenant-colonel lors de son décès.

Père d'une nombreuse famille, nous mentionnerons ici quelques-uns de ses enfants:

BRUNO fut longtemps attaché à des maisons de grand commerce à Montréal, il est maintenant importateur de thé et café. AUGUSTE se livra à l'industrie laitière et, avec ses frères Isaïe et Léopold, fonda une coopérative agricole importante dans la région de la Gatineau. LUCIEN fait partie de la Compagnie B. Trudel de Montréal, spécialisée dans le commerce d'outillage pour les laiteries. JEAN-PIERRE est avocat à Montréal; MARC est médecin à Shawinigan et député à la législature.

En 1894, Ernest Jacob acquit la terre et la fromagerie de M. Philippe Trudel et, l'année suivante, le nouveau propriétaire compléta son établissement avec un outillage pour la fabrication du beurre. En 1902, M. Jacob adjoignit un moulin à scie à la beurrerie. Au mois d'août 1911, ces bâtiments étaient rasés par un incendie, mais non découragé par ce sinistre M. Jacob reconstruisait la beurrerie sur l'ancien emplacement, alors qu'il installait la scierie sur une coulée, un peu à l'est. Ces deux industries sont en opération.

Une autre fromagerie-beurrerie, fondée vers 1900, sur la rive sud-ouest de la rivière Batiscan, existe encore. Depuis 1910 environ, elle est la propriété de M. Omer Baribeau.

Une autre encore, datant de 1901, propriété de M. Ernest Baril, a été acquise par M. Jacob.

-x-x-x-

TANNERIES ET CORDONNERIES. — Outre les grandes Forges et la fabrique d'orgue dont il a été précédemment question, Ste-Geneviève a possédé une troisième industrie importante: la tannerie et la cordonnerie des De Guise. Nous avons déjà parlé de ces établissements mais nous devons ajouter quelques faits.

Tannerie et cordonnerie furent vendues en 1903, à la société St-Arnaud, Biron & Cie, composée de Eugène St-Arnaud, Joseph-Édouard Biron et du notaire Tancrede Trudel, tous trois décédés depuis. En 1921, un incendie détruisait la tannerie et la société ne la reconstruisit pas, car elle s'intéressait plus à la fabrication de certaines sortes de chaussures.

Arthur Gervais, autrefois à l'emploi de la susdite société, érigea en 1922, sur le côté sud-ouest de la Batiscan, une tannerie qu'il exploite.

Sur d'autres maîtres cordonniers et selliers; sur les maîtres forgerons et voituriers; sur les commerçants d'eau minérale et fabricants d'eaux gazeuses; sur les fabricants de toile, de flanelle, de catalognes et de tapis; sur les postillons, les bouchers nous avons des notes que nous ne pouvons utiliser ici.

Autrefois, les maîtres de pensions nous semblent avoir été Georges Thiffault, l'huissier Joseph Lefebvre et Noël Guertin, entre autres. Le présent hôtelier est M. Daniel Gervais, qui a succédé à son père Aldème Gervais.

-x-x-x-

FONDERIE. — Florent Leblanc fut en son temps un fondeur de renom. Il exploitait une fonderie dont il avait hérité de son beau-père, Xavier Nobert.

Depuis longtemps, les tailleurs d'habits de la paroisse sont MM. Arthur Massicotte et Arthur Bouchard.

M. Joseph L'Heureux, portraitiste et peintre, s'occupa de fabrication de pierres artificielles, de travaux en ciment armé,

Rappelons que M. Wilbrod-Joseph-Alphée Rousseau, fils de Aimé Rousseau et Sophie Veillet, est né à Ste-Geneviève. Actuellement, il est entrepreneur au Cap-de-la-Madeleine, et il a été élu député du comté de Champlain à la législature, le 25 novembre 1935.

FAITS DIVERS

Sainte-Geneviève fut doté d'un bureau de télégraphe vers 1880, à la demande du marchand Adolphe Therrien qui en fut le premier opérateur. Il eut comme aide M. Octave Duval. Mlle Luisella Massicotte, plus tard, dame J.-E. Biron, leur succéda comme opératrice.

En 1886, la population de la paroisse était de 2,156 âmes. Depuis, elle a sensiblement diminué, presque chaque année. En 1935, elle n'est plus que de 1,636 âmes.

M. Ernest Jacob, vers 1896, en creusant un puits artésien, obtint au lieu d'eau douce de l'eau salée contenant du gaz.

Un fabricant d'eau gazeuse, M. Urbain Veillet, en 1900, creusa deux puits. De ces puits, l'eau et le gaz jaillirent d'une profondeur de 205 pieds. L'année suivante, au mois de novembre 1901, M. le curé Bellemare, soumit à Mgr Laflamme de Québec, un carte des puits de gaz de sa paroisse. Il y avait

alors 24 forages différents et pendant un temps on utilisa le gaz pour l'éclairage et le chauffage.

La succursale de la banque Hochelaga, puis de la banque Canadienne Nationale, établie depuis un quart de siècle environ, a successivement eu pour gérant ou pour agent MM. Villandré, Poirier, Désautels, Ismaël Lupin, Pierre Marchand et Narcisse Massicotte.

Le service téléphonique a été introduit au village en 1904, et celui de la lumière électrique en 1909.

SECTION XX

PRETRES NES A SAINTE-GENEVIEVE

BARIL (Donat-E.). — Né le 8 mars 1880, de Delphis Baril, et de Joséphine Nohert. Ordonné en 1905. Curé de Louiseville.

BARIL (Emilien-Paul). — Né le 1er novembre 1895. Ordonné le 29 juin 1921. Décédé à Ste-Geneviève, le 8 avril 1926.

BARIL (Mgr S.-H.). — Voir p. 103

BOUCHARD (Louis). — Né le 13 mai 1909. Entré chez les Jésuites en 1930; vœux perpétuels en 1932.

CLOUTIER (Mgr F.-X.) Voir p. 104

CLOUTIER (Donat). — Né le 28 juillet 1892. Ordonné le 29 septembre 1918. Curé de St-Luc.

DEGUISE (Elié-Eloïde). — Né le 19 mars 1860. Ordonné le 22 juin 1884. Décédé aux Trois-Rivières.

DESHAIES (Louis). — Né le 24 août 1887. Ordonné le 29 juin 1912. Décédé le 19 décembre 1918.

GERMAIN (Louis-Philippe) — Né le 1er octobre 1890. Ordonné le 25 mai 1918. Décédé la même année.

GERMAIRE (Paul) — Né le 3 décembre 1893. Entré chez les PP. Oblats. Ordonné le 23 décembre 1922.

GERVAIS (Joseph-Evariste). — En religion P. Gabriel-Joseph). — Né le 20 novembre 1904. Entré chez les Franciscains en 1924; profession en 1928; ordonné le 29 juin 1933.

JACOB (Arthur). — Voir p. 51

JACOB (G.-Irénée). — Né le 28 novembre 1860. Entra chez les PP. Oblats en 1881. Ordonné le 19 juin 1886. Il était à St-Sauveur de Québec, en 1935.

LIZEE (Joseph-Ephrem). — Né le 17 mars 1867. Ordonné le 22 décembre 1889. Inhumé le 4 juillet 1896.

NOBERT (ADELARD). — En religion : P. Bérard-Marie. Né le 7 octobre 1887. Entré chez les PP. Franciscains en 1911; profession en 1915; ordonné le 24 mars 1917.

PHILIPPS (Alfred-Percy). — Né le 4 juillet 1855, fils de William Finlay Philipps et de Louise-Elizabeth Langevin. En 1897, d'après une note inscrite au registre, il était "chancelier et secrétaire de l'évêque de Denver, Colorado."

ROUSSEAU (P.-Arthur). — Né le 14 juin 1900. Ordonné le 29 juin 1926.

TOURIGNY (Anselme). — Né le 25 septembre 1861. Entra chez les Jésuites en 1883. Décédé le 25 juin 1887; inhumé au Sault-au-Récollet.

TRUDEL (Jean-Baptiste-Emile). — Né le 17 novembre 1883. Ordonné le 29 juin 1907. Actuellement curé de St-Tite.

ECCLESIASTIQUES

DEGUISE (Joseph-Octave). — Né le 17 juin 1865. Fit son entrée chez les RR. PP. Oblats, mais il mourut avant d'être ordonné.

SAINTE-ARNAUD (Léopold). — Né le 17 mai 1850. Décédé ecclésiastique, le 10 février 1873.

FRÈRES DU SACRÉ-COEUR

CINQ-MARS (Eugène). — Né le 28 février 1879. Entré..... Décédé.

CINQ-MARS (Napoléon). — Né le 21 décembre 1871. Entré en 1885.

CINQ-MARS (Théotime). — Né le 17 septembre 1873. Entré... Décédé.

GERMAIN (Donat). — Né le 19 juin 1878. Entré le 15 août 1892. Décédé le 18 septembre 1918.

GERVAIS (Jules-Emeric). — Né le 22 février 1871. Entré... Décédé en 1895.

THIFFAULT (Arthur). — Né le 23 juillet 1876, et Raoul THIFFAULT, né le 15 avril 1878, seraient aussi entrés chez les Frères du Sacré-Coeur mais on ignore quand.

VEZINA (Bruno). — Né le 22 décembre 1887. Entré vers 1905-

FRERES SAINTE-CROIX

DEGUISE (Louis-Léo Romuald). — Nê le 25 août 1866. Décédê.

CLERCS SAINT-VIATEUR

TRUDEL (Louis-Isaïe-Lorenzo). — Nê le 22 janvier 1877. Entré à Joliette vers 1914. Actuellement à Lauson, Lévis.

MONASTERE DES URSULINES DES TROIS-RIVIERES

BARIL Stella (soeur Saint-Mathieu). — Nêe le 9 janvier 1897. Entrée le 11 février 1920.

CLOUTIER Marie-Rose (Soeur Saint-Jean-Eudes). — Nêe le 30 avril 1905. Entrée le 1er février 1932.

DESSUREAU Marie-Anne (Soeur Sainte-Françoise). — Nêe le 24 juin 1875. Entrée le 19 novembre 1893. Décédêe le 20 déc. 1926.

GUILLEMETTE Adèle (Soeur Marie-des-Anges). — Nêe le 8 novembre 1841. Entrée le 8 décembre 1858. Décédêe le 25 oct. 1865.

MASSICOTTE Anne-Clara-Lucille (Soeur Lucille du Saint-Sacrement). — Nêe le 25 juillet 1913. Entrée le 1er février 1934.

MASSICOTTE Marie-Ethel-Emilia (Soeur Sainte-Louise). — Nêe le 5 février 1911. Entrée le 1er février 1935.

MASSICOTTE Rose-Blanche (Soeur Ste-Catherine de Sienne). — Nêe le 25 mai 1902. Entrée le 11 février 1920.

NOBERT Alexandrine (Soeur Marie de St-Ferdinand). — Nêe le 28 février 1886. Entrée le 29 mai 1908. Décédêe le 25 déc. 1928.

RIVARD Geneviève (Soeur M. du Divin-Coeur). — Nêe le 14 février 1900. Entrée le 3 janvier 1922.

TRUDEL Yvonne (Soeur Ste-Geneviève.) — Nêe le 3 janvier 1888. Entrée le 1er mai 1911.

SOEURS DE LA CONGREGATION NOTRE-DAME

BRONSARD Rosalie (Soeur de l'Assomption). — Nêe le 6 juillet 1860; entrée le 12 août 1819; décédêe le 22 janvier 1878.

CINQ-MARS Marie-Louise (Soeur St-Bruno). — Nêe le 3 sept. 1874; entrée le 18 mai 1899; décédêe le 29 septembre 1925.

CINQ-MARS Eugénie (Soeur St-Simon). — Nêe le 28 février 1879; entrée le 28 décembre 1898; décédêe le 29 avril 1933.

GERMAIN Marie-Anne-Geneviève (Soeur Germain). — Née le 16 juin 1880; entrée le 24 août 1899.

MONFILS Marie-Fortunée (Soeur St-Jean). — Née le 5 janvier 1889; entrée le 2 avril 1907; décédée le 17 mai 1911.

BELANGER Gabrielle (Soeur Villeneuve). — Née le 7 janvier 1908; entrée le 22 août 1925.

FORTIN Isabelle (Soeur Pro). — Née le 4 avril 1908; entrée le 17 août 1930.

VEILLETTE Georgette (Soeur Veillette). — Née le 20 octobre 1911; entrée le 19 avril 1928.

SOEURS GRISES DE L'HOPITAL GENERAL DE MONTREAL

RIVARD Marie-Philomène (Soeur Marie-Joseph). — Née le 3 avril 1847; entrée le 5 juillet 1883.

L'HEUREUX Marie-Lescadré (Soeur du Sacré-Coeur). — Née le 12 octobre 1852. Entrée le 15 janvier 1874.

L'HEUREUX Marie-Alida (Soeur L'Heureux). — Née le 14 juin 1856; entrée le 3 juin 1873.

MARCHAND Marie-Amanda (Soeur St-Arnaud). — Née le 28 octobre 1857; entrée le 7 juillet 1881.

RIVARD Marie-Virgine (Soeur Rivard). — Née le 5 novembre 1865; entrée le 27 septembre 1882.

THIFFAULT Marie-Alexandra (Soeur St-Georges). — Née le 13 mai 1866; entrée le 28 juin 1882.

DESSUREAU Germaine (Soeur Dessureau). — Née le 15 juin 1914; entrée le 5 août 1931.

SOEURS DE LA PROVIDENCE

VEZINA Marie-Augustine (Soeur Geneviève). — Née le 18 juin 1876; entrée le 21 août 1894; décédée le 1er juin 1909.

VEILLET Marie-Anne (Soeur Blaise). — Née le 17 décembre 1879; entrée le 2 septembre 1901.

NOBERT Marguerite-Eulalie (Soeur Joseph-Hermyle). — Née le 23 décembre 1884; entrée le 10 septembre 1902.

BRONSARD Alma (Soeur Marie d'Aquille). — Née le 30 août 1887; entrée le 3 septembre 1907.

VEILLET Marie-Florina (Soeur Paulina). — Née le 10 octobre 1889; entrée le 15 septembre 1910.

TRUDEL Marie-Genova (Soeur Catherine de Ricci). — Née le 23 mai 1890; entrée le 27 août 1912.

BROUSSEAU Agnès (Soeur Jeanne-Agnès). — Née le 22 mars 1898; entrée le 12 janvier 1920.

FRIGON Marie-Yvonne (Soeur Marie-Ludger). — Née le 10 mai 1903; entrée le 20 août 1925.

NOBERT Marie-Juliette (Soeur Alda). — Née le 9 mars 1904; entrée le 8 novembre 1926.

PROFESSES COADJUTRICES DE LA PROVIDENCE

DESAULNIERS Albina. — Née le 25 février 1861; entrée le 15 octobre 1890.

VEZINA Anna. — Née le 4 septembre 1871; entrée le 16 avril 1893; décédée en 1931.

NORMANDIN Marie-Clarence. — Née le 1er mai 1873; entrée le 27 octobre 1899; décédée en 1920.

TRUDEL Alida. — Née le 4 mai 1875; entrée le 19 août 1892; décédée en 1905.

BRONSARD Marie-Eléonore. — Née le 26 octobre 1877; entrée le 4 décembre 1896.

TIERS-ORDRE DE LA PROVIDENCE

HOUDE Marie-Eugénie. — Née en 1858; entrée au Tiers-Ordre des Servites de Marie, alors existant en la Communauté, le 23 décembre 1882; décédée le 5 août 1897.

DUMONT Rosalie. — Née en 1876; entrée au Tiers-Ordre le 21 avril 1893; décédée le 28 février 1897.

SOEURS DE L'ASSOMPTION DE NICOLET

TOURIGNY Julie (Soeur Ste-Eugénie). — Née le 12 février 1858; entrée le 26 juillet 1875; décédée le 12 mai 1881.

LACOURSIERE Marie-Louise (Soeur Ste-Eugénie). — Née le 13 mai 1862; entrée le 31 août 1881; décédée le 4 septembre 1884.

TOURIGNY Virginie (Soeur Ste-Eugénie). — Née le 8 novembre 1865; entrée en août 1884; décédée le 9 août 1885.

BARIBEAU Virginie (Soeur Marie-Eustelle). — Née le 10 février 1875; entrée le 8 septembre 1893.

L'HEUREUX Marie (Soeur Marie-de-la-Rédemption). — Née le 4 juillet 1878; entrée le 25 août 1897; décédée le 12 juin 1903.

SAINTE-ARNAUD Gilberte (Soeur Joseph-Arthur). — Née le 19 août 1894; entrée le 21 août 1925.

SAINTE-CYR Cécile (Soeur Saint-Cyr). — Née le 29 novembre 1908; entrée le 22 août 1926.

SAINTE-ARNAUD Emilienne (Soeur Eustelle-de-Marie). — Née le 4 mars 1901; entrée le 21 août 1929.

BOUCHARD Laure-Gabrielle (Soeur Louis-Arthur). — Née le 24 février 1913; entrée le 21 août 1931.

SOEURS GRISES DE LA CROIX (Ottawa)

SAINTE-ARNAUD Laura. — Née le 9 mars 1902; entrée en 1934.

GERMAIN Clara. — Née le 14 juillet 1876; entrée le 17 août 1899.

GERMAIN M.-Bertha. — Née le 4 juillet 1888; entrée le 7 sept. 1912.

PAUVRES CLARISSSES COLETTINES DE VALLEYFIELD

JACOB Maria (Soeur Marie-Geneviève de Jésus). — Entrée en 1911; décédée en 1918.

FILLES DE JESUS, Trois-Rivières

ROUSSEAU Antoinette. — Née le 13 juin 1901; entrée le 31 août 1924.

VALLEE Madeleine (Soeur Marie du Christ-Roi). — Née le 9 janvier 1913.

RELIGIEUSES DU BON-PASTEUR

SAINTE-ARNAUD Marielle. — Née le 1er juillet 1907; entrée le 7 décembre 1932.

SOEURS DOMINICAINES DU ROSAIRE

CARPENTIER Dorilla (Soeur Isabelle du St-Esprit). — Née le 9 février 1897; entrée le 2 août 1918.

SERVANTES DE JESUS-MARIE

BROUSSEAU Madeleine (Soeur Ange-de-Marie). — Née le 28 juin 1911; entrée le 21 novembre 1930.

SOEURS ADORATRICES DU PRECIEUX-SANG

RIVARD Clara (*Soeur Véronique de Jésus*). — Née le 16 avril 1881; entrée le 25 mars 1909.

SOEURS DES SS. NOMS DE JESUS ET DE MARIE

MASSICOTTE Emma (*Soeur St-Clément d'Alexandrie*). — Née le 25 septembre 1876.

MARGUILLIERS

- | | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| 1726 Claude Loranger | 1727 Jean Cadot |
| 1728 Joseph Lefebvre | 1729 François Cosset |
| 1730 Damien Tiffaut | 1731 J.-B. Bronsard |
| 1732 Jacques Tiffaux | 1733 Pierre Papillo dit Périgny |
| 1734 Antoine Tiffaut | 1735 Prisque Trépanier |
| 1736 J. Lefebvre dit Villemure | 1737 Jean Papillot dit Périgny |
| 1738 A. Lefebvre dit Despins | 1739 François Cossette |
| 1740 Alexis Lefebvre | 1741 Joseph Juineau |
| 1742 Pierre Cossette | 1743 Damien Tiffaux |
| 1744 P.Papilleau dit Périgny | 1745 Jean Veillet |
| 1746 J.Lefebvre dit Villemure | 1747 Jean Périgny |
| 1748 Prisque Trépanier | 1749 (?) |
| 1750 Damien Tiffaux | 1751 Pierre Cossette |
| 1752 Joseph Latulippe | 1753 Michel Lefebvre |
| 1754 Jacques Massicot | 1755 Jean Lefebvre |
| 1756 Augustin Lafond | 1757 Jean Veillet |
| 1758 J.-B. St-Arnault | 1759 Charles Tiffaut |
| 1760 François Baril | 1761 J.-B. Gauthier |

1762 Antoine Baribeau	1763 François Trudel
1764 Antoine Prénouveau	1765 Prisque Trépanier
1766 François Gervais	1767 Augustin Massicot
1768 J.-B. Trépagner	1769 C.Bertrand dit St-Arnault
1770 Laurent St-Arnault	1771 François St-Arnault
1772 Ignace Prénouveau	1773 Jacques Massicot
1774 P.Trépagner, capitaine	1775 Joseph Déry
1776 Michel St-Arnault	1777 Antoine Frigon
1778 Alexis Massicot	1779 Joseph Trépagner
1780 François Cossette	1781 Joseph Dessureau
1782 Ignace Marchand	1783 Basile Tiffaux
1784 Joachim Dessureau	1785 Louis Magny
1786 C.Bronsard dit Langevin	1787 J.-B. Normand
1788 Pierre Périgny	1789 Joseph Ayotte
1790 Joseph Lacoursière	1791 Gabriel Trudel
1792 François Massicot	1793 J.-B. Baril
1794 Hyacinthe Nobert, père	1795 Antoine Desaulnier
1796 Antoine Trudel	1797 Louis St-Arnault
1798 Louis Lefebvre	1799 Prisque Trépagner
1800 Joseph Fugère	1801 Jean Jacob
1802 Michel Baril	1803 M. Bertrand dit St-Arnaud
1804 J.-B. Veillet	1805 J.-B. Trudel
1806 F.Bertrand dit S-Arnaud	1807 Joseph Lefebvre
1808 Michel Lefebvre	1809 François Massicot
1810 L. Germain dit Magny	1811 J. Lepellé dit Lahaie
1812 Alexis Massicot	1813 J.LeSieur dit Desaulniers

1814 Olivier Trudel	1815 Eustache Nobert
1816 François Jacob	1817 David Trudel
1818 Joseph Ayotte, fils	1819 Pierre Cloutier
1820 Jacques Massicot	1821 Archange Baril
1822 François Trudel	1823 Laurent St-Arnaud
1824 François Désaulniers	1825 Édouard Trudel
1826 François Langevin	1827 Pierre Rivard
1828 Pierre Veillet	1829 Joseph Fugère
1830 J. Rouillard dit Prénoveau	1831 Abraham Baril
1832 F. Germain dit Magny	1833 Jean Lacoursière
1834 Pierre Gervais	1835 Abraham Massicotte
1836 Louis Lefebvre	1837 François Bronsard
1838 Augustin Massicot	1839 Jean Jacob, fils
1840 François Baril	1841 Joseph Bourbeau
1842 J.-B. Lefebvre	1843 Beloni Gervais
1844 Prisque Trépanier	1845 Abraham Trottier
1846 Raphaël Veillet	1847 Hubert Nobert
1848 J.-O. Trudel	1849 Laurent Gervais
1850 Michel St-Arnaud	1851 Pierre Lefebvre
1852 Abraham Frigon	1853 Ferdinand Filteau
1854 François Gauthier	1855 Archange Baril
1856 Robert Trudel, N.P.	1857 Pierre Ayotte
1858 Laurent Jacob	1859 M.-F. Massicotte
1860 J.-L. St-Arnaud	1861 Athanase Baril
1862 Isaïe Trudel	1863 Laurent Lahaie
1864 Jean Périgny	1865 François St-Arnaud

1866 Magloire Brouillet	1867 Joseph Pothier
1868 Olivier-Ls St-Arnaud	1869 Léandre Trudel
1870 Dolphis Trudel	1871 François Dessureaux
1872 F.-X. St-Arnaud	1873 Joseph Cinq-Mars
1874 Athanase St-Arnaud	1875 Michel Baril
1876 Noël Rivard	1877 Ovide Trépanier
1878 Dosithée Lacoursière	1879 Charles Lefebvre
1880 Antoine Marchildon	1881 Louis Baribeau
1882 Hubert Frigon	1883 F.-X. Massicotte
1884 F.-X. Baribeau	1885 Olivier Gervais
1886 Louis Brousseau	1887 Firmin St-Arnaud
1888 Georges St-Arnaud	1889 F.-X. Lahaie
1890 Pierre Germain	1891 Édouard Veillet
1892 Eusèbe Bourbeau	1893 Joseph Mathon
1894 Onézime Marchand	1895 Narc.-P. Massicotte
1896 Firmin Massicotte	1897 Pierre L'Heureux
1898 Hubert St-Arnaud	1899 Éphrem Dessureau
1900 F.-X. Prenovost	1901 D.-Tancrede Trudel
1902 Alphonse Baribeau	1903 Léger Rivard
1904 Napoléon St-Arnaud	1905 Amédée Baril
1906 Joseph Bélanger	1907 Jos.-M. Massicotte
1908 Zéphirin Lahaie	1909 David Dumont
1910 Pierre Vézina	1911 F.-X. Dessureau
1912 Elmire Baril	1913 Côme Trudel
1914 Fernandez Dessureau	1915 Aimé Gervais
1916 Albert St-Arnaud	1917 Pierre Despins

1918 Napoléon Trudel	1919 Téléphore St-Arnaud
1920 Georges Quesy	1921 Joseph Rivard
1922 Ferdinand Nobert	1923 Joseph Ayotte
1924 Anselme Lahaie	1925 Trefflé Magny
1926 Donat Baribeau	1927 Arthur-N. Massicotte
1928 Ernest Baril	1929 Eugène Magny
1930 Walter Nobert	1931 Ernest Normandin
1932 Albert Vézina	1933 Hubert Carpentier
1934 Alfred Nobert	1935 Elzéar Massicotte

FIN

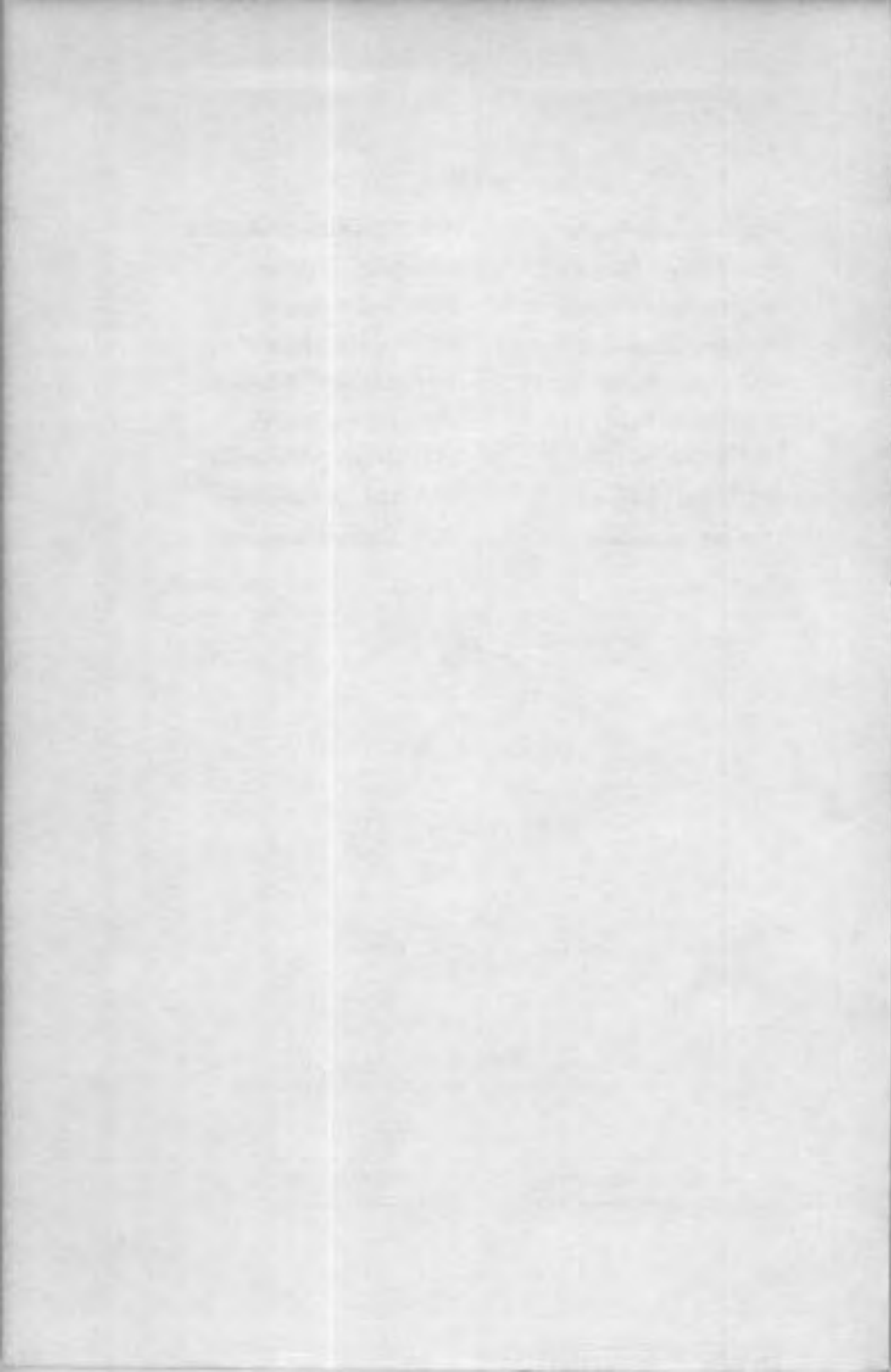


TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE

1685 - 1760

SECTION I

PAGES

GRAVURES

- Plan cadastral de 1685-1719 6
- Les pionniers — Noms et origines des 51 premiers censitaires. (1685) 7

SECTION II

- La mission de « la rivière-Batiscan » (1723) — Le premier desservant — 1ère église — 1er presbytère — 1er registre — Un désaccord — Reddition de compte — Nouvelles limites de la mission (1730) — Cierges et chandelles 12

SECTION III

- Solution plutôt lente — La 2e église (1755) — Cession du Canada 18

DEUXIEME PARTIE

1761 - 1935

SECTION IV

- Domination anglaise — Régime militaire — Nouveaux conquérants — Un curé original 21

SECTION V

- A propos de chant — Bénédiction de cloche (1800) — Décès d'un curé — Seconde invasion des Américains 27

SECTION VI

- Une ère remarquable (1818) — L'érection canonique — La fin d'une carrière 30

SECTION VII

- Nouveaux curés — Fête exceptionnelle — La 3e église —
Miliciens — Zouaves — Luttés politiques — Affreux mal-
heur — Parachèvement de l'église — Bénédiction de
trois cloches — Le procès de Riel — Quelques industries
— Années de deuil..... 36

SECTION VIII

- L'abbé Bellemare — Un oratoire particulier — La vie de
sainte Geneviève — Heureuse coincidence — Autre deuil 46

SECTION IX

- Le temps présent — M. le curé Lesieur — État de ser-
vices — Salle paroissiale — Statue du Sacré-Cœur —
Noces d'or — Les Sœurs de l'Assomption — Investi
chanoine 49

SECTION X

- M. l'abbé Jacob — Incendie de l'église — Sa reconstruc-
tion — Un bel externat — Noces de diamant 51

SECTION XI

- Les desservants et curés — 1723 à 1935 — Brèves notices 55

TROISIEME PARTIE

SECTION XII

ANECDOTES

- L'eau divine — Un mantelet protestant — Télégramme
fameux — Le mot récalcitrant 59

SECTION XIII

LÉGENDES ET COUTUMES

- La pierre du geai — La mouche — Le trésor des Trépa-
nier — La complainte du Vendredi-Saint — Funérailles
au temps jadis — A propos d'une fable 64

SECTION XIV

CHOSSES ET AUTRES

- Les forges de Ste-Geneviève — Une fabrique d'orgues —
Le pont sur la Batiscan — L'émigration entre 1880 et
1892 — Le premier camp de la milice — Accident pénible 77

SECTION XV

QUELQUES FIGURES DU PASSÉ

- Jean Cadot et le drapeau fantôme — Olivier Trudel —
Le notaire Filteau — Robert Trudel — Le docteur Eu-
gène-Hercule Trudel — N.-P. Massicotte — Tancred
Trudel — Mgr Baril — Mgr Cloutier 94

QUATRIÈME PARTIE

SECTION XVI

MIETTES D'HISTOIRES

- La municipalité — Les maires — Les écoles et la com-
mission scolaire 105

SECTION XVII

- Notaires — Médecins — Avocats 109

SECTION XVIII

- Régistrateurs — Maîtres de poste 111

SECTION XIX

- A propos de moulins — Commerce — Mouvement in-
dustriel — Faits divers 112

SECTION XX

- Prêtres — Religieux — Religieuses — Marguilliers 117

